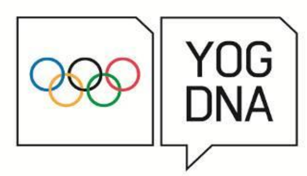




Manuel des Chefs de mission

Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing

Juillet 2014

Manuel des Chefs de mission
Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing

Juillet 2014

Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing



Lettre de bienvenue du président du NYOGOC

Chers Chefs de mission,

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 débuteront le 16 août 2014 à Nanjing, en Chine. Au nom du comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing (NYOGOC), nous tenons à présenter ici nos chaleureuses salutations à tous les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et à leur offrir ce *manuel des Chefs de mission pour les jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014*.

Grâce aux conseils avisés du Comité International Olympique (CIO) et des Fédérations internationales (FI) et au soutien inconditionnel des CNO, nous avons su mener nos préparatifs en accord avec les concepts « de jeunesse et de vitalité, de participation et de partage, de culture et d'intégration, de sagesse et de créativité, d'écologie et de faibles émissions de carbone, de sécurité et d'intégrité ». Nous avons également fait en sorte d'impliquer les jeunes en leur proposant des rôles prépondérants et de mettre en exergue notre programme « culture et éducation », afin d'assurer des Jeux spectaculaires et de qualité, où les jeunes du monde entier pourront « partager les Jeux et partager leurs rêves. »

En tant qu'organisateur de cet événement sportif international, le NYOGOC a profité de plusieurs occasions, telles que le séminaire des Chefs de mission, pour récolter les suggestions des CNO et les intégrer dans le manuel des Chefs de mission, dans lequel se trouve compilées toutes les informations, les procédures et les règlementations pour aider les CNO et leur assurer un séjour réussi et mémorable à Nanjing.

Soyez donc les bienvenus à Nanjing ! Une bonne organisation, des installations de haute qualité et de superbes sites seront mis à profit pour garantir un service sans pareil aux jeunes athlètes et aux CNO. Nous tenons à offrir un accueil chaleureux à nos amis du monde entier et vous remercions de votre visite dans la charmante et dynamique ville de Nanjing. Vibrez au rythme du mouvement olympique et des Jeux Olympiques de la Jeunesse, délectez-vous de ce festin culturel et écrivons ensemble un nouveau chapitre dans le développement de la jeunesse !

Puissent les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014 être couronnées de succès !

Li Xueyong

Président
Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014
Juillet 2014



Avant-propos

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 auront lieu à Nanjing, en Chine, au mois d'août, avec la participation des CNO du monde entier.

Le *dossier des chefs de mission pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing*, qui explique l'ensemble des règlements et des procédures relatives aux Jeux, a été distribué aux CNO lors du séminaire des Chefs de mission en mars 2014. Au fur et à mesure des préparatifs pour les Jeux, le NYOGOC l'a agrémenté de nouvelles informations et de mises à jour. Les règlements et les procédures y ont été davantage détaillées et affinées au cours des derniers mois.

Grâce à la collaboration de plusieurs départements du NYOGOC, le *manuel des chefs de mission pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing* a été achevé en juillet 2014 et comprend les règlements et les procédures finalisés ainsi que toute information utile aux CNO. Le NYOGOC communiquera sans délai sur le NOCnet toute mise à jour éventuelle des politiques et procédures. Nous prions les CNO de lire ce *manuel* avec attention avant leur départ pour Nanjing et de se familiariser avec les règlements et les procédures des Jeux de 2014, afin que leur participation aux Jeux soit couronnée de succès. Ce manuel comprend tous les détails techniques et toutes les informations nécessaires aux CNO pour achever leurs derniers préparatifs, y compris la procédure d'enregistrement des délégations et toute question relative à la répartition des hébergements au village olympique et aux arrivées et départs, ainsi que les préparatifs adéquats pour les réunions d'introduction. Une fois à Nanjing, les délégations des CNO sont invités à continuer d'utiliser ce manuel, en plus d'autres guides et manuels de Nanjing 2014 publiés sur le NOCnet tels que le guide des transports et le manuel du fret des douanes, pour les assister dans toutes leurs démarches.

Dans cette dernière ligne droite avant les Jeux, ainsi que durant les Jeux, le département des relations et services aux CNO et les autres départements du NYOGOC travailleront en étroite collaboration avec les CNO pour les aider de toutes les façons possibles afin de garantir une participation réussie et mémorable à tous les jeunes athlètes et à tous les autres membres des délégations des CNO à Nanjing.



Table des matières


NANJING
2014
YOUTH OLYMPIC GAMES
YOG
DNA







1. Introduction

1.1 Nanjing

Nanjing, souvent abrégé en *Ning*, est le chef-lieu de la province chinoise du district de Jiangsu et son centre politique, économique, technologique, éducatif et culturel. S'étendant entre la région côtière de la Chine et la zone de développement du fleuve Yang-Tsé, Nanjing est une ville majeure du delta économique du fleuve Yang-Tsé et une importante plate-forme des transports et des communications de la Chine. Nanjing s'étend sur une superficie totale de 6,597 kilomètres carrés et compte environ 8 millions de personnes.

Nanjing bénéfice d'une réputation historique de « capitale des six dynasties » et de « ville métropolitaine des dix dynasties ». Sa longue histoire, sa forte empreinte culturelle, son patrimoine opulent et ses innombrables personnages historiques font de Nanjing l'un des berceaux de la civilisation chinoise, le lieu de convergence des civilisations du fleuve Yang-Tsé et du fleuve Jaune.

En tant que plate-forme majeure des transports et des communications à l'est de la Chine, Nanjing a établi un réseau de transport complet, tridimensionnel et à forte capacité réunissant cinq moyens de transports (voie ferrée, route, voies fluviales, air et pipeline). La gare du sud de Nanjing est notamment la plus grande plate-forme de transport ferroviaire à grande vitesse d'Asie.

La ville est également une importante base de production industrielle. L'électronique et l'informatique, la pétrochimie, la construction automobile et la sidérurgie sont les industries principales. Les industries émergentes sont l'industrie des logiciels et de l'externalisation ; l'énergie photovoltaïque et éolienne et le transport ferroviaire. Nanjing est ainsi devenue une ville pour les industries de fabrication de pointe ainsi que les industries des services modernes. Nanjing se classe au 5e rang des 50 premières villes de Chine continentale.

Cette ville moderne, qui mélange charme, vigueur et très fort potentiel, fournit des efforts importants pour se construire en tant que passerelle entre l'est et l'ouest de la région du delta du fleuve Yang-Tsé, plate-forme globale des transports nationaux et centre d'innovation technologique de la région.

1.2 Climat

Nanjing a un climat subtropical humide, sous l'influence de la mousson, et quatre saisons distinctes. Le nombre annuel moyen d'heures d'ensoleillement est de 1 971,2. La température annuelle moyenne est de 15,5℃. Les précipitations de juin à août représentent 45 % des précipitations annuelles de 1 019,5 mm.

1.2.1 Résumé des données météorologiques de Nanjing en août sur les 30 dernières années (1981-2010)



Éléments météorologiques	Août
Température moyenne (℃)	27,6
Température moyenne maximale (℃)	31,7
Température moyenne minimale (℃)	24,4
Humidité relative moyenne (%)	80
Précipitations mensuelles (mm)	143,8
Précipitations journalières maximales (mm)	140,5
Vitesse du vent moyenne (m/s)	2,4
Vitesse du vent maximale (m/s)	18,5
Plus importante rafale enregistrée (m/s)	30,4
Vent dominant	E
Nombre moyen de jours de pluie	11,8
Nombre moyen de jours de pluie torrentielle	0,6
Nombre moyen de jours de température maximale	4,3
Nombre moyen de jours de tempête	7,5
Nombre moyen de jours de rafales	0,7
Nombre moyen de jours d'orage	2,3
Nombre moyen de jours de brouillard	0,4

1.2.2 Bulletins quotidiens pour Nanjing (du 1 au 30 août) sur les six dernières années (2008-2013)

Date	Température moyenne (℃)	Température maximum (℃)	Température minimum (℃)	Humidité moyenne (%)	Pluviométrie moyenne (mm)	Vitesse moyenne du vent (m/s)
1 août	28,7	36,8	22,5	76	14,7	3,3
2 août	29,0	37,5	23,8	75	15,2	3,4
3 août	28,5	38,3	23,2	78	2,0	2,7
4 août	29,3	38	23,5	75	0,3	3,7
5 août	29,8	36,9	25	74	0,1	3,3
6 août	29,8	38,7	24,6	71	0,4	4,2
7 août	29,5	39	24,5	71	2,3	4,2
8 août	29,0	39,3	24,9	73	4,9	4,6
9 août	29,0	39,1	24,7	75	22,0	4,3
10 août	28,8	40,1	24	77	18,5	3,7
11 août	29,4	39,8	23,9	75	3,5	3,3
12 août	30,5	40	24,1	70	2,0	2,2
13 août	30,3	38,4	23,7	71	3,7	1,9
14 août	30,1	38,2	24,4	73	1,2	2,7
15 août	29,7	37,2	24,3	75	2,1	2,6
16 août	28,7	36,9	23,8	78	3,2	2,8
17 août	29,3	38,3	23,5	77	1,9	2,7
18 août	29,6	37,4	22,4	71	1,9	2,4
19 août	29,2	36,1	23,2	74	4,7	2,5
20 août	29,2	36,4	24,9	76	1,6	3,1



Date	Température moyenne (℃)	Température maximum (℃)	Température minimum (℃)	Humidité moyenne (%)	Pluviométrie moyenne (mm)	Vitesse moyenne du vent (m/s)
21 août	28,4	35,2	23,4	78	3,0	3,4
22 août	27,1	36,1	21,8	78	7,5	4,2
23 août	26,6	33,9	20,3	78	3,9	3,2
24 août	26,4	35,3	17,9	78	18,6	2,9
25 août	25,7	33,5	19,8	83	4,4	2,9
26 août	26,6	36,7	21,7	81	8,2	2,7
27 août	26,6	34,5	21,2	79	5,2	3,1
28 août	26,7	34,8	21,4	80	4,1	2,9
29 août	26,0	34,7	20	81	2,6	3,3
30 août	25,0	32,7	16,9	82	5,0	3,2
31 août	24,8	31,5	18,6	79	4,0	3,3

1.3 Préparation de votre voyage

Langue : Chinois mandarin

Fuseau horaire : GMT +8 (même heure que Pékin).

Tension : le courant standard pour l'usage résidentiel est le courant alternatif monophasé de 220V/50Hz.

Numéros utiles :
Renseignements : 114
Urgences médicales/ambulances : 120 :
Incendie : 119 :
Police : 110 :

Banques et change de devises étrangères: La devise utilisée en Chine est le Renminbi (RMB). Toutes les banques à Nanjing fournissent des services en RMB. Toute devise peut être échangée dans n'importe quelle agence de la Bank of China au taux du jour. La plupart des enseignes acceptent également les cartes de paiement internationales.

1.4 Relations & Services aux CNO

La division des Relations & Services aux CNO du NYOGOC se charge de communiquer avec tous les CNO et de leur fournir toutes les informations et l'aide nécessaires afin de faciliter leur préparation et leur participation aux Jeux de Nanjing 2014. La division des Relations & Services aux CNO coordonne également les autres activités du NYOGOC et fournit des services aux délégations qui participent aux Jeux. Les communications quotidiennes sont réalisées par e-mail et téléphone. . Cette activité se poursuit également pendant la durée des Jeux.

Coordonnées :

M.TONG Xiaojia	Directeur adjoint du département des Relations internationales E-mail : tongxiaojia@nanjing2014.org
Mme REN Haiying	Responsable des Relations & Services aux CNO E-mail : renhaiying@nanjing2014.org
CNO d'Asie	
Mme DU Xiaohong	Portable : +86 180 2014 0762 E-mail : duxiaohong@nanjing2014.org
Mme HE Yuqi	Portable : +86 180 2014 0732 E-mail : heyuqi@nanjing2014.org
Mme LIU Anqi	Portable : +86 180 2014 0775 E-mail : liuanqi@nanjing2014.org
Mme CHEN Si	Portable : +86 180 2014 0783 E-mail : chensi@nanjing2014.org
Mme WANG Xueying	Portable : +86 180 2014 0780

	E-mail : wangxueying@nanjing2014.org
CNO en Europe	
Mme SUN Wenqin	Portable : +86 180 2014 0765 E-mail : sunwenqin@nanjing2014.org
M. SUN Liang	Portable : +86 180 2014 0768 E-mail : sunliang@nanjing2014.org
Mme LI Shuai	Portable : +86 180 2014 0733 E-mail : lishuai@nanjing2014.org
M. FANG Liang	Portable : +86 180 2014 0785 E-mail : fangliang1@nanjing2014.org
M. CHEN Xiao	Portable : +86 180 2014 0789 E-mail : chenxiao@nanjing2014.org
CNO en Afrique	
M. LI Han	Portable : +86 180 2014 0731 E-mail : lihan@nanjing2014.org
Mme ZHAO Jian	Portable : +86 180 2014 0763 E-mail : zhaojian@nanjing2014.org
Mme. LI Qian	Portable : +86 180 2014 0781 E-mail : liqian@nanjing2014.org
Mme. XUE Baibing	Portable : +86 180 2014 0773 E-mail : xuebaibing@nanjing2014.org
M. WANG Zhengshi	Portable : +86 180 2014 0776 E-mail : wangzhengshi@nanjing2014.org
Mme DU Li	Portable : +86 180 2014 0758 E-mail : duli@nanjing2014.org
CNO en Amérique	
Mme HE Zhengying	Portable : +86 180 2014 0735 E-mail : hezhengying@nanjing2014.org
Mme SHEN Xiaolin	Portable : +86 180 2014 0761 E-mail : shenxiaolin@nanjing2014.org
Mme. LUO Ning	Portable : +86 180 2014 0782 E-mail : luoning@nanjing2014.org
Mme. XIE Qin	Portable : +86 180 2014 0779 E-mail : xieqin@nanjing2014.org
M. ZHU Nan	Portable : +86 180 2014 0788 E-mail : zhunan@nanjing2014.org
CNO en Océanie	
Mme CHEN Keren	Portable : +86 180 2014 0739 E-mail : chenkeren@nanjing2014.org
Mme. ZENG Yun	Portable : +86 180 2014 0786 E-mail : zengyun@nanjing2014.org

Tél. :

CNO en Asie, Europe et Océanie : +86 25 5666 8084, 8073, 8070

CNO en Amérique et Afrique : +86 25 5666 8081, 8090, 8062

Fax: +86 25 5666 8062
Adresse : Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014
228-1, Yangtze Avenue, Nankin, Chine
Code postal: 210019

Pendant les Jeux, des coordinateurs des CNO seront présents dans le village olympique et fourniront aux CNO des assistants qui leur seront préposés, afin de les aider pour toutes les affaires courantes et pour tout problème lié aux sports et aux compétitions. Les assistants seront affectés à chaque CNO, selon la taille finale des équipes, pour assister les Chefs de mission dans la gestion quotidienne de leur délégation. Les coordinateurs des CNO collaboreront avec les assistants pour garantir les meilleurs services et la meilleure coordination possible pendant les Jeux pour toute question liée aux Jeux, à l'intérieur comme à l'extérieur du VOJ. Dans les cas où le coordinateur attitré d'un CNO n'est pas disponible, en raison d'autres engagements ou de problèmes d'horaire, les coordinateurs des autres équipes du même continent prendront la relève.

Du 10 au 30 août 2014, l'équipe des services aux CNO fonctionnera depuis le Centre des services aux CNO. L'équipe gérera les services aux CNO et le centre des affaires au VOJ, organiseront les réunions des Chefs de mission et travailleront de concert avec les autres départements du NYOGOC pour fournir aux CNO l'assistance dont ils pourraient avoir besoin.

Le centre des services aux CNO comprend cinq bureaux de service continentaux, des casiers pour les CNO, les comptoirs des secteurs fonctionnels et un bureau du CIO ; le centre des affaires des CNO mettra à disposition des places de travail et des salles de réunion et accueillera également les réunions des Chefs de mission.
Les réunions des Chefs de mission se tiendront également au Centre des services aux CNO.
Veuillez vous référer à la **Section 8.4** de ce *manuel* pour de plus amples informations sur le fonctionnement du centre des services aux CNO et du centre des affaires des CNO et à la **Section 5.4** pour davantage d'informations sur les assistants aux CNO.

Afin d'améliorer la communication durant les Jeux, une adresse e-mail officielle sera attribuée à chaque CNO, chacune contenant un code de trois lettres suivi du suffixe @nanjing2014.org. Par exemple, l'adresse e-mail désignée pour le comité olympique chinois durant les Jeux sera CHN@nanjing2014.org. Toutes les informations officielles, les rappels et les invitations, les comptes-rendus des réunions de Chefs de mission, les informations relatives aux billets pour les athlètes des autres sports, etc. seront envoyés par le NYOGOC aux adresses e-mail de contact fournies par les CNO.



2. Dates importantes

Dates importantes	Activités
6 juin 2014	Ouverture du Système d'inscription aux compétitions en ligne (eSEQ) pour les CNO et lancement de la procédure d'inscription aux compétitions
8 juin 2014	Fin des épreuves de qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse pour tous les sports
16 juin 2014	Date limite pour la réservation d'hôtel en ligne
30 juin 2014	Envoi des cartes provisoires aux CNO qui ont confirmé le *Rapport du statut des accréditations*
	Échéance pour la distribution des lettres de confirmation pour : ● *Formulaire d'inscription pour l'exercice de la médecine,* ● *Accord médical des CNO,* ● *Formulaire de demande d'importation de médicaments,* ● *Formulaire de demande d'importation d'équipements médicaux.*
	Date limite pour la période de réservation tardive de l'annuaire des services
	Le NYOGOC confirme aux CNO les commandes finales de billets
1 au 10 juillet 2014	Le NYOGOC envoie les commandes finales de billets aux CNO ; les CNO confirment les commandes et effectuent le paiement
1 - 31 juillet 2014	Fin de la période pour l'Annuaire des services
8 juillet 2014	Date limite de l'inscription aux compétitions et fermeture du système d'inscription aux compétitions en ligne
	Date limite pour les CNO pour la confirmation et l'envoi du *Rapport du statut des accréditations*
16 juillet 2014	Date limite pour le paiement des réservations d'hôtel Date limite du 16 mai pour le paiement du solde des réservations pour l'hébergement. Pour les réservations effectuées pendant la période du 17 mai au 16 juin 2014, le montant total des frais d'hébergement doivent être payés dans les 30 jours.
	Début de la validité des cartes d'accréditation des JOJ (CAJOJ) en tant que visa d'entrée pour la Chine
	Le NYOGOC confirme avec les CNO la *Liste du matériel à l'importation* et les personnes de contact désignées par les CNO pour les questions de douane et de fret.
18 juillet 2014	Fin de la procédure d'enregistrement des délégations
25 juillet 2014	Lettre d'information aux CNO de l'attribution des hébergements au Village olympique de la jeunesse
31 juillet 2014	Fin de la procédure de demande de fréquence radio

Dates importantes	Activités
1 - 15 août 2014	Distribution des billets par le NYOGOC
1 - 30 août 2014	Période de réservation pendant les Jeux
10 - 11 août 2014	Pré-ouverture du Village olympique de la jeunesse
10 - 15 août 2014	Réunions de présentation aux CNO
12 août 2014	Ouverture officielle du Village olympique de la jeunesse
15 août 2014	Session de bienvenue pour toutes les délégations des CNO
16 août 2014	Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de 2014 à Nanjing
28 août 2014	Cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de 2014 à Nanjing
30 août 2014	Fermeture du Village olympique de la jeunesse
28 septembre 2014	Fin de la période de validité de la CAJOJ en tant que visa pour la Chine
31 octobre 2014	Date limite pour le remboursement aux CNO des cautions



3. Sports

3.1 Calendrier et programme des compétitions

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de 2014 à Nanjing commenceront le 16 août 2014 et se termineront le 28 août 2014, après 12 jours de compétition. Seule exception, la compétition de football commencera le 14 août et se terminera le 27 août. Veuillez vous reporter à la Section 29.3 du présent manuel pour les derniers détails du calendrier des compétitions par session et à la Section 29.4 pour le calendrier des compétitions par épreuve (ces calendriers peuvent être sujets à modifications).

222 épreuves seront disputées dans 28 sports à Nanjing et le quota d'athlètes défini par la CIO est de 3 808 (Veuillez vous référer à la Section 29.2 pour plus de détails sur le programme des sports et le nombre d'athlètes).

3.2 Calendrier et politique des entraînements

Les sites d'entraînement seront ouverts de la date d'ouverture officielle du Village olympique de la jeunesse (VOJ) jusqu'à sa clôture (12 – 27 août 2014). Étant donné que les compétitions de football débutent le 14 août, le site d'entraînement de football sera ouvert du 10 au 27 août. Pour les sports équestres, aucun entraînement n'est prévu après la compétition. Le centre sportif olympique de Nanjing n'est pas disponible pour l'entraînement tandis que d'autres sites sont disponibles pour une demi-journée d'entraînement le jour de la cérémonie d'ouverture. Le centre de fitness du VOJ est disponible pour les entraînements de taekwondo et de basket-ball. Veuillez vous référer à la Section 29.5 pour le dernier calendrier des entraînements (sujet à modifications).

3.2.1 Entraînement avant la compétition

Entre l'ouverture officielle du VOJ et le début des entraînements officiels des différentes disciplines sportives, les CNO auront la possibilité de réserver des sessions d'entraînement 24 heures à l'avance au centre d'information des événements situé dans le bâtiment 2 de la zone résidentielle du VOJ. Les sites d'entraînement et les heures seront attribués sur le principe du «premier arrivé, premier servi ». L'équipe du NYOGOC chargée des compétitions se réserve le droit de réattribuer les heures de réservation si celles-ci sont libres ou si l'équipe ou l'athlète les ayant réservées ne se présente pas à l'heure.

3.2.3 Entraînement officiel

Entre le début des entraînements officiels et la fin des compétitions, les entraînements se dérouleront selon l'horaire des entraînements défini par l'équipe du NYOGOC chargée des compétitions. Celle-ci se réserve le droit de réattribuer les heures de réservation si l'équipe ou l'athlète les ayant réservées ne se présente pas à l'heure.

3.2.4 Entraînement après la compétition

Conformément aux règles du CIO s'appliquant aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, chaque sport réservera, en principe, quelques-uns des sites d'entraînement pour l'entraînement après la compétition (excepté les sports équestres). À partir de la fin de chaque sport jusqu'à la fermeture du VOJ, les CNO seront priés d'effectuer leurs réservations auprès du centre d'information sur les épreuves du village au moins 24 h à l'avance. Les sites d'entraînement et les heures seront attribués sur le principe du « premier arrivé, premier servi ». L'équipe du NYOGOC chargée des compétitions se réserve le droit de réattribuer les heures de réservation si celles-ci sont libres ou si l'équipe ou l'athlète les ayant réservées ne se présente pas à l'heure.

3.3 Réunions techniques et réunions des chefs d'équipe

La réunion technique ou la réunion des chefs d'équipe de chaque discipline sportive se tiendra avant le début de chaque compétition. Veuillez vous référer à la Section 29.6 pour plus d'informations (le moment de ces réunions peut être sujet à modifications).

3.4 Équipement sportif

3.4.1 Liste des équipements sportifs fournis par le NYOGOC et apportés par les CNO

N°	Épreuve	Équipements sportifs fournis par le NYOGOC	Équipements sportifs apportés par les CNO	Remarques sur les équipements sportifs apportés par les CNO
1	Sports aquatiques - plongeon	Tremplin (DURAFLEX)		
	Sports aquatiques - plongeon	Tapis (ROUGH-TEX)		
	Sports aquatiques - natation	Starting Block (OMEGA)		
2	Tir à l'arc	Blason (Bjorn Bengston)	Arcs et flèches	Les arcs et les flèches doivent être rangés dans leur étui lorsqu'ils ne sont pas utilisés ou durant le transport.
		Tapis (DANAGE DOMINO)		
3	Athlétisme	Disque, poids, marteau, javelot (marques, voir Section 3.4.1.1)	Perche	
4	Badminton	Volant (LiNing)	Raquette	
		Revêtement en ciment plastique (LiNing)		
5	Basket-ball	Ballon (Nike)		
		Panier de basket-ball (JinLing)		



N°	Épreuve	Équipements sportifs fournis par le NYOGOC	Équipements sportifs apportés par les CNO	Remarques sur les équipements sportifs apportés par les CNO
		Revêtement de sol (Sportscourts)		
6	Boxe	Casque, gants, bandage (Wesing)	Coquille, protège-dents	
		Ring (TaiShan)		
7	Canoë	Bateau de course (Nelo)	Pagaie	
		Bateau de slalom (Vajda)		
8	Cyclisme	Réparations (Shimano)	Vélo	
9	Équitation	Cheval		
		Harnais		
10	Escrime	Kendo (Absolute)	Épée	Les armes doivent être rangées dans leur fourreau lorsqu'elles ne sont pas utilisées ou durant le transport.
11	Football	Ballon (Adidas)		
12	Golf	Golf (Titleist)	Club de golf	
13	Gymnastique	Gymnastique artistique (TaiShan-AAI)		
		Gymnastique rythmique (TaiShan-AAI)	Cerceau, balle, ruban, massue	
		Trampoline (GaoFei)		
14	Handball	Ballon dames (Molten taille 2)		
		Ballon messieurs (Molten taille 3)		
		Revêtement de sol (Gerflor)		
		Goal (JinLing)		
15	Hockey	Balle (KOOKABURRA)	Cane, équipement pour les gardiens de but	
16	Judo	Tatami (TaiShan)	Judogi	
17	Pentathlon moderne	Kendo (Absolute)	Épée	Les armes doivent être rangées dans leur fourreau lorsqu'elles ne sont pas utilisées ou durant le transport.

N°	Épreuve	Équipements sportifs fournis par le NYOGOC	Équipements sportifs apportés par les CNO	Remarques sur les équipements sportifs apportés par les CNO
		Cible laser (Sim Power)	Carabine laser	Les CNO sont priés de consulter le guide de gestion des armes à feu et des munitions.
18	Aviron	Bateau (SwiftRacing)		
		Rame (SwiftRacing)		Les rames et pagaies seront fournies par le NYOGOC. Les officiers techniques décideront si les rames et pagaies apportées par les CNO sont conformes aux normes et peuvent être utilisées en compétition.
19	Rugby	Ballon (Gilbert)	Équipement de protection	
20	Voile	Bateau (laser)		
		Planche à voile (BIC Sport)		
21	Tir	Cible électronique (SIUS)	Pistolet et carabine à air comprimé	Le NYOGOC NE fournira PAS de munitions. Les CNO sont priés de consulter le guide de gestion des armes à feu et des munitions.
22	Tennis de table	Balle (Double Happiness)	Raquette	
		Table (Double Happiness)		
		Revêtement de sol (Tinsue)		
23	Taekwondo	Tatami (TaiShan)	Casque, équipement de protection, coquille de protection pour homme et pour femme	
		PSS (OMEGA)		
24	Tennis	Balle (Wilson)	Raquette	
25	Triathlon	Réparations (Shimano)	Vélo	
26	Volley-ball de plage	Ballon (Mikasa)		

N°	Épreuve	Équipements sportifs fournis par le NYOGOC	Équipements sportifs apportés par les CNO	Remarques sur les équipements sportifs apportés par les CNO
		Poteaux (JinLing)		
		Rembourrage pour poteaux (JinLing)		
		Filet (JinLing)		
27	Haltérophilie	Barre, haltère (messieurs : ZhangKong)		
		Barre, haltère (dames : Double Happiness)		
28	Lutte	Tatami (TaiShan)	Maillot et chaussures de lutte	

Remarque :

Les CNO sont priés de se mettre en relation avec l'agence de voyage officielle afin de s'assurer que tous les équipements sportifs nécessaires ont été enregistrés par l'agence et que les compagnies aériennes sont en mesure de les transporter. Pour les perches, les CNO sont priés de communiquer à l'agence de voyage officielle la longueur maximale des perches afin de s'assurer que les compagnies aériennes en autorisent le transfert par avion.

3.4.1.1 Équipements des épreuves de lancer fournis par le NYOGOC

Hommes				
N°	Société	Description	Couleur	Cert. N°
Poids 5 kg				
QQ-18	Jinling Sports	Fer, dia. : 100 mm	Argenté	1-10-0476
F292B	Nishi	Acier, dia. : 110mm	Argenté	1-06-0357
5132500	Nordic Sport	Cuivre, dia. : 100 mm	Or	1-03-0294
8350014	Anand	Fer transformé, dia. : 114mm	Rouge	1-08-0398
Disque 1,5 kg				
DSR-P16	Bhalla international	Haute rotation, bordure acier, côtés en plastique	Rouge	1-04-0316
DSB-P15	Bhalla international	Faible rotation, bordure acier, côtés en plastique	Bleu	1-06-0378
F332A	Nishi	Super HM, bordure acier, côtés RFP	Violet/Jaune/ Blanc	I-06-0359
7008150	Anand	Faible rotation, ABS	Rouge	1-07-0389
TB-9	Jinling Sports	Bordure acier, surface en plastique		Certifié
Marteau 5 kg				

F242B/F352/F353	Nishi	Acier, dia. : 100 mm	Violet	I-08-0403
5125500/5120040	Nordic	Cuivre, dia. : 100 mm	Or	I-03-0297
PM-5/100/UP/UW-130	Polanik	Acier transformé, dia. : 100 mm	Jaune	I-99-0157
PM-5/S/UP/UW-130	Polanik	Acier inoxydable, dia. : 100 mm	Argenté	I-00-0202
9250000	Anand	Acier, dia. : 100 mm	Bleu	1-08-0402
LQ-12	Jinling Sports	Fer, dia. : 100 mm	Argenté	Certifié
Javelot 700 g.				
700SC90	Nemeth	Compétition : 90 m, aluminium, chaîne blanche	Bleu/Jaune/Orange	I-08-0415
7914705	Nordic	Acier, chaîne lavande	Spirale jaune/rose	I-02-0254
SM10-700	Polanik	Aluminium	Carbure de calcium gris, transparent	I-11-0540
BQ-5	Jinling Sports	Aluminium	Jaune/coloré	1-10-0478
Dames				
N°	Société	Description	Couleur	Cert. N°
Poids 3kg				
8330090	Anand	Fer transformé, dia. : 90mm	Rose	I-12-0567
8330100	Anand	Fer transformé, dia. : 100 mm	Rose	I-12-0568
N1118H	Nelco	Fer transformé, dia. : 97mm	Vert	I-13-0636
NF293A	Nishi	Acier, dia. : 109mm	Argenté	I-12-0571
VSP-300C	Polanik	Acier, dia. : 100 mm	Différentes couleurs	I-11-0533
QQ-20	Jinling Sports	Fer, dia. : 90mm	Argenté	Certifié
Disque 1kg				
7002100	Anand	ATE doré, bordure cuivre blanc, ABS	Blanc	I-05-0323
N1105B	Nelco	Haute rotation, bordure acier inoxydable, surface en plastique	Noir	I-99-0092
F333A	Nishi	HM élevé, bordure acier, surface FRP	Violet/noir/blanc	I-02-0256
TB-7	Jinling Sports	Bordure acier, surface en plastique	Bleu/orange	1-05-0347
Marteau 3kg				
9230090/9700100	Anand	Fer transformé, dia. : 90mm	Rose	I-12-0570
NF244A/F352/F353	Nishi	Acier, dia. : 85mm	Jaune clair	I-12-0572
5127300/5120040	Nordic	Acier inoxydable, dia. : 90mm	Argenté	I-12-0611
PM-3/85/UW/UP-110	Polanik	Acier, compétition, dia. : 85mm	Différentes couleurs	I-11-0535
LQ-16	Jinling Sports	Fer, dia. : 95mm	Argenté	Certifié
Javelot 500g.				
7914704	Nordic	Acier, chaîne rouge	Blanc/noir	I-12-0549

SM12-500	Polanik	Aluminium	Carbure de calcium gris, transparent	I-12-0623
500SC50	Nemeth	50 m, aluminium, chaîne blanche	Bleu/jaune/rouge	I-11-0542
BQ-7	Jinling Sports	Aluminium	Jaune/coloré	Certifié

Remarque : Remarque : les athlètes sont autorisés à apporter leur équipement sportif pour les épreuves de lancer, mais il doit répondre aux exigences suivantes :

1. Facilement reconnaissable et certifié par l'IAAF ;
2. Non inclus dans la liste officielle du NYOGOC ;
3. Conforme aux règlements de l'IAAF après contrôle ;
4. Utilisable par les autres athlètes jusqu'au terme de l'épreuve.

3.4.2 Entreposage des équipements sportifs apportés par les athlètes

N°	Sport	Équipement sportif	Chambre des athlètes	Site	Remarques
1	Sports aquatiques	——	——	——	
2	Tir à l'arc	Arcs et flèches	√	——	Doivent être rangés dans leur boîte.
3	Athlétisme	Perche *	——	√	
4	Badminton	Raquette	√	——	
5	Basket-ball	——	——	——	
6	Boxe	Coquille, protège-dents	√	——	
7	Canoë	Pagaie	√	√	
8	Cyclisme	Vélo *	——	√	
9	Équitation	——	——	——	
10	Escrime	Épée	√	——	Les armes doivent être rangées dans leur fourreau si elles ne sont pas utilisées et pendant le transport.
11	Football	——	——	——	
12	Gymnastique	Cerceau, balle, ruban, massue	√	——	
13	Golf	Club de golf	√	——	
14	Handball	——	——	——	
15	Hockey	Cane, équipement	√	——	

N°	Sport	Équipement sportif	Chambre des athlètes	Site	Remarques
		pour les gardiens de but			
16	Pentathlon moderne	Épée	√	——	Les armes doivent être rangées dans leur fourreau si elles ne sont pas utilisées et pendant le transport.
	Pentathlon moderne	Pistolet laser *	——	√	
17	Aviron	——	——	——	
18	Rugby	Équipement de protection	√	——	
19	Voile	——	——	——	
20	Tir	Pistolet ou carabine à air comprimé *	——	√	Les armes à feu et les munitions se sont pas autorisées dans le VOJ. Les CNO sont priés de consulter le guide de gestion des armes à feu et des munitions.
21	Tennis de table	Raquette	√	——	
22	Taekwondo	Casque, équipement de protection, coquille de protection pour homme et pour femme	√	——	
23	Tennis	Raquette	√	——	
24	Triathlon	Vélo *	——	√	
25	Volley-ball de plage	——	——	——	
26	Haltérophilie	——	——	——	
27	Judo	Judogi	√	——	
28	Lutte	Maillot et chaussures de lutte	√	——	

Remarque : les équipements sportifs non énumérés ci-dessus ne pourront pas être apportés à l'intérieur du VOJ ; les équipements marqué d'un astérisque * seront directement transportés du point d'entrée désigné jusqu'aux sites de compétition ou d'entraînement et ne seront pas autorisés



à l'intérieur du VOJ.

3.4.3 Politique relative aux équipements sportifs

1. Veuillez vous reporter aux Sections 10 et au point 3.4.2 de cette Section du manuel pour les informations concernant le transport, l'importation/l'exportation et l'entreposage des équipements sportifs arrivant comme bagages accompagnés.

2. Veuillez vous reporter aux Sections 17 et au point 3.4.2 de cette Section du manuel pour les informations concernant le transport, l'importation/l'exportation et l'entreposage des équipements sportifs envoyés comme fret.

3. Veuillez vous reporter à la Section 17 et au point 3.4.2 de cette Section du manuel pour les informations concernant le transport, l'importation/l'exportation et l'entreposage des armes à feu et munitions de sport.

4. Culture & Éducation

4.1 Présentation

> « Participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse ne se limite pas simplement au sport et à la performance. Il s'agit également de rencontrer des personnes de cultures et d'origines différentes, d'apprendre des connaissances importantes pour une carrière d'athlète et d'expérimenter les valeurs olympiques ».
>
> Thomas Bach, président du CIO

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse représentent l'événement sportif ultime pour les jeunes athlètes, un événement qui ne se limite toutefois pas à la compétition et à la performance. Ils consistent en l'apprentissage d'aptitudes essentielles, la rencontre entre des cultures différentes et le partage des valeurs olympiques que sont l'excellence, l'amitié et le respect. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse consistent essentiellement en la compétition, l'apprentissage et la célébration. Dans le contexte des Jeux Olympiques de la Jeunesse, le Programme Culture et Éducation (PCE) de Nanjing 2014 a été conçu comme une expérience unique et marquante pour inspirer les jeunes participants. Un choix d'activités riches et variées insufflera aux athlètes et aux jeunes participants des compétences de vie et sportives, leur permettant de développer leur carrière sportive et de promouvoir un style de vie sain. Ils apprendront au contact de leurs pairs et de nombreux champions qui endosseront le rôle de modèle. En fin de compte, le CIO et le NYOGOC espèrent que l'expérience de chaque participant aux JOJ leur laissera un souvenir indélébile et un patrimoine durable. Avec le Programme Culture & Éducation de Nanjing 2014, chaque participant sera inspiré à devenir un champion dans la vie, un ambassadeur du sport et un porte-parole des valeurs Olympiques d'excellence, de respect et d'amitié.

4.1.1 Présentation générale

Pour un vrai champion, la victoire n'est pas seulement un résultat, elle combine responsabilité sociale, style de vie sain et respect mutuel. Les activités du PCE seront une expérience inoubliable. Pendant les Jeux, les jeunes athlètes auront l'occasion de se faire des amis du monde entier, de vivre la puissance du sport et de rencontrer les athlètes modèles. Le PCE offrira à tous les participants des Jeux Olympiques de la Jeunesse une expérience passionnante et inoubliable sur cinq thèmes reflétant les valeurs olympiques :

- olympisme
- développement des compétences
- bien-être et mode de vie sain
- Responsabilité sociale
- Expression

Des activités seront organisées dans et à l'extérieur du village olympique pour les athlètes et les autres jeunes participants. Le programme incitera les jeunes à faire partie du Mouvement

olympique, à embrasser les valeurs olympiques et à faire avancer l'esprit olympique.

4.1.2 Activités du Programme Culture et Éducation au sein du VOJ

4.1.2.1 Festival de la jeunesse

Tous ensemble - Une fête de bienvenue informelle se tiendra dans sur la place du VOJ le 15 août 2014, de 19h30 à 20h10. Les athlètes pourront aussitôt s'imprégner de l'esprit unique des Jeux et comprendre comment mettre à profit les opportunités d'apprentissage qu'ils rencontreront durant les 12 jours des Jeux.

Monte le son - Les participants pourront expérimenter différentes traditions et la fusion de différentes cultures.
Des spectacles artistiques mettant en scène le sport, la culture et la mode seront organisés sur la place du Village pour attirer les jeunes et les inviter à participer. De jeunes artistes seront invités à donner différentes représentations dans le domaine de la musique, de la danse, de l'opéra et des arts martiaux.

4.1.2.2 Stimule tes compétences

Discussions avec les champions - Les athlètes modèles participeront à chaque volet des Jeux Olympiques de la Jeunesse dans le but d'inspirer, d'encourager et de guider les jeunes athlètes. Les séances de discussions avec les champions permettront aux athlètes modèles de partager leurs expériences, de conseiller les jeunes participants, d'aborder des sujets spécifiques et d'expliquer les carrières dans les différents sports. Les discussions donneront aux jeunes athlètes l'occasion de débattre de sujets variés liés aux carrières sportives ou à la préparation de leur vie après le sport au niveau professionnel.

Salon des athlètes modèles - Ce salon offrira aux jeunes athlètes l'occasion d'une rencontre informelle avec les athlètes modèles. Ce sera un lieu privilégié au VOJ pour rencontrer les champions. Le salon sera situé au cœur de la zone d'apprentissage et de partage gérée par le CIO sur la place du VOJ.

Musique pour soulager le stress - Les participants peuvent soulager le stress, la pression et l'anxiété par le plaisir de la musique. Les participants peuvent également essayer des méthodes traditionnelles chinoises de fitness et de détente.

Ateliers cuisine santé - Les athlètes qui participeront à cet atelier pourront découvrir différentes cultures culinaires, apprendre quelques techniques de cuisine simples et découvrir des règles de nutrition.

Stand pour la protection de l'environnement - Le stand pour la protection de l'environnement sera installé sur la place du VOJ et présentera les principales préoccupations environnementales actuelles, des conseils pour vivre de manière écologique et des jeux interactifs. Dans un espace

conçu de manière naturelle, respectueuse de l’environnement, écologique et pauvre en émissions de carbone, les activités proposées ont pour but de promouvoir le développement durable de façon ludique et d’encourager un mode de vie en harmonie avec la nature.

Le sport en toute sécurité - Le stand du CIO intitulé le Sport en toute sécurité, offrira l'accès à 3 outils pédagogiques sur le harcèlement et les abus sexuels dans le sport et sur une Image d'un Corps Sain dans le Sport, afin d'aider à sensibiliser le public sur ces questions importantes et d'offrir aux athlètes des conseils sur la manière de créer un environnement de prévention et de protection.

Prévention des blessures - Les athlètes auront la possibilité de tester une nouvelle application pour la prévention des blessures et recevront des conseils pratiques en la matière.

Jouer sans tricher - Le stand du CIO intitulé «Jouer sans tricher», proposera des activités interactives et des ateliers afin de sensibiliser les athlètes aux risques liés aux paris sportifs. Ces activités seront pratiques, courtes et amusantes pour que les athlètes apprennent en s'amusant. Un programme court sera disponible pour l'entourage, également sur le thème de la promotion de l'intégrité dans le sport et du fair-play.

Programme carrière d'athlète - Ce stand proposera des activités en continu pour présenter aux athlètes le programme Carrière d'athlètes du CIO, qui comprend les deux ateliers suivants : «Trouvez l’équilibre dans votre vie» et «Organisez votre temps». Ces ateliers donneront des éléments sur l'importance d'un réseau de soutien pour aider les athlètes à équilibrer éducation et sport ; ils permettront également d’évoquer la façon dont une bonne gestion du temps peut aider les athlètes dans leur vie quotidienne. Les ateliers seront animés par des membres de la Commission des athlètes du CIO qui partageront leurs expériences personnelles dans ces domaines avec les athlètes.

Activités sur les problèmes mondiaux - Ces activités seront menées par des organisations internationales, ce qui permettra aux jeunes de renforcer leur conscience et leur compréhension des problèmes mondiaux. Elles seront proposées de manière permanente et interactive, accompagnées d’ateliers sur le fair-play, la promotion de la paix et l’éducation olympique, la prévention du VIH/SIDA, la santé sexuelle, les valeurs humanitaires et les premiers secours. Ces activités sont conçues pour être pratiques, courtes et ludiques afin de faire passer un message aux athlètes tout en s’amusant.

Programme de sensibilisation pour un avenir sans dopage – L’Agence mondiale antidopage (AMA) présentera son programme de sensibilisation pour un avenir sans dopage à l’aide d’activités interactives pour aider les jeunes athlètes à mieux comprendre leurs droits et responsabilités sur ce thème essentiel. Des experts du domaine venant des quatre coins du monde se joindront à l’AMA pour permettre aux jeunes athlètes d’interagir avec eux et de poser leurs questions sur le sujet. Une déclaration d’engagement pour un monde sans dopage sera également mise à disposition afin que les athlètes puissent la signer et soutenir ce mouvement.



4.1.2.3 Village des cultures du monde

Décorés par les écoles locales, les stands du village des cultures du monde seront dispersés dans le VOJ afin de présenter la diversité culturelle mondiale. Les stands des CNO seront présentés en 4 vagues. Les athlètes pourront visiter ces stands à tout moment pendant les heures d'ouverture pour mieux comprendre les coutumes et la culture des autres pays et territoires et échanger avec les étudiants locaux.

N°	Continent	Nombre de CNO	Dates
1	Europe	49	15 – 18 août (4 jours)
2	Afrique	53	19 – 21 août (3 jours)
3	Amérique et Océanie	58	22 – 24 août (3 jours)
4	Asie	43	25 – 28 août (4 jours)

4.1.2.4 Médias numériques et médias sociaux

Centre des médias numériques - S'appuyant sur les médias numériques et les médias sociaux, comme les sites Internet et les réseaux sociaux, les participants pourront se tenir au courant des activités pendant les Jeux, se faire de nouveaux amis et partager leur expérience des Jeux Olympiques de la Jeunesse avec famille et amis. Les participants peuvent maximiser l'utilisation des médias numériques et sociaux dans leur vie professionnelle et personnelle. Des activités interactives amusantes seront également organisées dans les deux centres des médias numériques.

PDV VOJ - Le programme d'entraînement 'point de vue des athlètes du VOJ' a été mis sur pied pour fournir aux participants des instructions et le matériel nécessaires pour créer des vidéos qui refléteront leur expérience et leurs émotions. Ils pourront de cette manière partager leur expérience à Nanjing avec d'autres jeunes et les inspirer à vivre des expériences similaires !

Apprentissage des médias au CIO - Deux sessions ouvertes sont prévues par les spécialistes du domaine des médias et les athlètes modèles, qui prodigueront leurs conseils sur la manière de communiquer avec les médias et de se présenter avec un certain impact.

Le plan des activités du PCE au Village sera distribué à tous les résidents pendant les Jeux.

4.1.3 Activités du PCE à l'extérieur du VOJ

4.1.3.1 Stimule tes compétences

À la découverte des Jeux – Les athlètes, officiels d'équipe et officiels d'équipe supplémentaires pourront visiter le musée olympique de Nanjing gratuitement et ainsi découvrir l'esprit unique des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le musée olympique de Nanjing se trouve à 1 kilomètre du VOJ.

Le Musée olympique de Nanjing, gratuit, est également ouvert au public

4.1.3.2 À la découverte de Nanjing

Aventure et chasse au trésor - Le Parc forestier national de Laoshan à Nanjing est situé en face du VOJ, de l'autre côté du fleuve Yang-Tsé, et accueillera le site du cyclisme durant les Jeux. Avec une forêt recouvrant plus de 90 % de la surface, le parc peut se targuer de posséder un système écologique riche, une faune et une flore abondantes et un environnement apaisant. Ce parc forestier national est le plus grand de la province de Jiangsu. Des activités par équipe telles que des courses d'orientation et des descentes en rappel seront organisées dans le parc. Les athlètes pourront également apprendre des techniques de jeu et comprendre l'importance du travail en équipe.

Exploration des remparts de la vieille ville - Avec sa conception unique et sa taille prodigieuse, la section Taisheng des remparts de la ville de Nanjing datant de la dynastie Ming (1368-1644) est l'accomplissement d'un remarquable savoir-faire architectural. Elle représente la richesse de la civilisation et intègre les montagnes, l'eau, la ville et les forêts. Une balade le long des anciens remparts de la ville et d'autres activités telles que la cuisson de briques, la création de cerfs-volants et des activités d'extérieur en petits groupes seront organisés, afin de permettre aux athlètes de connaître l'histoire et la culture de Nanjing.

Agriculture écologique - La base d'apprentissage expérimentale de Xing Zhi, située sur un très beau campus scolaire, dispose d'un ensemble complet de sites et d'installations parmi lesquelles un centre des sciences, un centre sportif et culturel, un verger, une plantation de thé et un jardin potager. Les participants pourront acquérir des connaissances sur la protection de l'environnement et les faibles émissions de carbone, s'essayer à l'agriculture écologique avec la cueillette des feuilles de thé, et pourront dessiner des fleurs de lotus et échanger avec des étudiants et agriculteurs locaux.

4.1.3.3 Site des sports de démonstration de Nanjing 2014

CONCEPT –
DÉMONSTRATION – ESSAIS – URBAIN – JEUNE

En décembre 2013, le Comité exécutif du CIO a pris la décision d'inviter quatre nouveaux sports, qui ne sont pas au programme olympique, à faire partie des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing (JOJ).

Dans l'esprit visant à faire des JOJ un événement unique et attrayant pour un public jeune, les sports suivants ont été choisis comme sports de démonstration :

- ✓ **Rollers**
- ✓ **Escalade**
- ✓ **Skateboard**
- ✓ **Wushu**

À la suite de cette décision, le CIO, en étroite collaboration avec le NYOGOC, a développé un concept permettant à ces quatre sports de se présenter dans un environnement jeune, agréable et urbain.

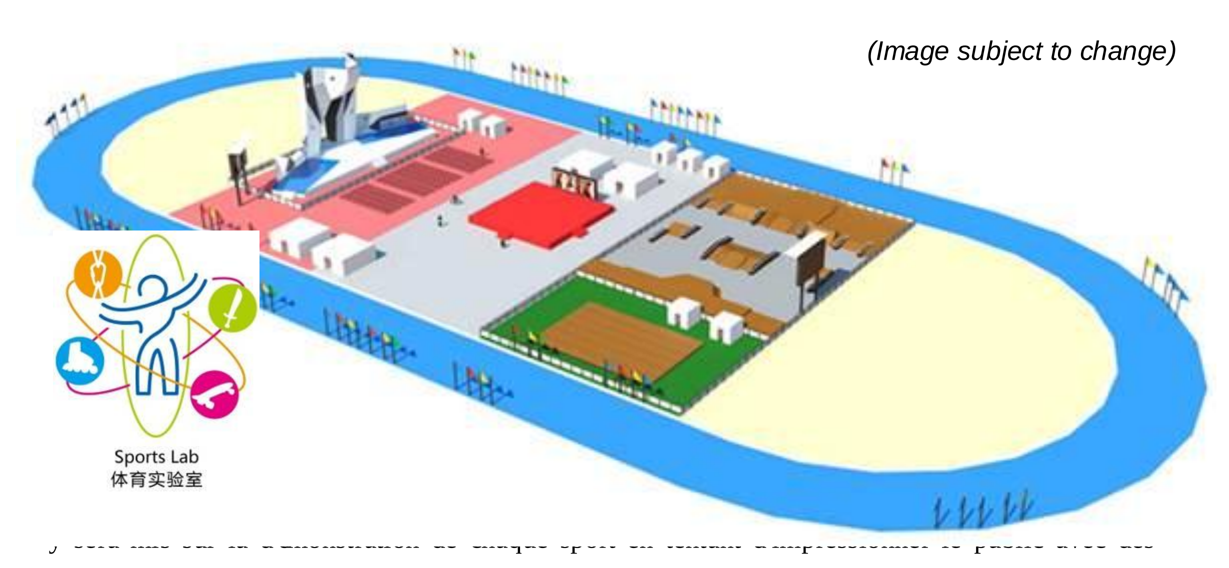
Le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** fait partie intégrante du



Programme Culture et Éducation (PCE) à l'instar des autres activités d'initiation aux sports organisées pendant les JOJ.

ORGANISATION & ACTIVITÉS –

Le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** sera un site unique tout-en-un – avec un tapis de wushu, un skate park, un mur d'escalade et une piste roller.



actions extrêmes dans un esprit de divertissement total.

Les quatre sports feront venir à Nanjing leurs seize meilleurs athlètes internationaux et chinois pour présenter leur profession au monde entier via différentes séances organisées chaque jour. Ces délégations sont sous la seule responsabilité de leurs fédérations internationales respectives.

Sur ce site, des activités seront organisées par les meilleurs entraîneurs nationaux et internationaux de leurs disciplines respectives. Une assistance médicale sera également disponible sur le site.

Quatre types d'activités auront lieu sur le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** :

ÉCHAUFFEMENT	Réservé aux athlètes pour s'échauffer pour leurs présentations.
DÉMONSTRATIONS	Les athlètes présentent leurs aptitudes et divertissent les spectateurs par des actions impressionnantes de leurs disciplines respectives.
INITIATION	Ouvertes aux jeunes de Nanjing et aux athlètes des JOJ, des sessions d'initiation seront organisées sous la supervision d'éducateurs et d'entraîneurs. Elles comprendront : ✓ Une explication sur comment utiliser le matériel et le terrain ✓ Une présentation des participants ✓ Un apprentissage expliquant comment les participants peuvent développer au mieux leurs capacités
ATHLÈTES DES JOJ	Des séances d'initiation spécifiques seront réservées pour les athlètes des JOJ de 18h00 à 19h00 tous les jours. Les athlètes des JOJ sont toutefois invités à venir assister aux activités du **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** à tout moment. Aucune inscription n'est nécessaire, les athlètes des JOJ peuvent simplement se

présenter et regarder ou essayer le sport. Tout athlète des JOJ peut demander conseil aux entraîneurs professionnels.

Des créneaux horaires de 30 minutes ont été attribués à chaque sport, pour une alternance entre les sports. Voyez ci-dessous un exemple d'un horaire journalier. Veuillez vous référer au site Internet de Nanjing 2014 pour un calendrier complet des activités.

Échauffement | Démonstration | Initiation | Athlètes JOJ

Jour 1	08h00 – 08h30	08h30 – 09h00	09h00 – 09h30	09h30 – 10h00	10h00 – 10h30	10h30 – 15h30	15h30 – 16h00	16h00 – 16h30	16h30 – 17h00	17h00 – 17h30	17h30 – 18h00	18h00 – 18h30	18h30 – 19h00
Wushu													
Escalade						PAUSE							
Skateboard													
Rollers													

Pour accueillir les spectateurs et les clients accrédités, le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** sera ouvert tous les jours du 17 au 27 août, de 08h00 à 10h30 et de 15h30 à 18h00.

De 18h00 à 19h00 tous les jours, le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** sera réservé aux athlètes des JOJ.

EXPÉRIENCE D'ATHLÈTE DES JOJ –

Le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** fait partie intégrante du PCE avec des créneaux horaires réservés aux athlètes des JOJ tous les jours.

Tous les athlètes et officiels d'équipe sont les bienvenus pour assister aux démonstrations dans les quatre disciplines non-olympiques et pour goûter à des pratiques sportives différentes pendant les programmes d'activités quotidiens.

Étant donné qu'il s'agit d'un site extérieur, il est conseillé aux athlètes d'emporter de l'eau, de porter une casquette, de s'enduire de crème solaire et de prendre des mesures de protection contre les températures élevées de Nanjing.

COMMENT S'Y RENDRE –

Le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** est situé dans le parc Fishmouth Wetlands, à 2 km du Village olympique de la jeunesse, en bordure du Yang-Tsé. Il est facilement accessible à pied, le long du « couloir vert » ou via le service de navettes en commun. Le **SITE DES SPORTS DE DÉMONSTRATION DE NANJING 2014** sera inclus dans le plan des transports général. Veuillez vous référer au Guide des transports pour plus d'informations. Pendant toute la durée des Jeux Olympiques de la Jeunesse, des transports en commun seront organisés pour desservir le site.



4.1.3.4 Programme d'initiation aux sports

Des activités d'initiation aux sports se dérouleront dans les écoles, sur le site des festivités en ville, au VOJ ainsi que sur les sites de compétition et ont pour but de promouvoir les sports des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Des sports et jeux intéressants seront proposés aux athlètes, aux étudiants, aux jeunes et autres groupes de personnes pour leur permettre de comprendre les activités sportives et d'y participer. L'objectif est de promouvoir un mode de vie sain et heureux.

4.1.3.5 Sites des festivités en ville

Initiations sportives, expositions artistiques, spectacles culturels, rencontres avec athlètes modèles et autres activités culturelles et éducatives se tiendront sur le site des festivités en ville. Ces activités impliquent la ville entière de Nanjing dans la célébration des Jeux olympiques de la jeunesse et offrent des possibilités pour les collectivités locales et les touristes de participer à ce grand événement.

Site des festivités en ville :

- Wanda Plaza
  No.98, Jiangdong Middle Road
  Jianye District, Nanjing

Les services de navettes communes (CCS) et les services programmés (PPS) sont à la disposition des athlètes qui souhaitent participer aux activités du programme PCE qui se déroulant en dehors du VOJ.

4.2 Inscription

Aucune procédure d'inscription n'est nécessaire pour participer aux activités du PCE au sein du VOJ.

Seuls les Chefs de mission, les officiels d'équipe, les jeunes ambassadeurs et les détenteurs de carte de procuration ont le droit d'inscrire des athlètes aux activités du PCE se déroulant à l'extérieur du VOJ, à savoir :

- À la découverte de Nanjing - aventure et chasse au trésor
- À la découverte de Nanjing - exploration des remparts de la vieille ville
- À la découverte de Nanjing - agriculture écologique
- Initiation aux sports - Initiation au canoë-kayak

Les inscriptions seront ouvertes un jour avant le début de l'activité au guichet d'information et d'inscription du PCE dans le centre d'information sur les épreuves et manifestations au rez-de-chaussée du Bâtiment n°2 du VOJ. L'inscription à l'initiation au canoë-kayak ne peut être effectuée que les 22 et 23 août 2014. Les inscriptions se feront sur le principe du « premier arrivé, premier servi », priorité étant donnée aux athlètes et aux jeunes ambassadeurs. Les officiels d'équipe peuvent également s'inscrire à ces activités en tant

qu'observateurs.

4.3 Défi des athlètes

Le défi des athlètes est un programme de motivation qui a pour but d'encourager et d'inciter les jeunes athlètes à participer au programme culture et éducation. Les athlètes utiliseront leur YOGGER pour enregistrer leur participation aux activités du PCE et interagir avec les autres athlètes.

Les athlètes doivent satisfaire à certaines exigences afin de compléter le défi des athlètes. Ces exigences sont conçues pour être amusantes, interactives et à la portée de tous les participants, quels que soient leur sport et leur calendrier de compétition.

Les exigences sont les suivantes :

- Participation aux activités de PCE
- Interaction avec les autres
- Appel à l'action

Le défi des athlètes est conçu spécialement et exclusivement pour les athlètes. Lorsqu'ils auront satisfait à un certain nombre d'exigences, les athlètes pourront recevoir un ensemble d'objets à collectionner de Nanjing 2014 au guichet d'information du PCE situé sur la place du VOJ.

4.4 YOGGER

Le YOGGER est une plateforme en ligne dédiée aux athlètes participants. Le YOGGER est une plate-forme en ligne dédiée aux athlètes participants qui leur permettra d'accéder à toutes les informations nécessaires pour profiter au maximum de l'expérience des JOJ.
Une clé de connexion à la plate-forme sera distribuée aux athlètes ainsi qu'aux officiels d'équipe à leur arrivée à Nanjing, un outil qui leur donnera la possibilité d'échanger des informations de façon instantanée durant les Jeux. Le YOGGER jouera un rôle primordial dans l'expérience de Compétition, d'Apprentissage et de Partage des athlètes à Nanjing 2014.

Tous les membres des délégations des CNO sont invités à s'inscrire sur la plate-forme du YOGGER à l'adresse : http://yogger.olympic.org

Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche d'information sur NOCnet : http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/Yogger.aspx

4.5 Calendrier du programme culture et éducation pendant les Jeux

Lors de l'élaboration du PCE, le NYOGOC a attaché une grande attention à l'horaire des compétitions sportives. Les athlètes seront ainsi en mesure de profiter au maximum des activités du PCE pendant leur temps libre.

Les horaires du PCE ont deux volets. Le calendrier général du PCE, qui comprend toutes les

activités du programme, et le calendrier conjoint PCE et sport, qui guide de manière détaillée les athlètes concourant dans les différents sports. Les officiels d'équipes sont invités à faire bon usage du calendrier du PCE pour encourager leurs athlètes à participer aux activités du programme.

4.5.1 Calendrier général du Programme Culture & Éducation

La plupart des activités du PCE durant de 30 minutes à une heure seront organisées au sein du VOJ. Si les athlètes ont plus de temps entre les compétitions ou à la fin de celles-ci, ils peuvent choisir de participer à des activités en dehors du village. Ces activités durent entre une demi-journée et une journée entière.
Veuillez vous référer à l'**Annexe 29.8** pour le calendrier général du PCE. Le calendrier est sujet à modifications et mises à jour avant les Jeux.

4.5.2 Calendrier conjoint PCE et sport

Ce calendrier a été adapté à chaque sport et accorde une attention particulière aux compétitions et aux entraînements des athlètes. Le calendrier recommande différentes activités aux athlètes d'une discipline sportive en particulier, permettant également de guider les officiels d'équipe dans la planification du temps de leurs athlètes afin que ceux-ci puissent mieux participer à ces activités pendant leur temps libre.
Veuillez vous référer à l'annexe 29.9 pour le calendrier conjoint PCE et Sport. Le calendrier est sujet à mises à jour et à modifications avant l'ouverture officielle des jeux.

5. Procédure d'enregistrement des délégations

5.1 Présentation

Comme indiqué dans le *Manuel des Jeux Olympiques de la Jeunesse*, la procédure d'enregistrement des délégations (DRP) est la procédure officielle qui permet à chaque délégation des CNO de s'inscrire aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le NYOGOC s'accorde avec chaque CNO respectif sur tous les noms et privilèges des membres des délégations et athlètes à inscrire par sport/discipline/épreuve.

Ce n'est qu'à partir de la fin de la procédure d'enregistrement des délégations que le NYOGOC pourra distribuer les cartes provisoires aux CNO.

Ce n'est également qu'à partir de la fin de la procédure d'enregistrement des délégations que l'agence de voyage officielle des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014 délivrera les billets d'avion aux délégations des CNO.

5.2 Dates importantes

N°	Date	Action
1	6 juin 2014	Ouverture du système d'inscription aux compétitions en ligne
2	8 juin - 19 juillet	L'agence de voyage officielle distribue les formulaires de réservation de billets d'avion ainsi que les *formulaires de collecte des données de voyage* aux CNO n'ayant pas effectué de réservation per leur intermédiaire.
3	8 juin 2014	Fin des épreuves de qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse pour tous les sports
4	10 juin 2014	Projet de taille finale de l'équipe basé sur les places de qualification et les places d'universalité confirmées ; Les CNO commencent à confirmer la taille finale de leur équipe aux rleations aux CNO du NYOGOC
5	25 juin 2014	Date limite pour la confirmation écrite par les CNO de l'utilisation des places de qualification ; 1ère période de réaffectation des places de qualification discipline par discipline par le CIO ; Confirmation par les FI aux CNO des athlètes et équipes qualifiés et transmission de la liste au NYOGOC ; Finalisation et renvoi par les CNO du Rapport sur le statut des accréditations sur la base de la liste des participants confirmée et la taille finale des équipes



6	25 juin - 7 juillet	Finalisation des inscriptions (individuelles et par équipe) par les CNO qui possèdent plus de 70 places de qualification en sports individuels - Inscription par nom ; 2ème période de réaffectation des places de qualification discipline par discipline
7	30 juin 2014	Début de l'envoi des cartes d'accréditation provisoires aux CNO qui ont renvoyé leur confirmation du rapport sur le statut des accréditations
8	8 juillet 2014	Date limite pour l'inscription par nom ; Fermeture du système d'inscription par sport en ligne
9		Mise à jour de la taille finale de l'équipe Date limite de finalisation du rapport sur le statut de l'accréditation et de renvoi au NYOGOC
10		Le CIO démarre l'affectation des places sur invitation (uniquement d'application pour les épreuves d'athlétisme et les épreuves de natation individuelles)
11	9 juillet - 16 juillet	Finalisation par le CIO/Solidarité olympique et les FI de la réaffectation des places de qualification non utilisées
12	17 juillet	Date limite pour l'affecation par le CIO des places sur invitation (dans les épreuves d'athlétisme et les épreuves de natation individuelles)
13	18 juillet	Date limite pour tous les CNO pour finaliser et renvoyer le Rapport sur le statut des accréditations et le formulaire des conditions d'admissibilité ; Politique de remplacement tardif d'un athlète
14	19 juillet	Échéance pour la confirmation par les CNO de leurs réservations de billets d'avion auprès de l'agence officielle
15	25 juillet	Distribution à tous les CNO des informations sur l'attribution des logements du VOJ
16	10 - 11 août	Pré-ouverture du VOJ
17	10 - 16 août	Réunions d'accueil
18	10 - 16 août	Date limite pour la politique de remplacerment tardif d'un athlète (par moins de 72 heures avant le départ prévu vers Nanjing)
19	12 août	Ouverture du VOJ
20	30 août	Fermeture du VOJ

5.3 Compétence et principes des réunions d'enregistrement des délégations

5.3.1 Compétences

Les membres des délégations des CNO suivants sont concernés par la procédure d'enregistrement des délégations :

- Chef de mission (NOC)
- Officiels d'équipe (NOC) et officiels d'équipe supplémentaires (NOC A)
- Jeunes ambassadeurs (NOC)
- Athlètes (Aa)
- Président du CNO, secrétaire général et leurs invités accompagnants (NOC)
- Invités des CNO (NOC G)

5.3.2 Principes

La procédure d'enregistrement des délégations est le nom collectif désignant les différentes étapes de l'enregistrement des CNO. Tous les CNO sont priés de régler toutes les questions d'enregistrement le plus tôt possible.

La procédure d'enregistrement des délégations se fera par e-mail, fax et téléconférence. Le NYOGOC n'organisera pas de réunion préalable à l'enregistrement des délégations ni de réunion d'enregistrement des délégations au VOJ. Il s'agit là d'une différence importante par rapport à la procédure d'enregistrement applicable aux Jeux Olympiques.

Pour s'accorder sur les quotas et les droits d'accès de tous les membres de la délégation, la réglementation concernée est disponible sur le site Internet NOCnet. Veuillez consulter http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/Accreditation.aspx .

5.4 Principales étapes de la procédure d'enregistrement des délégations

5.4.1 Accréditation

5.4.1.1 Procédure de demande d'accréditation

Après réception des demandes d'accréditation des CNO, le NYOGOC a commencé à envoyer les *Rapports sur les statuts d'accréditation* aux CNO à partir du 1 mai 2014.

Chaque CNO doit modifier et confirmer le *Rapport sur le statut des accréditations* qui comprend le nom, le sexe, la date de naissance, le lieu de naissance, la nationalité, la fonction et l'image, sur la base du *Calculateur de la taille finale de l'équipe*, et devra ensuite signer la *Confirmation du rapport sur l'état d'avancement des accréditations* ainsi que les *Formulaires d'inscription et de conditions d'admissibilité*, qui devaient être renvoyés au NYOGOC avant le 8 juillet 2014.

5.4.1.2 Édition et distribution des cartes d'accréditation des Jeux Olympiques de la Jeunesse

Le NYOGOC produira et enverra par la poste les cartes d'accréditation olympique de la Jeunesse (CAJOJ) provisoires aux CNO qui auront avalisé leur *Rapport final sur l'état d'avancement des*



accréditations. Feuille de confirmation et d'entrée / Formulaires de conditions et d'admissibilité (ECF).

Avec une carte d'accréditation accompagnée d'un passeport valide ou de tout autre document de voyage international (valable au moins jusqu'au 31 décembre 2014) indiquant le même numéro d'identification que sur la carte d'accréditation, les participants accrédités en provenance de l'étranger peuvent séjourner en Chine et effectuer des entrées et sorties multiples sans visa durant la période allant du 16 juillet au 28 septembre 2014.

Pour les CNO qui n'auront pas renvoyé leur *Confirmation du rapport sur l'état d'avancement des accréditations* et leurs *Formulaires d'inscription et de conditions d'admissibilité* avant le 8 juillet 2014, le NYOGOC ne pourra pas garantir qu'ils reçoivent leur carte d'accréditation provisoire avant leur départ pour la Chine. Ils seront alors responsables des formalités d'obtention d'un visa pour la Chine auprès de leur ambassade et consulat en demandant une lettre d'invitation pour le visa auprès des coordinateurs régionaux des CNO.

Veuillez vous reporter à la **Section 6** de ce *Manuel* ou au *Manuel d'instructions pour l'accréditation des CNO* pour les détails concernant les règlements et les procédures d'accréditation.

5.4.2 Inscription aux compétitions

5.4.2.1 Système d'inscriptions aux compétitions

Le système d'inscription aux compétitions de Nanjing 2014 ouvrira le 6 juin 2014 et fermera le 8 juillet 2014 à minuit. Le département des inscriptions aux compétitions du NYOGOC confirmera auprès des CNO le *Rapport des inscriptions aux compétitions*.

Les CNO peuvent contacter les coordinateurs des inscriptions aux compétitions pour chaque continent, aux adresses suivantes :

Coordinatrice pour l'Asie	
Mme WANG Kun	Tél. : +862556661883 E-mail : wangkun@nanjing2014.org
Coordinatrice pour l'Europe	
Mme BAO Li	Tél. : +862556661410 E-mail : baoli@nanjing2014.org
Coordinatrice pour les Amériques	
Mme QIAN Cheng	Tél. : +862556661715 E-mail : qiancheng1@nanjing2014.org
Coordinatrices pour l'Océanie et l'Afrique	
Mme ZHAI Jia	Tél. : +862556661409 E-mail : zhaijia@nanjing2014.org
Mme CHEN Si	Tél. : +862556661951 E-mail : chensi1@nanjing2014.org

La Chaîne des Athlètes sera accessible à partir du 6 août 2014 sur le site Internet officiel de Nanjing 2014 (www.nanjing2014.org) pour publier les biographies des athlètes qui contiennent des informations telles que leur formation, leurs objectifs de carrière, leurs habitudes, etc.. Ces informations pourraient également être utilisées par les présentateurs sportifs et les médias pour assurer la présentation et la promotion des athlètes de tous les CNO. Les biographies des athlètes seront récupérées en même temps que les inscriptions par sport via le eSEQ où les CNO se connectent, trouvent le lien pour les biographies des athlètes et remplissent les formulaires en ligne. Le moment de récolte de ces informations est le même que pour les inscriptions par sport, du 6 juin au 8 juillet 2014. Après le 8 juillet, les CNO doivent envoyer les biographies des athlètes au NYOGOC via biography@nanjing2014.org. Les CNO est responsable des informations fournies. En ce qui concerne les éléments facultatifs dans le formulaire, veuillez nous transmettre le plus d'informations possible pour assurer la publicité de tous les jeunes athlètes. En principe, les biographies des athlètes envoyées sont considérées comme valables et vérifiées par les CNO. Si les CNO doivent modifier les informations présentées sur la Chaîne des athlètes, ils peuvent envoyer leurs demandes au NYOGOC via biography@nanjing2014.org.

5.4.2.2 Places de qualification

Les places de qualification pour Nanjing 2014 ont été déterminées conformément au *système de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing*, rédigé conjointement par le CIO et les FI respectives.

Pour les détails concernant le système de qualification de chaque épreuve, veuillez consulter la page dédiée du CIO :
http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/sports/Pages/default.aspx

5.4.2.3 Allocation des places d'universalité

La Commission tripartite des Jeux Olympiques de la Jeunesse attribuera les places d'universalité et les places sur invitation sur la base des résultats aux épreuves de qualification.

Seuls les athlètes ayant reçu l'une des places d'universalité avec la confirmation des FI concernées sont habilités à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing. Le NYOGOC encourage les CNO à confirmer l'obtention de ces places avec le bureau des inscriptions aux compétitions du NYOGOC dès que les places auront été attribuées.

5.4.3 Voyage international

Carlson Wagon-lit Travel (CWT) est l'agence de voyage officielle désignée par le CIO pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing. Les CNO doivent confirmer leur itinéraire auprès de l'agence de voyage officielle le plus rapidement possible et renvoyer au NYOGOC les documents suivants :

- *Rapport sur le statut des accréditations,*



- *Formulaire des conditions et d'admissibilité*,
- *Feuille de confirmation du Rapport sur le statut des accréditations au* NYOGOC.

L'agence de voyage officielle émettra émettra les billets d'avion sur la base de la *Feuille de confirmation du Rapport sur le statut des accréditations* transmis par le NYOGOC.

5.4.4 Finalisation de la procédure d'enregistrement des délégations

Le NYOGOC formule et distribue le *calculateur de la taille finale de l'équipe* en accord avec le *Rapport des inscriptions aux compétitions* confirmé par les CNO et les FI et CIO. Le calculateur présente les détails des droits et le nombre des officiels d'équipe (y compris les officiels d'équipe supplémentaires), des athlètes, des jeunes ambassadeurs et des jeunes reporters attribués à chaque CNO.

Les CNO sont priés de confirmer le *Rapport sur le statut des accréditations* en tenant compte du *calculateur de la taille finale de l'équipe* et de remplir et signer la *Confirmation du rapport sur l'état d'avancement des accréditations*. Ensuite, le *Rapport sur le statut des accréditations, le formulaire des conditions et d'admissibilité*, et la *Feuille de confirmation du rapport du statut des accréditations* doivent être renvoyés au NYOGOC (acr_noc@nanjing2014.org) pour le 8 juillet. La procédure d'enregistrement des délégations sera alors terminée.

Le NYOGOC recommande aux CNO de compléter la procédure d'enregistrement en soumettant le rapport sur l'état d'avancement des accréditations, la Confirmation du rapport sur l'état d'avancement des accréditations, les formulaires d'inscription et de conditions d'admissibilité ainsi que les biographies des athlètes le plus tôt possible. **Plus tôt la procédure sera entamée, plus celle-ci pourra se terminer rapidement et faciliter l'attribution de places d'universalité et de places sur invitation aux autres CNO.**

5.4.5 Étapes suivantes

5.4.5.1 Billets d'avion

Carlson Wagon-lit Travel (désigné ci-après CWT) est l'agence de voyage officielle désignée par le CIO pour les deuxièmes Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de Nanjing 2014. Dans le cadre de la procédure d'enregistrement des délégations, l'agence de voyage officielle a contacté chaque CNO pour organiser son voyage et commander ses billets d'avion. Ce n'est qu'à partir de la fin de la procédure d'enregistrement des délégations que l'agence de voyage officielle peut émettre les billets d'avion pour les CNO (chefs de mission, officiels d'équipes, athlètes et jeunes ambassadeurs) sur la base de la version finale du *Rapport sur le statut des accréditations*. Chaque CNO doit renvoyer le *Formulaire de réservation de billets d'avion* ou le *Formulaire de collecte de données de voyage* directement à l'agence de voyage officielle pour le 19 juillet 2014. Le NYOGOC organisera les services de transport à Nanjing sur la base des informations sur les arrivées et les départs fournies par l'agence officielle. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page :

http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/travel.aspx

5.4.5.2 Lettre d'invitation pour un visa

Une fois la procédure d'enregistrement terminée, les CNO qui n'ont pas reçu leur carte provisoire ou qui l'ont perdue peuvent demander une lettre d'invitation pour un visa en envoyant une photocopie du passeport du demandeur au Coordinateur des CNO compétent à partir du 20 juillet 2014.
Numéro d'assistance téléphonique : +86-25-56668081

Chaque CNO est prié de suivre la procédure de demande de visa à l'ambassade ou au consulat de Chine de son pays, et de notamment tenir compte des éléments suivants :
A. Documents pertinents pour la demande de visa
B. Durée de traitement du visa
C. Frais applicables

5.4.5.3 Remplacement d'athlètes

Pour plus de renseignements sur les politiques et les procédures pour les remplacements d'athlète, veuillez vous reporter à la **Section 6** de ce *Manuel*

5.4.5.4 Attribution des hébergements au Village olympique de la jeunesse

Une fois la procédure d'enregistrement des délégations terminée, le NYOGOC mettra à jour le plan final d'hébergement sur la base du *calculateur de la taille finale de l'équipe*. Le NYOGOC enverra aux CNO la *lettre d'information d'attribution des logements au village olympique de la jeunesse* le 25 juillet.

5.4.5.5 Réunions d'accueil des CNO

Les réunions d'accueil des CNO seront organisées au centre d'accueil à partir de la pré-ouverture du village olympique de la jeunesse le 10 août 2014. Après s'être soumis au contrôle de sécurité, les chefs de mission remettront le formulaire de conditions et d'admissibilité signé et fermé à leurs coordinateurs régionaux des CNO lors des réunions d'accueil. En cas de retard de l'équipe de la délégation du CNO supposée arriver à l'avance, les CNO sont priés de confirmer l'heure de la réunion pour le jour suivant auprès des coordinateurs. Les réunions comprendront les procédures suivantes :

A. Retrait des cartes de procuration

Les Chefs de mission peuvent autoriser d'autres membres de leur délégation à effectuer les tâches du chef de mission en utilisant les cartes de procuration.

Le Chef de mission de chaque CNO doit fournir le nom et le numéro de carte d'accréditation de la personne désignée pour recevoir la carte de procuration au moment de récupérer ladite carte. Le carte de procuration octroie à son détenteur le droit d'agir au nom du chef de mission, de demander, de recevoir et de signer pour des services auprès du centre des services aux CNO, du centre d'affaires des CNO et au guichet d'information du Programme Culture et Éducation, ainsi que d'assister aux Réunions des Chefs de mission. Les Chefs de mission doivent en outre être attentifs aux points suivants :

- les cartes de procuration seront gérées et attribuées par les chefs de mission ;
- les cartes de procuration devront être utilisées en combinaison avec la carte d'accréditation ;
- en cas de perte ou d'endommagement des cartes de procuration, les Chefs de mission devront contacter les coordinateurs régionaux des CNO en vue du remplacement ou de la réémission des cartes.

B. Retrait des cartes de transport des véhicules avec chauffeur (SVC)

Un certain nombre de cartes sera attribué à chaque CNO pour l'utilisation des services de véhicules partagés avec chauffeur. Les cartes SVC sont cessibles au sein d'un CNO mais ne peuvent être échangées entre CNO ou avec d'autres groupes de clients. Veuillez vous référer à la **section 24** du présent *manuel* pour plus de détails.

C. Retrait des cartes « Plus »

Une carte « Plus » offre aux membres des délégations des CNO des privilèges d'accès supplémentaires. Chaque CNO recevra un certain nombre de cartes « Plus » en fonction de la taille de sa délégation.
Pour plus d'informations sur les quotas, veuillez vous reporter à la Section 6.6.

D. Retrait des téléphones portables

Le NYOGOC mettra à disposition des délégations de CNO un téléphone portable avec un crédit de 400 RMB afin de faciliter les communications entre le Chef de mission et le NYOGOC.

E. Présentation des assistants CNO

Le NYOGOC affectera un certain nombre d'assistants formés spécialement à chaque délégation de CNO. Chargés de faire le lien entre les délégations des CNO et le NYOGOC, les assistants des CNO aideront les chefs de mission pour toute question concernant la délégation, y compris l'accompagnement des athlètes et officiels d'équipe aux entraînements, aux compétitions et aux activités du Programme Culture et Éducation. Ils fourniront également des services informels de traduction.

Les coordinateurs régionaux des CNO présenteront les assistants des CNO aux délégations lors de la réunion d'accueil des CNO.

Le NYOGOC affectera un nombre d'assistants des CNO en fonction du nombre d'athlètes composant chaque délégation CNO, comme suit :

Nombre d'athlètes	**Nombre d'assistants CNO**
1 -4	3
5 -30	4
31 -50	5
51 -70	6
Plus de 71	7

Les assistants des CNO parleront principalement l'anglais, mais également d'autres langues et travailleront tous les jours de 07h00 à 22h00. Ils n'effectueront pas d'horaire de nuit. Les tâches quotidiennes des assistants des CNO seront assignées par le Chef de mission, à l'exception des missions en tant que chauffeur. Le NYOGOC exige que des moments soient prévus pour les repas et les pauses des assistants des CNO. Le Chef de Mission sera chargé de s'assurer que chaque assistant CNO bénéficie d'une journée de congé après avoir travaillé 45 heures.

Au terme de la réunion d'introduction, des informations seront publiées sur le lieu d'hébergement du CNO au VOJ, sur la procédure de livraison des bagages, sur le lieu et l'horaire des Réunions des Chefs de mission, sur le Centre des services aux CNO et sur les services du standard d'interprétation multilingue.

Après la réunion, les assistants des CNO accompagneront les délégués des CNO pour valider leur CAJOJ et le personnel du VOJ les accompagnera à leurs appartements.

5.4.5.6 Envoi du formulaire d'inscription et de conditions d'admissibilité

Les CNO doivent penser à apporter leurs formulaire d'inscription et de conditions d'admissibilité originaux, signés, estampillés et dûment remplis. Le formulaire de conditions et d'admissibilité original sera récolté par les coordinateurs régionaux des services aux CNO qui le remettra au Centre d'accréditation au VOJ.

6. Accréditation

6.1 Présentation

Tous les membres des délégations des CNO qui participent aux Jeux de Nanjing 2014 devront compléter les procédures d'accréditation pour obtenir leur carte d'accréditation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (CAJOJ).

Cette section ne fournit que de brèves informations. Veuillez vous référer au *Manuel d'instructions pour l'accréditation des CNO* pour de plus amples informations.

Suivant les règles applicables du CIO en matière d'accréditation, le NYOGOC a établi quatre catégories d'accréditation pour les CNO :

- NOC
- Aa
- NOC A
- NOC G

Le titre/fonction et les droits d'accès associés à chaque catégorie sont détaillés dans le tableau des catégories d'accréditation des CNO ci-dessous. Pour les quotas d'accréditation, veuillez vous référer à la **Section 2.0** du *Manuel d'instructions pour l'accréditation des CNO.*

Catégorie	Titre/Fonction	Site	Zone	Tribune	Accès au restaurant du VOJ
CNO	Président de CNO Secrétaire général de CNO Invités accompagnants	Tous les sites VOJ	6, R, ROUGE	Tribune invités (G)	Néant
	Chef de mission Officiel d'équipe Jeunes ambassadeurs	Tous les sites VOJ	2, R BLEU	Tribune sport (S)	
Aa	Athlète	Sites sportifs de leur propre sport VOJ	2, R BLEU	Tribune sport des sites de leur propre sport Billets nécessaires pour des places assises dans la tribune des spectateurs d'autres sites.	
NOC A	Officiel d'équipe	Tous les	2, R	Néant	Néant

	supplémentaire	sites VOJ	BLEU		
NOC G	Invité du CNO	Tous les sites VOJ	ROUGE	Tribune sport (S)	Néant

6.2 Dates importantes

Dates importantes	**Activités**
30 juin 2014	Le NYOGOC procède à l'envoi des cartes provisoires aux CNO qui ont confirmé le *rapport sur le statut des accréditations*
8 juillet 2014	Échéance pour la confirmation par les CNO du *rapport sur le statut des accréditations*
16 juillet 2014	Début de la période de validité de la CAJOJ provisoire comme visa d'entrée en Chine
10 août 2014	Ouverture du centre d'accréditation du VOJ
30 août 2014	Fermeture du centre d'accréditation du VOJ
28 septembre 2014	Fin de la période de validité de la CAJOJ comme visa d'entrée en Chine

6.3 Formulaire d'inscription et de conditions d'admissibilité

Le formulaire d'inscription est des conditions d'admissibilité est un document essentiel pour tous les membres des délégations des CNO (Chef de mission, officiels d'équipe, jeunes ambassadeurs, athlètes et officiels d'équipe supplémentaires) qui participeront aux Jeux de Nanjing 2014. La procédure d'enregistrement des délégations sera achevée une fois que les formulaires d'inscription et des conditions d'admissibilité auront été transmis au NYOGOC. Après avoir renseigné les informations du demandeur, cliquer sur l'icône « Envoyer le formulaire d'inscription et des conditions d'admissibilité » pour charger le formulaire confirmé. Les CNO doivent renvoyer les formulaires signés par e-mail au centre principal d'accréditation (acr_noc@nanjing2014.org) pour le 8 juillet 2014. Le formulaire original doit être remis en mains propres au centre d'accréditation du VOJ au moment de valider les CAJOJ, après l'arrivée de la délégation à Nanjing.

6.4 Information sur les visas d'entrée

Les participants accrédités en provenance de l'étranger, munis de leur CAJOJ et de leur passeport/document de voyage international valide (au moins jusqu'au 31 décembre 2014) portant le même numéro d'identité que la CAJOJ, pourront effectuer plusieurs entrées/sorties sur le territoire chinois ou rester en Chine pendant la période allant du 16 juillet à 00h00 au 28 septembre 2014 à 24h00 (heure de Beijing).

La CAJOJ n'est pas reconnue comme visa de transit par les autorités d'un pays ou d'une région tiers ; il incombe aux CNO de prendre les arrangements nécessaires. L'agence de voyages officielle peut fournir des informations complémentaires.

Le NYOGOC a notifié la politique de la CAJOJ fonctionnant comme visa d'entrée en Chine à toutes les Ambassades/Consulats chinois via les canaux diplomatiques et aux principaux aéroports/principales compagnies aériennes via la pubication de l'IATA TIM. La lettre promotionnelle officielle de la CAJOJ sera envoyée à chaque CNO en même temps que leurs CAJOJ et sera également disponible sur NOCnet : http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/travel.aspx. Le NYOGOC encourage les CNO à contacter les autorités de leur pays, les aéroports ou les ambassades pour qu'ils s'assurent qu'ils sont au courant de l'utilisation de la CAJOJ en tant que visa d'entrée pour la Chine.

Si des clients accrédités ne reçoivent pas leur CAJOJ à temps ou si celle-ci est perdue ou endommagée, ils devront faire une demande de visa pour la Chine. Pendant la procédure d'accréditation, les CNO peuvent contacter leur coordinateur régional des CNO afin d'obtenir une lettre d'invitation de la part du NYOGOC pour la procédure de demande de visa.
Si le CNO a des questions concernant la politique de la CAJOJ fonctionnant comme visa d'entrée, le CNO ou l'autorité compétente peut contacter le Centre d'accréditation principal à ces numéros, identiques à ceux repris dans la déclaration officielle et dans la lettre promotionnelle de la CAJOJ :

Tél. : +86 25 5666 2621
+86 25 5666 2640

6.5 Installations d'accréditation

6.5.1 Centres d'accréditation

Centre d'accréditation	Adresse	Dates de fonctionnement
Centre d'accréditation principal	Nanjing Times Media Building, No. 15 Fengwu Road, Yuhuatai District, Nanjing	1 janvier au 31 août 2014
Centre d'accréditation du Village	Centre d'accueil du Village olympique de la jeunesse	10 au 30 août 2014
Centre d'accréditation des médias	Centre principal des médias	1 au 30 août 2014
Centre d'accréditation de l'hôtel du CIO	Hôtel du CIO (Hanyuelou Hotel)	12 au 30 août 2014

Les services disponibles auprès des centres d'accréditation sont la validation de la CAJOJ, la résolution des problèmes, la production immédiate de la CAJOJ et le remplacement de la CAJOJ.

6.5.2 Bureaux d'accréditation sur site

Le NYOGOC installera des bureaux d'accréditation sur les sites de compétition. Ils fourniront

principalement des services de validation des CAJOJ et de distribution de laissez-passer de la journée.

Veuillez vous référer à la **section 5.0** du *Manuel d'instructions pour les accréditations des CNO* pour de plus amples informations liées aux installations d'accréditation et aux aspects suivants :

- Validation des CAJOJ
- Résolution des problèmes
- Retrait ou annulation de l'accréditation
- CAJOJ volée, perdue ou endommagée après validation

Veuillez noter que le NYOGOC ne fournit pas de services de validation dans les ports d'entrée officiels.

6.6 Laissez-passer supplémentaires

En plus des CAJOJ, les CNO ont à disposition des cartes « Plus » et des laissez-passer invités pendant les Jeux.
Le nombre de cartes est distribué de la manière suivante :

Nombre d'athlètes	Nombre de cartes « Plus »
1 -4	1
5 -30	3
31 -50	5
51 -70	7
Plus de 71	9

Pour plus d'informations sur les cartes plus, veuillez vous référer au *manuel d'instructions pour l'accréditation des CNO* ainsi qu'au NOCnet à l'adresse suivante :
http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/accreditation/Pages/default.aspx

Veuillez vous référer à la Section 8.3.2 pour plus de détails sur la demande pour des laissez-passer invités.

6.7 Coordonnées

Centre d'accréditation du Village :
Tél. : +86 25 5666 8971
Fax : +86 25 5666 8970
Email : acr_noc@nanjing2014.org

7 Inscriptions aux compétitions

7.1 Confirmation des inscriptions aux compétitions

Les CNO inscriront tous les athlètes et toutes les équipes qui participent aux Jeux de Nanjing 2014 grâce au système d'inscription aux compétitions (disponible dès le 6 juin 2014) et s'assureront que toutes les inscriptions seront terminées avant 00h00, le 8 juillet 2014 (heure de Beijing). Une fois les inscriptions terminées, les CNO seront invités à remplir un document final d'inscription, indiquant toutes les données nécessaires pour les inscriptions aux compétitions. Lorsque toutes les inscriptions auront été envoyées, le compte des CNO sera verrouillé. Les CNO qui auraient transmis leurs inscriptions définitives avant la date limite, mais qui voudraient modifier des données, devront contacter le Bureau des inscriptions aux compétitions du NYOGOC pour demander à ce que leur compte soit réactivé. Les CNO pourront ensuite confirmer les données révisées par e-mail. Le Bureau des inscriptions aux compétitions enverra le rapport final des inscriptions par e-mail aux CNO pour confirmation.

7.2 Procédure pour le remplacement tardif des athlètes

POLITIQUE DE REMPLACEMENT TARDIF

DOMAINE D'APPLICATION La présente politique s'applique aux athlètes des Comités Nationaux Olympiques (CNO) participant aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de 2014 à Nanjing.
DESCRIPTIF Toutes les informations concernant l'inscription par sport des athlètes participant aux JOJ de 2014 doivent être transmises par les CNO au comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing (NYOGOC) le 8 juillet 2014 à minuit au plus tard, heure de Nanjing (GMT+8 heures). À partir du 9 juillet, en cas de problèmes de santé ou autres empêchant la participation d'un athlète, le CIO pourra autoriser au cas par cas, après consultation de la Fédération Internationale (FI) correspondante et de l'expert médical du CIO (si ce dernier le juge nécessaire), le remplacement permanent dudit athlète par un autre athlète mais uniquement dans le même sport / discipline / épreuve.
PRINCIPES Le remplacement tardif d'un athlète sera possible uniquement si : (a) l'athlète remplaçant satisfait aux conditions d'admission et aux critères de qualification en vigueur pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing; et

(b) le CNO de l'athlète remplaçant a demandé et obtenu une accréditation pour cet athlète avant le 30 avril 2014 (date limite pour le dépôt des demandes d'accréditation), l'athlète remplaçant figurant à ce titre sur la liste détaillée des accréditations du NYOGOC.

Qui plus est, la procédure ci-après doit être suivie et les différents formulaires transmis dans les délais indiqués afin qu'un athlète puisse être remplacé par un autre athlète :

(a) le formulaire pour le remplacement tardif des athlètes doit être dûment rempli par le CNO correspondant pour l'athlète remplacé et l'athlète remplaçant ;

(b) le formulaire d'inscription par sport doit être dûment rempli par le CNO correspondant pour l'athlète remplaçant ;

(c) le formulaire d'inscription/conditions d'admission et le formulaire de consentement légal du parent ou du tuteur pour les mineurs doivent être dûment remplis par le CNO correspondant pour l'athlète remplaçant. Le CNO doit transmettre par voie électronique une copie numérisée du formulaire d'inscription/conditions d'admission et remettre l'original, signé et visé, au bureau du NYOGOC en charge des inscriptions et des qualifications par sport ;

(d) les autres informations concernant les athlètes peuvent être mises à jour via un formulaire qui doit être envoyé à: biography@nanjing2014.org

Le CIO et la FI concernée pourront procéder au remplacement tardif d'un athlète à leur discrétion et sous réserve de leur consentement mutuel.

Si le remplacement se produit **avant** le 25 juillet, le NYOGOC enverra au CNO concerné la carte provisoire qui servira de visa d'entrée en Chine.

Si le remplacement se produit **après** le 25 juillet :

(a) S'il possède déjà un visa d'entrée valable en Chine, une copie scannée de son passeport et de son visa d'entrée doivent être fournies. Il est de la responsabilité du CNO et de l'athlète d'obtenir un visa d'entrée en Chine. Le NYOGOC fournira une lettre d'invitation pour l'athlète concerné afin de faciliter le processus.

OU

(b) S'il ne possède pas de visa d'entrée valable en Chine et que le temps ne permet pas de réaliser une procédure de demande de visa formelle, le NYOGOC fournira une photocopie de la CAJOJ et une lettre d'invitation au CNO et un visa d'entrée sera émis à l'arrivée à l'aéroport international de Lukou à Nanjing. Les CNO doivent confirmer auprès des autorités locales l'aéroport de départ et la compagnie aérienne et la lettre d'invitation sera acceptée à l'enregistrement et en transit (le cas échéant).

Le remplacement tardif d'un athlète est possible jusqu'à maximum 72 heures (3 jours) avant le départ prévu pour Nanjing de l'athlète remplaçant.

Dans des **circonstances exceptionnelles**, il est possible de procéder à des remplacements tardifs



d'athlètes jusqu'à la tenue de la réunion des directeurs d'équipe / réunion technique pour le sport / la discipline / l'épreuve en question ou à une date ultérieure si le CIO et la FI concernée le jugent nécessaire.
Dans ce cas, le CNO doit prendre contact avec le centre d'accréditation du village olympique de la jeunesse afin que les privilèges liés à l'accréditation puissent être transférés de l'athlète remplacé à l'athlète remplaçant (sous réserve du consentement donné par le CIO comme indiqué ci-dessus). Une fois le transfert effectué, la carte d'accréditation pour les JOJ de l'athlète remplacé sera annulée.

Toute la documentation ou toute demande relative à cette question est à adresser au Bureau des inscriptions aux compétitions du NYOGOC.
Les CNO peuvent transmettre leur formulaire de remplacement tardif d'un athlète, accompagné de toute la documentation requise, par fax ou e-mail ou en personne à cette adresse :

Nanjing Youth Olympic Village - Sport Entries Desk
Tél. : +86 25 5666 8000
Fax : +86 25 5666 8000
Ligne d'assistance : +86 138 133 65927 – contact zhenhua LI
E-mail : nyogsportsentry@nanjing2014.org

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.
La présente politique pourra être modifiée par le CIO en cas de circonstances exceptionnelles.

PROCÉDURE POUR LE REMPLACEMENT TARDIF DES ATHLÈTES

DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure s'applique dans le cadre du traitement des demandes de remplacement tardif des athlètes à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing.

PRINCIPES

Un CNO adresse une demande pour le remplacement tardif d'un athlète à la section du NYOGOC en charge des inscriptions par sport.

Conditions requises pour que la demande soit prise en considération

1. Accréditation en bonne et due forme de l'athlète remplaçant
2. Respect des conditions d'admission et des critères de qualification
3. Envoi du formulaire pour le remplacement tardif de l'athlète
4. Diagnostic médical (et autres documents transmis à l'appui)
5. Envoi du formulaire d'inscription par sport
6. Envoi des formulaires d'inscription/conditions d'admission et de consentement légal du

	parent ou du tuteur pour les mineurs 7. Envoi d'une copie numérisée lisible du passeport de l'athlète remplaçant 8. Envoi d'une copie numérisée lisible du visa d'entrée de l'athlète remplaçant, le cas échéant
PROCÉDURE	
1	Dès réception d'une demande pour le remplacement tardif d'un athlète (formulaire et justificatifs), la section du NYOGOC en charge des inscriptions par sport vérifie si toutes les conditions requises susmentionnées sont réunies. La section du NYOGOC en charge des inscriptions par sport transmet par courriel, avec copie au CIO, le formulaire pour le remplacement tardif de l'athlète et le certificat médical à la personne de contact pour les JOJ au sein de la FI concernée.
2	La section du NYOGOC en charge des inscriptions par sport notifie, par téléphone et par courriel, l'éventuel remplacement tardif de l'athlète : ✓ à l'agence de voyage officielle, CWT – service JOJ ✓ à la section du NYOGOC en charge de l'accréditation, ACR ✓ aux services aux CNO du NYOGOC, NSV
3	La section du NYOGOC en charge des inscriptions par sport entre les nouvelles informations dans la base de données des inscriptions et qualifications par sport dans l'attente de la décision finale.
4	La section du NYOGOC en charge des inscriptions par sport reçoit dès que possible, et au plus tard dans les 24 heures suivant la demande, la décision de la FI suivie de celle du CIO.
5	La section du NYOGOC en charge des inscriptions par sport notifie, par téléphone et par courriel, la décision finale (approbation/rejet) : ✓ au CNO correspondant ✓ à l'agence de voyage officielle, CWT – service JOJ ✓ à la section du NYOGOC en charge de l'accréditation, ACR ✓ aux services aux CNO du NYOGOC, NSV ✓ à la section du NYOGOC en charge des résultats sur les sites, OVR (si les données ont déjà été téléchargées dans le système) ✓ à la section du NYOGOC en charge des compétitions, CM
6	La section du NYOGOC en charge de l'accréditation annule l'accréditation de l'athlète remplacé, délivre l'accréditation de l'athlète remplaçant et remet la carte d'accréditation provisoire au CNO si l'athlète remplaçant a un visa pour la Chine ou l'envoie par courrier si l'athlète remplaçant n'a pas de visa pour la Chine.



7.3 Coordonnées pour l'inscription aux compétitions

Tél. : +86 25 5666 8000
Fax : +86 25 5666 8000
E-mail : nyogsportsentry@nanjing2014.org

7.4 Heures d'ouverture du Bureau d'inscription aux compétitions au VOJ

09h00 - 18h00, du 8 au 15 août 2014
08h00 - 22h00, du 16 au 24 août 2014
09h00 - 18h00, du 25 au 27 août 2014

8. Village olympique de la jeunesse

8.1 Présentation

8.1.1 Présentation générale

Le village olympique de la jeunesse (VOJ) se situe dans le district de Hexi, à Nanjing, et occupe une superficie de 140 000 m² avec une superficie habitable de 500 000 m². Pendant les Jeux, le village fournira l'hébergement, la restauration et d'autres services aux 6 000 résidents, y compris les athlètes, les officiels d'équipe, les jeunes ambassadeurs, les jeunes reporters et les athlètes modèles. Le VOJ accueillera également les réunions des chefs de mission et les activités du programme culture et éducation.

Le VOJ se situe à environ 3 km du site de compétitions principal des Jeux (le centre des sports olympiques), à 40 km de l'aéroport international de Nanjing Lukou, à 18 km de la gare ferroviaire de Nanjing et à 12 km de la gare du sud de Nanjing.

8.1.2 Zones dans le VOJ

Le VOJ comprend trois zones :

- Zone résidentielle
- Place du village
- Zone opérationnelle

La zone résidentielle propose les installations et services suivants :

- Bâtiment résidentiel/Centres des résidents
- Service de laverie
- Clinique
- Centre multiconfessionnel
- Centre des services aux CNO
- Centre d'affaires des CNO
- Centre d'information sur les épreuves et manifestations (y compris Comptoir d'information et d'inscription du PCE)
- Sites d'entraînement
- Centre de fitness
- Espace d'entreposage des CNO
- Restaurant

La place du VOJ propose les installations et services suivants :

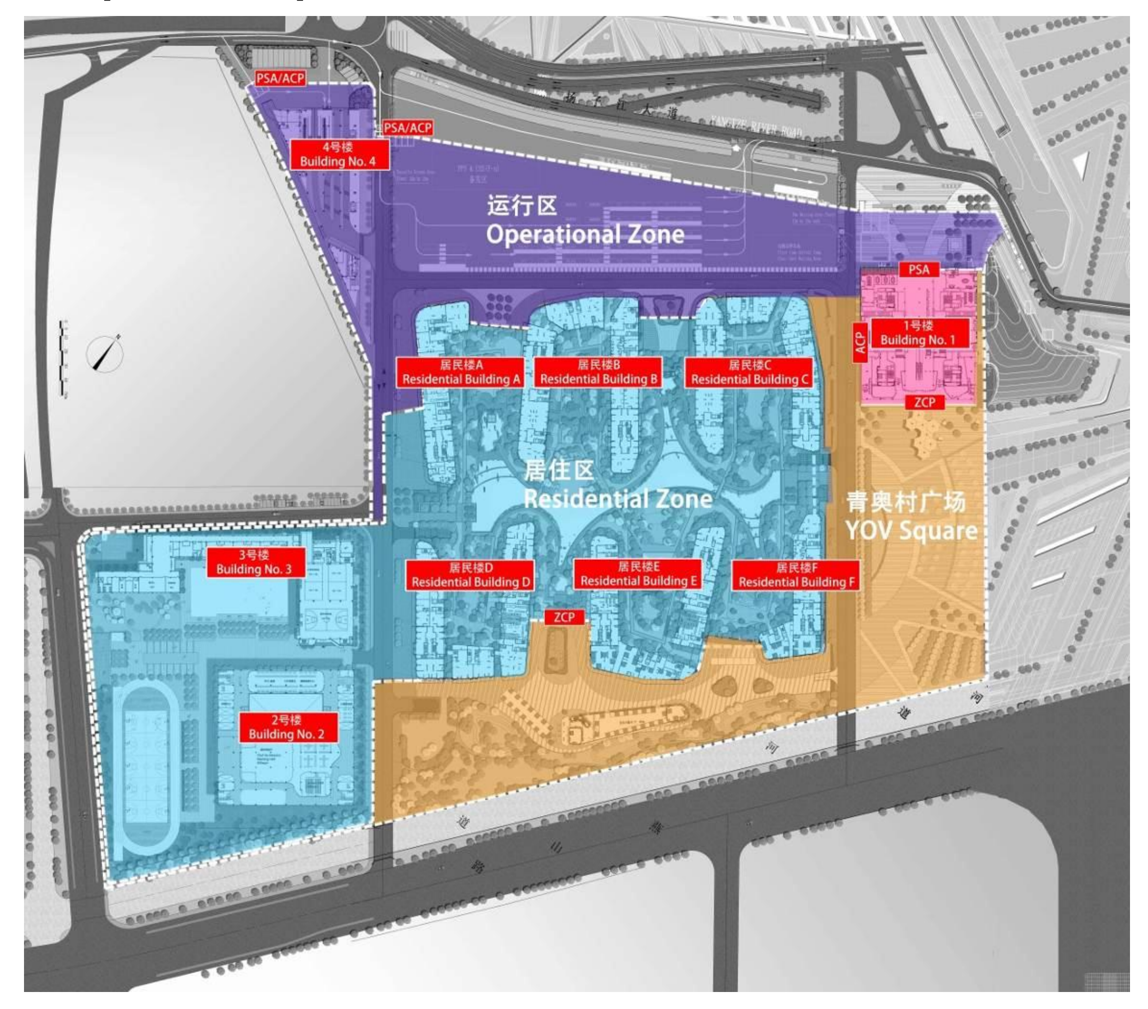
- Activités du Programme Culture & Éducation
- Centre annexe des médias
- Centre principal des médias numériques



- Centre des informations touristiques
- Premier secours
- Supérette
- Café
- Bureau de Poste
- Boutique officielle
- Service de téléphone
- Banque
- Espace de travail CNO

La zone opérationnelle propose les installations et services suivants :

- Centre d'accueil
- Centre d'accréditation
- Centre des laissez-passer invités
- Esplanade des transports



Zones du village olympique de la jeunesse

Veuillez vous référer à l'annexe 29.10 du plan directeur du VOJ pour un plan en plus haute résolution.

8.1.3 Dates importantes du VOJ

Préouverture	Ouverture officielle	Session d'accueil	Fermeture
dimanche 10 août 2014	mardi 12 août 2014	vendredi 15 août 2014	samedi 30 août 2014

8.2 Période de préouverture du VOJ

8.2.1 Arrivées et hébergement

Pendant la période de préouverture du VOJ, les membres des CNO qui seront arrivés avant le groupe (au maximum deux délégués par CNO) pourront loger au VOJ.

Pour plus de détails concernant les transports du VOJ, veuillez vous référer à la Section 24 du présent manuel.

8.2.2 Services pendant la période de préouverture

8.2.2.1 Réunions de présentation

Le NYOGOC tiendra des réunions de présentation au centre d'accueil du 10 au 15 août 2014 avec les groupes arrivés en avance de chaque délégation des CNO.

Pour plus de détails concernant les réunions d'accueil, veuillez vous référer à la Section 5 du présent manuel.

8.2.2.2 Validation des CAOJ

Après les réunions de présentation, les CNO seront invités à valider leur CAJOJ au centre d'accréditation avant d'entrer dans le village olympique.

Les membres des délégations des CNO devront compléter les formalités de validation en personne et présenter leur carte provisoire et une pièce d'identité. Il leur faudra également remettre l'original du formulaire d'inscription et de conditions d'admissibilité (ECF) au centre d'accréditation.

8.2.2.3 Services de restauration

La salle de restauration du VOJ proposera trois repas (services de menus simplifiés) par jour pendant la période de préouverture, les 10 et 11 août 2014. Les horaires de services seront les suivantes :

- Petit-déjeuner : 07:00 - 09:00
- Déjeuner : 12:00 - 14:00



- Dîner : 18:00 - 20:00

8.2.2.4 Autres services

Services	Horaires d'ouverture pendant la période de préouverture
Centre de services aux CNO	07h00 - 22h00
Centre d'affaires des CNO	07h00 - 22h00
Centre d'information des événements	08h00 - 20h00
Centre des résidents	00h00 - 24h00
Centre des laissez-passer invités	09:00 - 21h00
Clinique	08:00 - 22h00 Services d'urgence et transport en ambulance 24 heures sur 24 vers les hôpitaux désignés en cas de besoin.

8.3 Période des Jeux Olympiques de la Jeunesse

8.3.1 Arrivée au Village olympique de la jeunesse

8.3.1.1 Test et étiquetage des appareils de contrôle de sécurité et des équipements radio

Avant d'entrer dans le VOJ, les membres des délégations des CNO doivent passer les contrôles de sécurité avec leurs bagages. Les équipements radio et médias des équipes des CNO doivent être testés et étiquetés aux endroits désignés (à côté de la tente de sécurité). Seul le matériel radio étiqueté Use Permit of Radio Equipment for Nanjing 2014 (« Équipement radio autorisé pour Nanjing 2014 ») sera autorisé dans le VOJ. Pour plus d'informations sur le test et l'étiquetage, veuillez vous référer à la Section 22.4 de ce manuel.

8.3.1.2 Centre d'accueil

Le centre d'accueil, dans la zone opérationnelle (rez-de-chaussée du bâtiment n°1) du VOJ, comprend :

- le centre d'accréditation (y compris les comptoirs de services de validation),
- le bureau de l'inscription aux compétitions,
- le bureau du service de véhicules partagés avec chauffeur,
- les salles de réunions de présentation,
- une salle d'attente.

Les membres des délégations des CNO peuvent valider leur CAJOJ au centre d'accueil (les formalités de validation sont les mêmes que pendant la période de préouverture des Jeux). Une fois que les CAJOJ ont été vérifiées, les membres des délégations des CNO seront guidés dans leur appartement par le personnel du VOJ. Une aide pour le transport des bagages et des équipements sportifs sera également proposée.
Le centre d'accueil fonctionnera 24 heures sur 24, tous les jours, du 10 au 30 août 2014.

8.3.1.2 Procédure d’enregistrement

Les équipes arrivées en avance devront réaliser toutes les modalités d’enregistrement avant l’arrivée des membres de leur délégation.

Les équipes arrivées en avance ont le choix entre une procédure d’enregistrement normale ou accélérée. Dans le premier cas, les équipes arrivées en avance devront prendre rendez-vous avec le centre des résidents correspondant pour vérifier la liste des articles et du mobilier à disposition dans les appartements (y compris les produits de l'annuaire des services déjà installés) et la pièce d’entreposage dans les délais convenus. Après vérification, les membres des équipes arrivés en avance devront signer le formulaire d'enregistrement à l'arrivée auprès du personnel du VOJ et récupérer les clés des appartements et de la pièce d’entreposage au centre des résidents (le porte-clés indiquant bâtiment n°- appartement- chambre).

Pour la procédure d’enregistrement accélérée, les membres des équipes arrivés en avance peuvent signer le formulaire d'enregistrement à l'arrivée au centre des résidents et récupérer les clés avant de vérifier la liste des articles et du mobilier avec le centre des résidents dans les 24 heures.

Les résidents du VOJ sont responsables de leurs clés pendant la durée des Jeux. Au moment du départ, le Chef de mission ou le détenteur de la carte de procuration ramènera toutes les clés au centre des résidents. S’il manque des clés, les résidents devront payer une taxe de 40 USD par clé manquante.

En cas de perte de clés, les résidents devront demander une clé de secours au Centre des résidents. Le Centre des résidents contactera le Chef de mission pour vérification des informations. Après vérification, les résidents devront payer 40 USD par clé perdue et remplacée par une clé de secours. Les résidents seront responsables des conséquences résultant de la perte des clés.

Avant de récupérer les clés des chambres auprès du Centre des résidents, le Chef de mission ou le détenteur de la carte de procuration devra vérifier si tous les éléments de la liste sont bien disponibles dans les appartements (y compris les produits de l'annuaire des services déjà installés), dans les chambres et dans la salle d’entreposage.

8.3.2 Centre des laissez-passer invités

Le centre des laissez-passer pour invités du VOJ, situé à côté du centre d'accueil dans la zone opérationnelle (rez-de-chaussée du bâtiment n°1), assure la gestion et la délivrance des laissez-passer pour les invités du VOJ.

Le centre des laissez-passer pour invités sera ouvert tous les jours de 09h00 à 21h00, du 10 au 30 août 2014.



Les laissez-passer pour invités du VOJ sont gérés selon des quotas fixes sur une base journalière. Le quota de laissez-passer invités pour chaque délégation de CNO par jour est fixé par le CIO et dépend de la taille de la délégation comme illustré dans le tableau ci-dessous :

Nombre d'athlètes	**Quota journalier de laissez-passer pour invités**
1 -4	2
5 -30	3
31 -50	4
51 -70	5
Plus de 71	6

Toute demande de laissez-passer pour invités doit être transmise au centre des laissez-passer pour invités du VOJ par le Chef de mission ou les titulaires de carte de procuration avant 18h00 le jour précédant la date voulue. Si la demande est acceptée, le CNO est invité à récupérer le laissez-passer pour invités le jour suivant sur présentation d'une pièce d'identité valide de la personne invitée. Le titulaire du laissez-passer pour invités du VOJ devra présenter une pièce d'identité valide pour pouvoir entrer dans la zone résidentielle du VOJ. L'invité devra à tout moment être accompagné par un membre d'équipe des CNO dans le VOJ et n'est pas autorisé à résider dans le VOJ.

Veuillez vous référer au *Manuel d'instruction pour l'accréditation des CNO* pour connaître les détails relatifs à la demande, l'émission et l'utilisation des laissez-passer invités.

- http://www.nanjing2014.org/en/regist.htm
- http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/accreditation/YOG%20Guest%20Pass%20Application%20Form/YOG%20Guest%20Pass%20Application%20Form.pdf

8.3.3 Services des transports au VOJ

- **Navette interne du VOJ**

Aucun transport par véhicule motorisé ne sera proposé au sein du VOJ et le déplacement à vélo ne sera pas autorisé.

- **Esplanade des transports du VOJ**

L'esplanade des transports du VOJ constitue le point central des navettes des JOJ (ligne Y) et des services programmés pendant la durée des Jeux. Le NYOGOC offrira à tous les clients accrédités des services de transport depuis l'esplanade des transports du VOJ vers tous les sites de compétition et d'entraînement, l'hôtel du CIO, le centre principal des médias (CPM) et l'esplanade des transports citadins (CTM).

Veuillez vous référer à la Section 24 du présent manuel et au guide des transports à paraître en juin 2014 pour plus de détails concernant les services des transports.

8.4 Zone résidentielle

La zone résidentielle comporte :

- Bâtiments résidentiels
- Centre des résidents
- Salle de laverie en libre-service
- Clinique
- Centre multiconfessionnel
- Centre des services aux CNO
- Espace d'entreposage des CNO
- Centre d'affaires des CNO
- Centre d'information sur les épreuves et manifestations (y compris le guichet d'inscription et d'information du PCE)
- Site d'entraînement
- Centre de fitness
- Espace de travail des CNO
- Restaurant

8.4.1 Hébergement

8.4.1.1 Attribution des appartements

Un certain nombre de lits et de pièces d'entreposage fermées à clé situées dans le sous-sol des résidences seront attribués à chaque délégation de CNO en fonction de la taille de la délégation. Le principe d'attribution des appartements est le suivant :

- Les hommes et les femmes ne pourront pas loger dans la même chambre, mais seront autorisés à partager un appartement.
- Les athlètes des différents CNO ne seront pas logés dans un même appartement et/ou une même chambre. Le NYOGOC n'attribuera les appartements qu'aux délégations des CNO. Le nombre de lits dans les appartements attribués à chaque délégation sera équivalent au nombre d'athlètes qualifiés, d'officiels d'équipe et de jeunes ambassadeurs.
- Le VOJ ne fournira pas l'hébergement aux officiels d'équipe supplémentaires.
- Une Lettre d'information d'attribution des hébergements au Village olympique de la jeunesse sera envoyée aux délégations des CNO avant le 25 juillet, contenant les informations relatives à l'attribution : le lieu, le nombre et la disposition des appartements et des chambres, et des informations sur les espaces d'entreposage et de travail.

8.4.1.2 Mobilier, installations et équipement fournis

Le VOJ ne fournira pas de bureaux ou de locaux médicaux privés aux CNO. Chaque délégation de CNO peut prévoir de tels espaces au sein de leur attribution, à leur seule discrétion. Chaque délégation de CNO est libre d'installer un bureau ou un local médical dans la salle de séjour et louer le mobilier et le matériel (FF&E) adéquat au Guichet de l'annuaire des services au Centre des services aux CNO. Veuillez consulter l'annuaire des services pour les informations concernant



l'équipement disponible à la location (Section 13 de ce manuel).

Suivant la réglementation sur le dédouanement en vigueur, les CNO seront autorisés à apporter leurs ordinateurs, imprimantes ou photocopieuses et autre matériel bureautique et seront responsables de leur installation. Le Service d'assistance informatique au Centre des services aux CNO fournira des services techniques, le cas échéant.

Veuillez consulter la Section 22 de ce manuel pour les informations concernant les services informatiques.

Toutes les chambres seront équipées d'un système de climatisation réglable.

Les éléments présentés dans les tableaux 1 & 2 suivants sont fournis par le NYOGOC à titre gratuit.

Tableau 1 : Chambre

Type : Chambre 1 personne			
Type	**MIE**	**Nombre**	**Unité**
Chambre 1 personne	Lit et literie	1	Jeu
	Table de nuit	1	Jeu
	Lampe de chevet	1	Jeu
	Cintre	10	Pièce
	Armoire	1	Jeu
	Sac à linge	1	Jeu
	Poubelle	1	Jeu
	Anti-moustique	1	Jeu
	Rideaux	1	Pièce
	Serviette de bain	1 par personne	Pièce
	Serviette de toilette	1 par personne	Pièce

Type : Chambre 2 personnes			
Type	**MIE**	**Nombre**	**Unité**
Chambre 2 personnes	Lit et literie	2	Jeu
	Table de nuit	2	Jeu
	Lampe de chevet	2	Jeu
	Cintre	20	Pièce
	Armoire	1	Jeu
	Sac à linge	2	Jeu
	Poubelle	1	Jeu
	Anti-moustique	1	Jeu
	Rideaux	1	Pièce
	Serviette de bain	1 par personne	Pièce

	Serviette de toilette	1 par personne	Pièce

Type : Chambre 3 personnes			
Type	**MIE**	**Nombre**	**Unité**
Chambre 3 personnes	Lit et literie	3	Jeu
	Table de nuit	3	Jeu
	Lampe de chevet	3	Jeu
	Cintre	30	Pièce
	Armoire	1	Jeu
	Sac à linge	3	Jeu
	Poubelle	1	Jeu
	Anti-moustique	1	Jeu
	Rideaux	1	Pièce
	Serviette de bain	1 par personne	Pièce
	Serviette de toilette	1 par personne	Pièce

Type : Chambre du Chef de mission			
Type	**MIE**	**Nombre**	**Unité**
Chambre du Chef de mission	Lit et literie	1	Jeu
	Table de nuit	1	Jeu
	Armoire	1	Jeu
	Cintre	10	Pièce
	Poubelle	1	Jeu
	Anti-moustique	1	Jeu
	Rideaux	1	Pièce
	Sac à linge	1	Jeu
	Téléphone	1	Jeu
	Lampe de chevet	1	Jeu
	Serviette de bain	1	Pièce
	Serviette de toilette	1	Pièce
	Réfrigérateur	1	Jeu
	Table de bureau	1	Jeu
	Chaise de bureau	1	Jeu
	Fournitures de bureau	1	Jeu

Schéma 2 : Pièce commune

Type	MIE	Nombre	Unité
Salon (athlètes et officiels d'équipe)	Table carrée	1	Jeu
	Chaise	Même nombre que le nombre de lit	Jeu
	Poubelle	1	Jeu
	Étendoir	1	Jeu

Salle de bain	Articles de toilette (brosse à dents, dentifrice, shampoing, gel douche, savon, peigne)	1 par personne	Jeu
	Papier toilette	1 par jour	Rouleau
	Poubelle	1	Jeu
	Tapis antidérapant	1	Pièce

8.4.1.3 Service de ménage

Les services suivants seront assurés tous les jours: faire le lit, nettoyer la chambre, vider les poubelles et remplacer les rouleaux de papier toilette. Les serviettes pour les mains, les serviettes de bain et les draps seront remplacés tous les quatre jours.

8.4.1.4 Service de laverie

Deux laveries accessibles 24 heures sur 24 sont disponibles dans la zone résidentielle. La première se situe dans la pièce B1, bâtiment B, et la seconde dans la pièce E1, bâtiment E. Les résidents du village peuvent les utiliser gratuitement en libre-service.

Un service de laverie payant pour les uniformes d'équipe et autres vêtements est également disponible. Il est situé dans la pièce F6 du Centre des résidents du bâtiment résidentiel F.

Veuillez vous référer à l'Annexe 29.10 du plan directeur VOJ pour les endroits précis.

8.4.2 Centres des résidents

Il y a six centres de résidents ouverts 24 heures sur 24 tous les jours :
- pièce A1 du bâtiment résidentiel A,
- pièce B6 du bâtiment résidentiel B,
- pièce C1 du bâtiment résidentiel C,
- pièce D1 du bâtiment résidentiel D,
- pièce E7 du bâtiment résidentiel E et
- pièce F6 du bâtiment résidentiel F.

Veuillez vous référer à l'Annexe 29.10 du plan directeur VOJ pour les endroits précis.

Les Centres des résidents fourniront les services suivants : distribution de :
- cartes dessinées à la main,
- de glace et de cold packs à usage médical,
- d'échanges de linge (propre contre sale) (draps, taie d'oreiller, housse de couette, serviettes).
- de posters de Nanjing 2014

8.4.3. Services de restauration du Village olympique de la jeunesse

8.4.3.1 Salle de restauration

Le restaurant se situe aux 4e, 5e et 6e étages du bâtiment n°1 et l'accès au restaurant est situé de côté de la place du VOJ. L'entrée de la zone résidentielle se trouve à 400 mètres de l'entrée du restaurant, soit à 8 à 10 minutes à pied. Des activités culturelles et éducationnelles seront prévues le long du chemin.

Des escaliers roulants mènent au restaurant. Les résidents, munis de leur carte d'accréditation, auront un accès illimité au restaurant pendant les heures d'ouverture pour profiter des services de restauration.

Droit d'accès :

1. Tout participant dont la CAJOJ comporte le pictogramme « couteau & fourchette ».
2. Officiels d'équipe supplémentaires munis de tickets repas ou ayant au préalable acheté le pictogramme « couteau & fourchette ».
3. Les invités munis de tickets repas.

Règles à observer

- Les sacs et les équipements ne seront pas autorisés dans le restaurant. Les résidents devront consigner leurs sacs à l'entrée des restaurants, au comptoir de consignation des sacs et les récupérer en partant.

Au moment de consigner vos sacs, assurez-vous de ne laisser aucun objet de valeur et de garder le reçu que vous devrez présenter pour récupérer vos affaires. Si les sacs ne sont pas récupérés dans les délais impartis, rendez-vous aux objets trouvés près du comptoir de consignation des sacs.

- Les résidents devront rapporter leurs plateaux aux endroits désignés.
- En principe, pour des raisons de sécurité alimentaire, les résidents ne seront pas autorisés à emporter des aliments ou des boissons hors du restaurant et plus particulièrement les aliments chauds. Cette interdiction ne s'applique pas aux boissons, fruits, pains, crème glacée et autres produits de consommation immédiate ou tout autre aliment emporté pour des résidents malades ou blessés.

Horaires d'ouverture :

Du 12 au 28 août 2014 : Service menu complet

a) Petit-déjeuner : 05:00 - 11:00
b) Déjeuner : 11:00 - 16:00
c) Dîner : 16:00 - 21:00
d) Repas tardifs en soirée : 21:00 - 01:00

Remarque : les horaires de service sont susceptibles d'être modifiés en fonction des horaires des compétitions.

Du 29 au 30 août 2014 : Service menu complet

e) Petit-déjeuner : 06h00 - 09h00
f) Déjeuner : 11h00 - 14h00
g) Dîner : 18:00 - 21h00

Menus

- Le restaurant propose quatre types de cuisine :
  - asiatique
  - méditerranéenne
  - européenne continentale
  - chinoise
- Les repas seront servis sur la base d'une rotation de menus sur six jours.
- Les régimes particuliers, dont les régimes halal, végétarien, etc., seront également pris en compte et mentionnés clairement sur les panneaux indiquant les menus. Les comptoirs où seront servis les mets comporteront des panneaux indiquant les menus en anglais, chinois et français. La valeur nutritionnelle de chaque plat sera indiquée afin d'aider les résidents dans leur choix.

Guichet de nutrition :

Le guichet de nutrition au comptoir d'information de la restauration au rez-de-chaussée du restaurant fournira aux athlètes des informations sur l'alimentation et la nutrition et organisera les commandes de menus particuliers pour les athlètes malades ou blessés.

8.4.3.2 Achat de tickets repas

- Les tickets repas peuvent être achetés à l'avance ou remboursés auprès du comptoir des finances du Centre des services aux CNO dans le bâtiment n°2 ou à l'entrée du restaurant dans le bâtiment n°1.
- Les tickets repas ne sont vendus qu'aux Chefs de mission ou aux détenteurs des cartes de procuration.
- Le prix des tickets repas est de 120 RMB par personne et par repas et leur période de validité s'étend du 10 au 30 août 2014.
- Les tickets repas ne pourront être réglés qu'en liquide, en RMB ou par carte VISA.
- Les tickets repas non utilisés pourront être remboursés dans la période de leur validité auprès des comptoirs des finances susmentionnés, en RMB uniquement.

8.4.3.3 Achat du pictogramme « couteau & fourchette »

Pour la facilité des CNO, le NYOGOC offre la possibilité d'acheter un droit "couteau et de fourchette" (pictogramme) exclusivement pour les officiels d'équipe supplémentaires. Le prix est de 4560 RMB / 740 USD par personne, qui représente 120RMB/repas x 2 repas / jour x 19 jours (12-30 Août). Le pictogramme sera imprimé sur la carte d'accréditation et sera valide pendant toute la durée des Jeux (10 - 30 août 2014). Les modalités sont les suivantes :

I. L'achat et l'utilisation du pictogramme « couteau & fourchette » sont réservés aux officiels d'équipe supplémentaires.

II. Le pictogramme « couteau & fourchette » n'est pas transmissible.
III. Le pictogramme « couteau & fourchette » n'est pas remboursable.
IV. Le pictogramme « couteau & fourchette » est valide pendant toute la période du 10 au 30 août 2014 ; le paiement et l'utilisation partiels ne sont pas autorisés. Si une période d'utilisation plus courte est souhaitée, les CNO ont l'option d'acheter des tickets repas.
V. Le prix est indiqué en RMB ou USD. Les CNO peuvent choisir de payer dans n'importe laquelle des deux devises
VI. Conditions et modalités d'achat :

i. Achat avant les Jeux :

a) Date de soumission des demandes : Achat du pictogramme « couteau et de fourchette » pour les officiels d'équipe supplémentaires (disponible en téléchargement sur le NOCnet : http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/GameServices.aspx). Les noms et les numéros de carte d'accréditation des officiels d'équipe supplémentaires sont nécessaires.

b) Le NYOGOC envoie un document de confirmation d'achat aux CNO après vérification de l'identité des officiels d'équipe supplémentaires.

c) Les CNO procèdent aux versements suivant les informations bancaires fournies dans le document Feuille de confirmation d'achat « couteau et fourchette » pour les officiels supplémentaires. Le paiement se fait selon les modalités suivantes :

- Paiements avant le 20 juin : le NYOGOC garantit que le pictogramme « couteau & fourchette » sera imprimé sur les cartes d'accréditation provisoires des officiels d'équipe supplémentaires
- Paiements après le 20 juin : Il n'est pas garanti que le pictogramme « couteau & fourchette » soit imprimé sur les cartes d'accréditation provisoires des officiels d'équipe supplémentaires. Dans de tels cas, les officiels d'équipe supplémentaires devront se rendre au bureau d'accréditation au Centre d'accueil du VOJ pour changer leur carte d'accréditation et compléter la procédure de validation.
- Les versements avant les Jeux doivent être effectués par virements télégraphiques et les CNO sont libres de choisir la devise qu'ils utilisent pour le transfert (RMB ou USD)
- Détails du compte :

Nom du compte	Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014	
Numéro de compte	Compte RMB :	4301016519100330245
	Compte USD :	4301016509814109349
Banque	Office of Jiangsu Province Branch of Industrial and Commercial Bank of China	
Adresse	No. 408 South Zhongshan Road, Nanjing, Jiangsu Province, Chine	
Code SWIFT	ICBKCNBJJSP	
Post-scriptum	Nom de l'organisation/numéro de la facture pro forma	

ii. Achat pendant les Jeux :

a) Les chefs de mission ou les détenteurs de carte provisoire peuvent se rendre au centre des services aux CNO ou au Bureau des services financiers à l'entrée du restaurant des athlètes, au bâtiment n°1, où ils trouveront les formulaire d'achat du pictogramme « couteau & fourchette » pour les officiels d'équipe supplémentaires. Les noms et les numéros de carte d'accréditation des officiels d'équipe supplémentaires sont nécessaires.



b) Paiement (en espèces seulement RMB ou VISA)

c) Déposer le document de confirmation d'achat du pictogramme « couteau & fourchette » pour les officiels d'équipe supplémentaires au centre d'accréditation du VOJ afin d'obtenir une carte d'accréditation arborant le pictogramme « couteau & fourchette ».

8.4.4 Centre des services aux CNO

Le centre des services aux CNO est situé dans la zone résidentielle et comporte :

- le bureau du CIO
- les comptoirs d'information continentaux des CNO
- les casiers des CNO
- les comptoirs d'information des secteurs fonctionnels, respectivement pour :
  - les arrivées et les départs/l'agence de voyage officielle
  - les transports
  - la logistique/le fret et les formalités douanières
  - la technologie
  - l'annuaire des services
  - les finances
  - la restauration
  - le centre de retrait des médailles et diplômes

Il proposera tous les services en un pour les opérations quotidiennes des délégations des CNO pendant les Jeux. Les délégations des CNO pourront demander de l'aide, des conseils et la résolution de leur problème auprès des équipes des services aux CNO et des autres secteurs fonctionnels du NYOGOC sur tous les points relatifs aux Jeux.

Le centre des services aux CNO sera ouvert de 07h00 à 22h00 du 10 au 30 août 2014. Un service de nuit sera accessible par téléphone. Pendant les heures d'ouverture, le centre ne recevra que les Chefs de mission et les titulaires des cartes de procuration des délégations des CNO qui pourront assister aux différentes activités sur présentation de leur CAJOJ et/ou de leur carte de procuration.

Le tableau suivant indique qui dispose des droits nécessaires pour gérer les procédures au Centre des services aux CNO.

Centre de services aux CNO					
Accès	Chefs de mission	Détenteurs d'une carte de procuration	Officiels d'équipe	Assistants des CNO	Athlètes
Comptoirs d'information continentaux des CNO	√	√	——	√	——
Comptoir d'assistance des secteurs fonctionnels	√	√	——	√	——

Centre de retrait des médailles et diplômes	√	√	——	——	——
Casiers des CNO	√	√	——	——	——

8.4.4.1 Casiers des CNO

Sur présentation de leur CAJOJ ou de leur carte de procuration, les Chefs de mission ou les détenteurs de cartes de procuration des délégations des CNO pourront demander et retirer des billets gratuits pour athlètes spectateurs d'un autre sport, du matériel lié aux épreuves et des documents. Ils pourront aussi récupérer les procès-verbaux des réunions des Chefs de mission dans les casiers des CNO.

Les casiers peuvent également être utilisés par les CNO pour recevoir du courrier et des paquets pendant les Jeux.
Adresse postale : Nom + Code du CNO + Youth Olympic Village + Jianye District, Nanjing, Chine, Code postal: 210000

Les modalités d'obtention de billets gratuits pour athlètes spectateurs d'un autre sport sont les suivantes :

- Les chefs de mission et les détenteurs de carte de procuration des délégations des CNO sont responsables des demandes et de la récupération des billets et seules les demandes envoyées de l'adresse e-mail désignée par le Chef de mission sont reconnues ;
- Les CNO peuvent soit déposer des formulaires de demande imprimés dans les casiers des CNO entre 07h00 - 10h00 le jour précédent la compétition ou envoyer les formulaires électroniques à DSSA@nanjing2014.org avant 10h00 ;
- Chaque CNO peut déposer une seule demande par jour et le nombre de billets gratuits pour athlètes spectateurs d'un autre sport pour chaque événement ne peut pas dépasser 20% de l'ensemble des billets ;
- Le NYOGOC ne garantit pas que toutes les demandes pourront être satisfaites ;
- Les CNO sont invités à récupérer les billets gratuits pour le jour suivant aux casiers des CNO entre 17h00 et 18h00 ; les billets non récupérés dans les délais prévus seront réattribués sur le principe du « premier arrivé, premier servi » ;
- S'ils sont endommagés ou perdus, les billets pour athlètes spectateurs d'un autre sport ne seront ni remplacés ni réimprimés.

Un dossier d'information pour les billets pour athlètes spectateurs d'un autre sport sera envoyé à l'adresse e-mail officielle de chaque CNO au mois d'août.

8.4.4.2 Comptoirs d'information continentaux des CNO

Au cinq comptoirs d'information continentaux des CNO, les coordinateurs régionaux des CNO fourniront aux délégations des informations générales, assureront la coordination nécessaire à la résolution de problèmes et apporteront leur aide pour toute question pendant la durée des Jeux.



8.4.4.3 Comptoir d’assistance des secteurs fonctionnels

Huit comptoirs d'assistance des secteurs fonctionnels seront opérationnels au centre des services aux CNO. Les heures d'ouverture de tous les comptoirs d'assistance seront identiques à celles du centre des services aux CNO. Les services suivants seront proposés :

- **Arrivées et départs/Agence de voyage officielle**
  - L'agence de voyage officielle s'occupe de tous les billets d'avion et des questions concernant les vols
  - Collecte et confirmation des informations relatives aux arrivées et aux départs
  - Aide aux CNO pour les bagages perdus ou endommagés
  - Organisation des transports des CNO entre le Village olympique de la jeunesse et l'aéroport/les gares

- **les transports**
  - Informations sur les transports, notamment les itinéraires et les horaires
  - Réponse aux questions sur les horaires des navettes pour les épreuves/les entraînements par équipes sur les sites distants
  - Fourniture d'informations sur les services partagés avec chauffeur et aide aux clients pour demander un véhicule partagé au comptoir des transports du centre d’accueil
  - Aide aux CNO pour la réservation de services de taxi (aux frais de l'usager)
  - Informations sur les transports en commun/urbains

- **Logistique/fret et formalités douanières**
  - Fourniture de services de transport locaux pour les équipements sportifs spéciaux
  - Offre d'une assistance pour les services logistiques
  - Fourniture de services logistiques pour les bagages et les équipements sportifs à l’intérieur du VOJ, selon les demandes des clients
  - Aide aux CNO pour la gestion du fret international, les formalités de douane pour les importations/exportations et la procédure de quarantaine
  - Fourniture d'informations sur les fournisseurs officiels recommandés par le NYOGOC pour le fret international et les formalités douanières

- **Technologie**
  - Fourniture de services de conseils techniques concernant l'utilisation des réseaux de communication, des téléphones fixes et portables et des fréquences radio (y compris les produits de l'annuaire des services)

- **Annuaire des services**
  - Acceptation des commandes par les CNO d'articles pendant la durée des Jeux
  - Coordination de la livraison, de l'installation et de la récupération d'articles
  - Fourniture de services de conseils pour les produits de l'annuaire des services
  - Gestion de toute question relative à l'Annuaire des services

- **Finances**
  - Vente de tickets repas pour le restaurant
  - Facturation des produits de l'annuaire des services et remboursements des cautions
  - Réception des compensations en cas de dommages

- **Restauration**
  - Fourniture d'informations sur le service de restauration

- **Centre de retrait des médailles et diplômes**
  - Certificats de participation pour les délégations des CNO et les athlètes
  - Diplômes pour les médaillés
  - Coffrets des médailles pour les médaillés

8.4.4.4 Signalement et résolution des problèmes

En cas de problème, les délégations des CNO devront s'adresser en premier lieu à leur assistant CNO. Si le problème concerne un secteur fonctionnel particulier, la délégation du CNO devra s'adresser au comptoir de services de ce secteur fonctionnel au centre des services aux CNO.

Pour tout autre problème, les délégations des CNO peuvent s'adresser aux comptoirs d'information continentaux au centre des services aux CNO. Les réunions des Chefs de mission seront également l'occasion de soulever et de résoudre les problèmes qui couvrent l'ensemble des Jeux. Si l'aide du CIO est requise, les délégations des CNO peuvent s'adresser directement au bureau du CIO au rez-de-chaussée du bâtiment n°2.

8.4.5 Centre d'affaires des CNO

Le centre d'affaires des CNO, situé dans le bâtiment n°2 de la zone résidentielle, est divisé en deux zones : l'une réservée au travail et l'autre aux réunions des CNO. Le centre permet aux CNO de profiter des équipements nécessaires au traitement de leurs tâches administratives et à la tenue de réunions.

Les services du centre d'affaires des CNO sont en libre-service, partagés et disponibles selon le principe « premier arrivé, premier servi ». Le centre sera ouvert tous les jours du 10 au 30 août de 07h00 à 22h00.

Le tableau suivant indique qui dispose des droits correspondants pour gérer les procédures au centre d'affaires des CNO.

Centre d'affaires des CNO					
Accès	Chefs de mission	Détenteurs d'une carte de procuration	Officiels d'équipe	Assistants des CNO	Athlètes
Espace de travail	√				——
Espace de	√				



réunion	

8.4.5.1 Zone de travail

Située au rez-de-chaussée du bâtiment n°2, la zone réservée au travail comporte 45 ordinateurs et 50 postes de travail avec un accès gratuit à Internet ainsi que des appareils polyvalents (télécopieur, imprimante, photocopieur et scanner). Les CNO peuvent acheter des cartes de téléphone prépayées. Les fax à l'international seront facturés.

Les membres des délégations des CNO peuvent également utiliser leur propre ordinateur sur les postes de travail.

8.4.5.2 Zone de réunion des CNO

Située au rez-de-chaussée du bâtiment n°2, la zone de réunion des CNO comprend 6 salles de réunion :

- deux salles de 50 places,
- trois de 40 places et
- une de 20 places.

Les réservations devront être effectuées au moins 24 heures à l'avance par le Chef de mission ou le détenteur de la carte de procuration de la délégation des CNO auprès de la réception du centre d'affaires des CNO.

Les réunions ne pourront pas dépasser quatre heures. Si une réunion devait se prolonger ou être annulée, la délégation doit en informer la réception au moins une heure à l'avance. Si la délégation annule sa réunion ou si celle-ci est retardée de plus de 30 minutes sans que la réception en ait été avertie, la réservation est automatiquement annulée.

8.4.6 Réunions des Chefs de mission

La salle de réunion des Chefs de mission, située dans le centre d'affaires des CNO, accueillera les réunions des Chefs de mission pendant la durée des Jeux.

Les réunions des Chefs de mission constituent une plate-forme de communication importante pour les échanges d'informations entre le CIO, le NYOGOC et les CNO pendant la durée des Jeux. Cette réunion est également un moment de communication et de coordination pour permettre au NYOGOC de résoudre les problèmes que rencontrent les délégations des CNO pendant la durée des Jeux.

Les réunions des Chefs de mission sont prévues un jour sur deux du 12 au 28 août 2014 (07h30 – 08h30). L'horaire pourra être adapté en fonction des recommandations des délégations du CIO et des CNO et le fonctionnement du VOJ.

À titre d'information préliminaire, nous prions les CNO de noter que les réunions des Chefs de mission sont prévues pour les dates suivantes (sous réserve de modification) :

12 août	14 août	15 août
18 août	20 août	22 août
24 août	26 août	27 août

La veille de chaque réunion, un avis formel annonçant la réunion du lendemain sera envoyé à l'adresse e-mail officielle de chaque CNO. La date de la réunion suivante des Chefs de mission sera annoncée à la fin de chaque réunion. Le tableau d'affichage du Centre des services aux CNO et les assistants des CNO préviendront également les Chefs de mission de la tenue de ces réunions. Chaque CNO est autorisé à envoyer deux représentants au maximum à ces réunions.

Ces réunions feront l'objet d'une interprétation simultanée en six langues : chinois, anglais, français, espagnol, arabe et russe. Les procès-verbaux des réunions, rédigés en anglais, français et chinois, seront distribués à chaque CNO le jour même après la réunion. Une version électronique des procès-verbaux sera envoyée par e-mail aux Chefs de mission et des versions papier seront disponibles dans les casiers des CNO.

8.4.7 Centre d'information des événements

Le Centre d'information des événements se situe au rez-de-chaussée du Centre des services aux CNO dans la zone résidentielle du VOJ où des stands d'information pour chaque sport sont disponibles. Les kiosques d'information fourniront aux délégations des CNO des informations détaillées sur les horaires de compétition et d'entraînement. Le centre sera ouvert selon les horaires suivants :

10 - 11 août	**12 - 28 août**	**29 - 30 août**
08:00 - 20:00	07:00 - 23:00	08:00 - 20:00

Les comptoirs d'information pour chaque sport seront en contact avec les comptoirs d'information des sites de compétition pour fournir les services suivants :

- Publication des informations sur les compétitions et les entraînements comme les listes de départ, les résultats et les horaires d'entraînement.
- Collecte des demandes des CNO pour la réservation de séances d'entraînement et l'adaptation des horaires d'entraînement et envoi des demandes à l'équipe de direction des compétitions pour confirmation.
- Gestion des en-cas emballés pour les sites de compétition.

8.4.8 Services médicaux

La clinique du VOJ est située dans le bâtiment D de la zone résidentielle. Veuillez vous référer à la Section 19 du présent manuel pour plus de détails.

8.4.9 Installations sportives

Les installations sportives situées au rez-de-chaussée du bâtiment n°3 de la zone résidentielle du VOJ comportent le centre de fitness et les sites d'entraînement.

Centre de fitness

- Salle de fitness
- Sauna
- Salle de pesée
- Salle des ergomètres

Sites d'entraînement

- Basket-ball
- Taekwondo

Remarque : Les politiques d'entraînement des équipes en compétition doivent être observées pour l'utilisation des sites d'entrainement.

8.4.10 Zone multiconfessionnelle

La zone multiconfessionnelle est située au premier étage du bâtiment n°2. Elle dispose de salles distinctes pour le bouddhisme, l'islam, le christianisme, le judaïsme et l'hindouisme. La zone multiconfessionnelle comprend également deux salles d'activités multiconfessionnelles et une salle de méditation. Des responsables de trois religions (bouddhisme, islam et christianisme) seront invités à organiser des services religieux pour les visiteurs. Des lieux d'activités pour d'autres religions seront également proposés.

Des informations sur les principaux sites d'activité religieuse dans la ville de Nanjing seront également disponibles.

8.4.11 Réglementations du VOJ

- La vente et la distribution d'alcool sont interdites dans le VOJ.
- Le VOJ étant une zone non-fumeur, il est interdit de fumer dans le village.
- Il est interdit de cuisiner à l'intérieur du VOJ.
- Il est interdit de rouler à vélo dans le VOJ.
- Le silence doit être respecté entre 00h00 et 04h00 dans le VOJ.
- Aliments et boissons ne peuvent être apportés à l'intérieur du VOJ pour des raisons de sécurité alimentaire. En cas de régime alimentaire spécifique, les CNO sont autorisés à apporter dans le VOJ des aliments et des boissons spécifiques en provenance de leur propre pays ou région.

Cependant, ces aliments et boissons doivent être déclarés collectivement à l'avance et approuvés par le NYOGOC. Les CNO concernés devront suivre les procédures nécessaires pour l'entrée de ces aliments et boissons en fonction des exigences et procédures stipulées dans le *Manuel du fret et des douanes* ainsi que des exigences des douanes chinoises.

8.5 Place du village

La place du VOJ est le site principal du programme culture et éducation et des services commerciaux. Des services y sont proposés aux résidents du VOJ : services de médias, services de médias numériques, informations touristiques, premiers secours, divertissement et services commerciaux, en plus des activités du PCE et des espaces de travail des CNO.

8.5.1 Activités du PCE

Le guichet d'information et d'inscription du PCE sera situé dans le bâtiment n°2, dans le centre d'information sur les épreuves et manifestations.

Veuillez vous référer à la Section 4 du présent manuel pour plus d'informations sur les activités du PCE.

8.5.2 Services commerciaux

- **Banque**
  Située dans le local C7, bâtiment C, sur la place du VOJ, elle propose les services suivants :
  - Change de devises étrangères
  - Encaissement de chèques de voyage
  - Virement transfrontalier
  - Transactions par carte de crédit
  - Distributeurs automatiques de billets (ATM)
  - Ouverture/clôture de comptes commerciaux/privés (veuillez vous référer à la Section 11.3 et 11.4 pour le détail des procédures)

- **Bureau de Poste**
  Situé dans le local C9, bâtiment C, sur la place du VOJ, il propose les services suivants :
  - Exposition et ventes d'articles de philatélie
  - Vente de billets pour Nanjing 2014
  - Fleuriste

- **Café**
  Situé dans le local F3, F4, bâtiment F sur la place du VOJ, le café servira des en-cas et des boissons aux résidents, aux invités, aux médias et aux autres clients accrédités. Les services seront gratuits pour les résidents qui possèdent le pictogramme « couteau & fourchette ». Les invités devront payer leurs consommations au Café.



- **Supérette**
  Située dans le local F1, bâtiment F sur la place du VOJ, elle propose des articles de première nécessité et des marchandises diverses.

- **Concession de produits sous licence**
  Située dans le local C8, bâtiment C sur la place du VOJ, elle propose des produits sous licence de Nanjing 2014.

- **Centre des services téléphoniques**
  Situé dans le local C10, bâtiment C, sur la place du VOJ, il propose les services suivants :
  - Comptoirs d'information pour le services de téléphonie et de téléphonie mobile
  - Location de téléphones portables et vente de cartes SIM
  - Vente de cartes de téléphone prépayées
  - Service d'impression de photos

  Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la Section 22 de ce manuel.

- **Centre d'informations touristiques**
  Situé au local C11, bâtiment C, sur la place du VOJ, le centre d'informations touristiques donne des informations sur les attractions touristiques nationales et apporte une assistance pour la réservation de vols et de trains.

8.5.3 Poste de premiers soins

Situé dans le local C11, bâtiment C sur la place du VOJ, elle assure des services de premiers secours et d'évacuation en ambulance en cas de besoin.

8.5.4 Centre annexe des médias

Le centre annexe des médias se trouve dans les locaux C5 & C6, bâtiment C sur la place du VOJ. Il est ouvert tous les jours de 08h00 à 20h00, sauf les jours des cérémonies d'ouverture et de clôture.
Il est ouvert aux médias accrédités, aux officiels d'équipe et aux athlètes invités pour des interviews et propose les installations et les services nécessaires. Les médias ne sont pas autorisés à entrer dans la zone résidentielle du VOJ, à moins d'y avoir été invité par les CNO, d'être en possession d'un laissez-passer des CNO et d'être accompagné d'un représentant du CNO qui réside dans le VOJ.

Veuillez vous référer à la Section 18 du présent manuel pour plus d'informations.

8.5.5 Centre des médias numériques

Le centre des médias numériques se trouve sur la place du village et comprend deux zones. La première est un bâtiment de deux étages, situé en face de l'entrée de la zone résidentielle et l'autre est située dans le local F5, bâtiment F. Du 10 au 30 août, le centre des médias numériques sera

ouvert de 08h30 à 22h30 tous les jours et proposera des services d'application numérique et des présentations numériques. Des activités d'expérimentation et de partage numériques seront également organisées pour les résidents du village pendant la durée des Jeux.

Le centre numérique propose des ordinateurs et offre un accès pratique et gratuit à Internet. Une zone sera réservée à une exposition du programme culture et éducation et des communications interactives avec Internet et les nouvelles technologies. Seuls les résidents du VOJ peuvent bénéficier d'un accès gratuit aux services des applications numériques sur présentation de leur CAJOJ. Pour assurer un environnement confortable, un contrôle du flux des personnes sera assuré dans les zones pour Internet et les communications interactives.

8.5.6 Espace atelier de travail des CNO

L'espace atelier de travail des CNO se situe dans le local C4, bâtiment C sur la place du VOJ. Les CNO y disposeront de la climatisation, de prises de courant et d'outils de base pour la maintenance sur un principe de « premier arrivé, premier servi ».

8.6 Fermeture du VOJ

8.6.1 Départ

La procédure de départ devra être effectuée par les Chefs de mission (ou les détenteurs de cartes de procuration) auprès des centres des résidents.

Deux jours avant la cérémonie de clôture, les Chefs de mission (ou les détenteurs de cartes de procuration) prendront rendez-vous pour les formalités de départ au centre des résidents correspondant avant 18h00 et vérifieront la liste des articles perdus ou endommagés.

Le Chef de mission (ou les détenteurs de cartes de procuration) rendront toutes les clés au centre des résidents correspondant une demi-heure avant les derniers départs.

Le centre des résidents vérifiera l'état des chambres et des équipements de toutes les chambres, évaluera les dommages ou les pertes, le cas échéant, et les consignera dans la liste des articles perdus ou endommagés. Les Chefs de mission (ou les détenteurs de cartes de procuration) signeront le formulaire de départ pour confirmer l'état des chambres et des équipements.

Le centre des résidents transmettra le formulaire de départ au département des finances du NYOGOC. En cas de perte ou de dommage, les Chefs de mission (ou les détenteurs de cartes de procuration) payeront les frais requis au comptoir des finances avant leur départ du village.

8.6.2 Service de transport pour le départ

Le NYOGOC organisera à l'avance le transport des délégations du VOJ vers l'aéroport international de Nanjing Lukou, la gare de Nanjing et la gare ferroviaire du sud de Nanjing, sur la



base des informations de départ fournies par l'agence de voyage officielle.

L'agence de voyage officielle organisera les transports par voie terrestre depuis le VOJ jusqu'à l'aéroport international de Shanghai Pudong pour les équipes des délégations des CNO qui partiront de Shanghai. Veuillez contacter l'agence de voyage officielle pour de plus amples informations.

8.6.3 Services logistiques

Le comptoir des services de fret et des formalités douanières du centre des services aux CNO, situé dans le bâtiment n°2 dans la zone résidentielle, donnera des informations pour le fret international, les formalités douanières et le transport national.

Veuillez vous reporter à la Section 10 et à la Section 17 du présent manuel et au guide du fret et des douanes pour de plus amples informations.

8.6.4 Règlement financier

Le NYOGOC publiera les tarifs de dédommagement en cas de perte ou de dommages, liste approuvée par le CIO. Pendant les procédures de départ des CNO, le NYOGOC vérifiera tous les articles des chambres. En cas de perte ou de dommage, la délégation concernée devra verser l'indemnité auprès du comptoir des finances selon le montant figurant sur la liste des tarifs de dédommagement.

Après réception du paiement de l'indemnisation, le NYOGOC établira une facture officielle à la délégation du CNO.

9. Hébergement

9.1 Présentation

Les présidents des CNO, les secrétaires généraux et leurs invités accompagnants, les invités des CNO ainsi que les officiels d’équipe supplémentaires seront hébergés dans les hôtels recommandés par le NYOGOC situés à proximité du site des cérémonies d'ouverture et de clôture ou dans des zones accessibles facilement par transport. Les frais d'hébergement seront à la charge des CNO. Aucune durée minimale de séjour n’est requise aux hôtels recommandés pour Nanjing 2014.

9.2 Réservation tardive et paiement

Après le 16 juin 2014, la réservation en ligne sera toujours accessible jusqu'au 12 juillet à 24h00 (Heure de Beijing). Ensuite, la réservation en ligne sera terminée mais les informations de réservation déjà communiquées seront consultables sur le système de réservation de l’hébergement.

L'échéance du paiement est fixée au 16 juillet. La réservation en ligne et les transferts bancaires seront clôturés après cette journée.

Les clients qui ne peuvent effectuer le paiement avant le 16 juillet doivent en informer le NYOGOC par téléphone ou par e-mail (voir point 9.2.1 pour les coordonnées) afin de confirmer la date du paiement. Le NYOGOC fournira la méthode de contact et le compte de l'hôtel recommandé et les clients doivent effectuer le paiement directement sur le compte de l'hôtel recommandé ou utiliser une carte de crédit comme garantie avant le 31 juillet.

REMARQUE : sans garantie de crédit ou paiement après le 31 juillet, la réservation sera automatiquement annulée.
Si des chambres sont encore disponibles après le 31 juillet, nous pouvons aider les clients à contacter les hôtels recommandés concernant des réservations ou des paiements. Toutefois, le nombre et le tarif des chambres seront soumis aux conditions du marché. Si aucune chambre n'est disponible aux hôtels recommandés, le NYOGOC recommandera d'autres hôtels aux clients.

Remarque : Les réservations d'hébergement ne seront validées que lorsque le client aura terminé la procédure complète de réservation de l'hébergement et que le NYOGOC aura reçu les paiements forfaitaires.
Les clients peuvent se connecter au site Internet de réservation de l'hébergement du NYOGOC pour plus de détails sur la procédure de réservation de l'hébergement.

9.2.1 Coordonnées du personnel chargé de la réservation de l'hébergement



	Téléphone / adresse	Horaires de services (heure de Beijing)
Site Internet	http://accommodation.nanjing2014.org	Toute la journée du 1 au 12 juillet
Tél. :	+86 25 83635912 (service en chinois/anglais/français)	09h00-20h00, 1 juillet au 31 août 2014.
Fax :	+86 25 8363 5915	Toute la journée du 1 juillet au 31 août
E-mail :	accommodation@nanjing2014.org	Toute la journée du 1 juillet au 31 août

9.2.2 Méthode de paiement

Les clients sont invités à effectuer les paiements directement sur les sites Internet de réservation des hôtels. En reconnaissance du soutien de VISA aux Jeux Olympiques, l'utilisation des cartes de crédit VISA est recommandée.

Les tarifs des chambres des hôtels recommandés pour Nanjing 2014 sont indiqués en RMB. Les clients peuvent choisir de régler en dollars US ou en RMB (le taux de change applicable sera celui en vigueur le jour du traitement de la transaction par la banque). Le montant total en RMB converti correspondra au montant total payable en RMB. Tous les frais relatifs au transfert bancaire seront à charge des clients. Si les clients ne peuvent effectuer leur paiement avec VISA, ils peuvent choisir d'effectuer le paiement sur le compte suivant par virement bancaire.

Nom du titulaire du compte : **MANGOCITY. COM. Ltd.**

Banque titulaire du compte : Shenzhen Duty Free Building Branch, Industrial and Commercial Bank of China

Numéros de compte : 4000053619900001951 (USD)
4000053619100012224 (RMB)

9.3 Règles d'annulation

Si le client annule une réservation ou réduit la durée de son séjour après le 16 juin 2014 à 17h00, les frais versés pour la réservation seront facturés conformément aux dispositions suivantes :

Type	Heure de Beijing	Pénalité
A	Le client annule une réservation ou réduit la durée de son séjour après le 16 juillet à 17h00 et avant le 30 juin 2014 à 17h00.	Une nuitée ou 50 % du montant des frais (somme la moins élevée des deux).
B	Le client annule une réservation ou réduit la durée de son séjour après le 30 juin à 17h00 et avant le 16 juillet 2014 à 17h00.	Une nuitée ou 50 % du montant des frais (somme la plus élevée des deux).
C	Le client annule une réservation ou réduit la durée de son séjour après le 16 juillet à 17h00.	Montant total
D	Si le client ne se présente pas	Montant total

Lorsque le NYOGOC a reçu la demande d'annulation et confirmé que l'annulation a été acceptée et que le montant remboursable en RMB a été vérifié, le remboursement (en USD ou RMB) sera versé sur le compte d'origine du client dans un délai d'un mois. La perte de change éventuelle entre le jour du paiement initial et le jour du remboursement, ainsi que les frais bancaires applicables au remboursement, sont à la charge du client. Le NYOGOC ne couvrira ni les frais de service, ni la perte de change éventuels et les frais bancaires ne seront pas remboursés si le montant remboursable est inférieur aux frais bancaires engagés.

9.4 Procédure d'enregistrement

Les clients NCO ayant correctement effectué leur réservation et procédé au paiement forfaitaire sont invités à vérifier les informations relatives à leur réservation à l'accueil de leur hôtel. S'ils désirent prolonger provisoirement leur séjour, ils doivent directement contacter leur hôtel et effectuer la réservation et le règlement de leur propre chef.
Le petit-déjeuner est inclus ainsi qu'une connexion Wi-Fi. Pour le déjeuner, le dîner, les salles de conférence ou le service de laverie, les clients CNO sont invités à contacter directement leur hôtel et à effectuer la réservation du service et le règlement de leur propre chef.
La facture des services d'hébergement sera transmise aux clients CNO au moment du départ.

9.5 Comptoir d'information des hébergements

Un comptoir d'information sur l'hébergement sera situé dans le hall d'entrée de chaque hôtel recommandé. Des volontaires seront présents de 09h00 à 20h00 pendant la durée des Jeux.

Services :
- Assistance lors des procédures d'enregistrement à l'hôtel ;
- Fourniture des informations nécessaires pour le transport, le shopping et le tourisme;
- Fourniture d'informations sur le calendrier des compétitions et autres manifestations en lien avec les Jeux.

9.6 Hébergement pour les participants non accrédités

Pour les participants non détenteurs d'une carte d'accréditation, y compris la famille et les amis de participants accrédités, le NYOGOC fournit une liste d'hôtels recommandés (adresse, coordonnées, site Internet, etc.) sur le site Internet de réservation de l'hébergement. Les participants non détenteurs d'une carte d'accréditation devront effectuer leur propre réservation et règlement directement auprès des hôtels.



Annexe : Liste des hôtels recommandés pour les CNO (Voir le point 9.2 pour les réservations effectuées après le 16 juin)

Groupe de clients	Hôtel	Catégorie	Adresse
Présidents des CNO, Secrétaires généraux, invités accompagnants et invités des CNO	Jinling Hotel	5	N°2 Hangzhong Road
	Fairmont Nanjing	5	N°333 Jaingdong Middle Road
	Huang pu Hotel	4	N°2-2 Huangpu Road
Officiels supplémentaires	Fangyuan Jinling Hotel	4	N°181 Huju North Road
	Shuangmenlou Hotel	4	N°185 Huju North Road

10. Arrivées et départs

10.1 Agence de voyage officielle

Carlson Wagonlit Travel est l'agence de voyage officielle désignée par le CIO pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing. L'agence de voyage officielle réservera les billets à destination et au départ de Nanjing et s'occupera de tous les détails afférents au voyage des CNO (athlètes, officiels d'équipe et jeunes ambassadeurs). Se référer aux *Conditions de voyage et d'hébergement d'équipes des délégations des CNO* du CIO sur NOCnet. L'agence de voyage officielle a reçu les coordonnées de chaque CNO et réservera les billets d'avion des délégations des CNO participant à Nanjing 2014, en fonction du nombre de vols disponibles, des circonstances des JOJ et des exigences particulières des CNO.

Coordonnées
Carlson Wagonlit Travel (CWT) – Bureau des voyages JOJ
Route de Saint-Cergue 9
Case Postale 1089
1260 Nyon, Suisse
Tél. : +41 21 621 60 38 ou +41 58 322 15 40
Fax : +41 43 456 91 19
E-mail : yogtraveldesk@carlsonwagonlit.ch

L'agence de voyage officielle répondra à vos appels 24h/24h dès le début de la période des départs pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing :

- 24h/24h du **9 au 16 août 2014** et pendant la période des départs de Nanjing du **28 août au 1 septembre 2014** ;
- L'assistance téléphonique sera disponible de 7h00 à 22h00 entre le 16 et le 28 août 2014.

Avant le 9 août, l'agence de voyage officielle sera disponible pendant les heures de bureau, de 8h00 à 18h30 (heures de la Suisse), du lundi au vendredi.

Pour plus d'informations sur l'agence de voyage officielle, consultez le NOCnet à l'adresse : http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/travel.aspx.

10.2 Collecte et traitement des informations d'arrivée et de départ (A&D)

Une fois la procédure d'enregistrement des délégations (DRP) terminée, l'agence de voyage officielle rassemblera les données d'arrivée et de départ (A&D) de tous les participants des CNO transmises par le comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing (NYOGOC) et fournira les services en la matière aux délégués des CNO dont les frais de voyage sont à la charge du CIO. L'agence officielle récupérera également les informations concernant le voyage des officiels d'équipe supplémentaires, des présidents, des secrétaires généraux et des invités accompagnants des CNO. Pour assurer le bon déroulement des arrivées et départs à l'occasion de Nanjing 2014, le NYOGOC encourage tous les CNO à compléter la procédure



d'enregistrement des délégations auprès du NYOGOC le plus tôt possible. De plus, le NYOGOC demande à tous les CNO de définir sans tarder avec l'agence leurs itinéraires de voyage ainsi que leurs informations d'arrivée et de départ ainsi que toute autre information pertinente. Le NYOGOC préparera l'accueil des CNO sur la base des informations d'arrivée et de départ communiquées par l'agence de voyage officielle.

Aussitôt la procédure d'enregistrement des délégations terminée, le NYOGOC communiquera le rapport sur le statut des accréditations à l'agence de voyage officielle, qui émettra ensuite le formulaire de commande de billets pour la finalisation des réservations de voyage. Du 8 juin au 19 juillet 2014, l'agence aura distribué ledit formulaire aux CNO ayant réservé un billet d'avion par leur intermédiaire, ainsi que le *formulaire de collecte des données de voyage* aux clients n'ayant pas effectué de réservation par leur intermédiaire.
Les CNO doivent avoir renvoyé le ***formulaire de commande de billets*** et complété le ***formulaire de collecte des données de voyage*** à l'agence de voyage officielle dans les 24 heures après réception et au plus tard le 19 juillet 2014 (**yogtraveldesk@carlsonwagonlit.ch**).
Les documents de voyage seront envoyés aux CNO après réception du *Formulaire de commande des billets* par l'agence de voyage officielle.

Les CNO qui désirent modifier leurs billets de vol durant les Jeux sont priés de contacter l'agence de voyage officielle par e-mail ou par téléphone ou au comptoir d'information pour les arrivées et les départs de l'agence situé au centre des services aux CNO, et d'informer l'agence et l'équipe responsable des départs et arrivées du changement en question.

10.3 Arrivée à Nanjing

10.3.1 Port d'entrée et de sortie officiel

L'aéroport international de Lukou à Nanjing est le port d'entrée/de sortie officiel et la gare de Nanjing et la gare ferroviaire du sud de Nanjing sont les points d'entrée officiels pour les participants accrédités. La signalétique des JOJ en la matière sera présente à ces trois ports. Les participants des CNO devront présenter leur carte provisoire ou certificat d'identification valide pour attester de leur identité, afin de permettre au personnel du NYOGOC de les aider à leur arrivée. Veuillez noter que le NYOGOC ne fournira pas de services de transport de/vers tout autre port d'entrée et de sortie.

10.3.2 Heures d'ouverture des services d'arrivée et de départ

Le NYOGOC va installer des comptoirs d'arrivée et de départ à l'aéroport international de Nanjing Lukou, à la gare ferroviaire de Nanjing ainsi qu'à la gare du sud, du 10 au 30 août 2014.

10.3.3 Inspection et quarantaine

Un passage réservé sera mis en place à l'aéroport international de Nanjing Lukou pour l'inspection et la quarantaine en lien avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Toutes les personnes arrivant à Nanjing en provenance de pays et de territoires touchés par la fièvre jaune devront présenter aux autorités d'inspection et de quarantaine un certificat valide de vaccination contre la fièvre jaune. Si aucune maladie infectieuse majeure n'est déclarée en dehors de la Chine, à leur arrivée, les passagers seront exemptés de la formalité de la *carte de déclaration de santé pour entrée et sortie*. Les participants présentant des symptômes tels que fièvre, vomissements, toux, dyspnée et diarrhée devront le déclarer auprès des responsables sanitaires lors du passage à l'inspection et la quarantaine des voyageurs. Si une épidémie infectieuse majeure est déclarée à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire chinois, l'autorité de l'assurance qualité, de la supervision et de la quarantaine de Chine (*Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine*) émettra un avis sur les mesures à prendre en matière d'inspection et de quarantaine pour l'entrée ou la sortie des personnes, et toutes les personnes devront se soumettre en toute honnêteté à la formalité de la carte de déclaration de santé pour entrée et sortie. Les personnes souffrant de maladies mentales sévères, de tuberculose ou autres maladies infectieuses susceptibles de nuire à la santé publique ne sont pas autorisés à entrer en Chine.

10.3.4 Inspection aux frontières

Les participants des CNO pourront entrer et sortir de Chine (régions administratives spéciales de Hong-Kong et Macao compris) munis de leur carte provisoire ou de leur carte d'accréditation et d'un passeport ou document de voyage valide. Tous les étrangers devront remplir la *carte d'entrée des étrangers* et passer par l'inspection aux frontières.

Pour faciliter la procédure d'inspection aux frontières, il est recommandé aux participants des CNO de remplir la carte d'entrée/sortie avant leur arrivée/départ. Les cartes d'entrée sont disponibles sur les vols et aux ports d'entrée.

Un passage réservé à Nanjing 2014 sera mis en place à l'aéroport international de Nanjing Lukou pour faciliter la procédure d'entrée. Des passages JOJ réservés aux participants des CNO seront également ouverts à l'aéroport international de Beijing Capitale et à l'aéroport international de Shanghai Pudong si nécessaire.

10.3.5 Retrait des bagages et problèmes

La zone de retrait des bagages se trouve dans le hall d'arrivée de l'aéroport. Les voyageurs devront suivre la procédure normale de retrait des bagages à l'aéroport y compris le retrait des bagages de taille non réglementaire au point de retrait approprié. Il est de la responsabilité des participants des CNO de récupérer leurs bagages et de vérifier les dommages éventuels subis avant de quitter l'aéroport pour rejoindre les sites d'hébergement. Des chariots à bagages gratuits sont disponibles à l'aéroport.

Les compagnies aériennes seront chargées de résoudre les problèmes concernant les bagages et d'assurer la réparation ou la livraison des bagages perdus ou endommagés. En cas de perte, de retard ou de dommages causés aux bagages de participants de CNO, leur propriétaire est prié de s'adresser au service des bagages (situé dans le hall d'arrivée) de son vol, immédiatement après son



arrivée et selon la procédure normale de l'aéroport. Le personnel du NYOGOC fournira l'aide nécessaire sur place.

Remarque : Les délégations des CNO sont priées de confirmer à leur compagnie aérienne si elles doivent récupérer leurs bagages au port de transit et les enregistrer à nouveau de telle sorte que leurs bagages ne soient pas laissés à l'aéroport de transit.

10.3.6 Inspection douanière

Pour remplir les formalités douanières à l'arrivée en et au départ de Chine, les participants des CNO devront emprunter le passage rouge ou vert en fonction des articles qu'ils transportent. Le passage rouge (passage avec déclaration) signifie que la personne est en possession d'articles à déclarer à la douane. Les participants des CNO concernés devront remplir le *Formulaire de déclaration des bagages et articles pour l'entrée des passagers à la douane de la République populaire de Chine* (disponible sur place) et le remettre à la douane. Les participants des CNO devront indiquer la mention « Participant Nanjing 2014 ». Le passage vert (passage sans déclaration) signifie que le participant n'a rien à déclarer à la douane, mais tous les participants arrivant en Chine doivent accepter de se soumettre aux procédures douanières.

Les participants des CNO sont priés de se soumettre aux procédures normales décrites ci-dessus par eux-mêmes en suivant la signalétique des JOJ. Le NYOGOC mettra en place un comptoir d'informations des départs et arrivées aux zones d'inspection des ports d'entrées. Le personnel fournira l'assistance nécessaire aux participants des CNO pour l'inspection et quarantaine, l'inspection aux frontières, le retrait des bagages et l'inspection douanière.

10.3.7 Services de transport

Du 10 au 30 août 2014, tous les participants accrédités des CNO fourniront des services de transport pour leurs arrivées et départs entre le VOJ et les hôtels désignés. L'équipe des arrivées & départs installera des comptoirs d'information :

- à l'aéroport international de Lukou,
- à la gare ferroviaire et
- à la gare du Sud.

Le personnel guidera les participants des CNO vers la zone de chargement des navettes, où des volontaires seront présents. Les participants des CNO doivent présenter leur carte provisoire ou une carte d'identité valide lors de l'embarquement. Des panneaux présenteront les itinéraires des navettes dans la salle d'attente. Veuillez vous référer à la **section 24** du présent *manuel* pour plus de détails.

Les étiquettes d'identification des bagages seront envoyées à tous les CNO en juillet. Des étiquettes d'identification des bagages supplémentaires seront disponibles aux comptoirs d'assistances du NYOGOC :

- à l'aéroport international de Beijing-Capital,

- à l'aéroport international de Shanghai Pudong,
- à l'aéroport international de Nanjing Lukou,
- à la gare de Nanjing, et
- à la gare ferroviaire du Sud de Nanjing.

Les étiquettes d'identification des bagages doivent être fixées à chaque valise ainsi qu'aux équipements sportifs. Tous les devront être placés dans les compartiments à bagages des cars et le personnel du NYOGOC vous fournira une assistance si vous en avez besoin. Si le compartiment à bagages des cars s'avère insuffisant, des véhicules supplémentaires seront affectés à la livraison des bagages. Afin d'assurer le nombre de véhicules suffisant pour répondre aux besoins des clients, les participants des CNO sont priés d'indiquer à l'agence de voyage officielle le nombre de bagages qu'ils apporteront avec eux (y compris les bagages surdimensionnés et les équipements sportifs). Une différence importante entre le nombre de bagages indiqué sur les formulaires et le nombre réel de bagages pourra entraîner des retards à l'arrivée. Si les délégations des CNO doivent faire appel à l'équipe logistique pour la livraison d'équipements spéciaux (tel que des vélos, des perches, des pagaies et des javelots) sur les sites et des lits de massage au VOJ, elles devront remplir le *Formulaire de demande des services logistiques* aux ports d'entrée ou au Comptoir logistique au Centre des services aux CNO dans le village. Le NYOGOC fournira les formulaires de demande à l'avance et les délégations peuvent remplir ces formulaires au bureau A & D du point d'entrée officiel. Pour les services de livraison des équipements sportifs apportés par les CNO, veuillez vous reporter à la **Section 17.5.2** de ce *Manuel*.

10.3.8 Arrivées aux sites d'hébergement

Lorsque les participants des CNO arrivent au village en bus, les participants des CNO sont priés de récupérer leurs bagages par eux-mêmes et de passer par le contrôle de sécurité.

Lorsque les participants des CNO sont arrivés aux hôtels indiqués en bus, les participants sont priés de récupérer leurs bagages par eux-mêmes et de passer par le contrôle de sécurité (le cas échéant).

Les équipes d'accueil du VOJ et des hôtels aideront les participants des CNO pour leurs procédures d'enregistrement. Pour plus d'information sur les navettes, veuillez vous référer à la Section 24 de ce *Manuel*.

10.4 Départ de Nanjing

L'aéroport international de Nanjing Lukou, la gare ferroviaire principale de Nanjing et la gare du sud sont les ports de sortie principaux pour les participants accrédités des CNO.

Sur la base des informations fournies par les participants des CNO, les équipes d'accueil du VOJ et des hôtels assisteront les participants des CNO dans leurs procédures de départ.

Du 29 au 30 août, le NYOGOC fournira des services de navettes pour les participants des CNO

quittant le VOJ à destination de l’aéroport international de Nanjing Lukou. Les participants des CNO peuvent prendre le bus selon les horaires établis ; il est recommandé d’arriver au moins deux heures à l’avance au port de sortie.

En outre, sur la base des informations de départ fournies à l’avance par les participants des CNO, le NYOGOC organisera des services programmés du 16 au 28 août au départ du VOJ et des hôtels recommandés à destination des ports de sortie officiels (aéroport international de Nanjing Lukou, gare ferroviaire principale de Nanjing et gare sud de Nanjing).

En cas de changement ou de demande spécifique, les clients doivent informer le NYOGOC 48 heures à l'avance si leur itinéraire de voyage est modifié par rapport aux informations fournies à l'origine. Veuillez vous référer à la **section 24** du présent *Manuel* pour plus de détails.

L’agence de voyage officielle organisera le transport depuis le VOJ jusqu’à l’aéroport international de Shanghai Pudong pour les équipes des délégations des CNO partant de Shanghai. Veuillez noter qu’aucun transport ne sera prévu pour les voyageurs individuels. Veuillez contacter l’agence de voyage officielle pour de plus amples informations.

Les équipements sportifs spéciaux (tels que vélos, perches, pagaies et javelots) seront fournis aux ports de départ par le service logistique et emmenés hors de Chine par les délégations mêmes.

10.5 Points d’entrée et sortie à Beijing et Shanghai

10.5.1 Aéroport international de la capitale à Pékin

Le NYOGOC prévoira un comptoir d'information pour les arrivées et les départs au Terminal 3 de l'aéroport international de la capitale à Pékin afin d’aider les participants des CNO à effectuer les procédures d'entrée, de transit et de départ.

10.5.2 Aéroport international de Pudong à Shanghai

Le NYOGOC prévoira un comptoir d'information pour les arrivées et les départs aux terminaux 1 et 2 de l'aéroport international de Shanghai Pudong pour aider les participants des CNO à effectuer les procédures d'entrée, de transit et de départ.

L'agence de voyage officielle organisera les transports au sol à destination de et en provenance du VOJ pour les équipes des délégations des CNO ayant confirmé leur itinéraire d’arrivée ou de départ à l’aéroport international de Shanghai Pudong. Le personnel du comptoir d'information pour les arrivées et les départs guidera les délégations des CNO vers le comptoir d’information de l’agence de voyage officielle dont le personnel guidera ces délégations vers la zone de chargement. Des volontaires seront présents dans tous les bus de l’agence de voyage officielle.

La durée du voyage entre l’aéroport international de Shanghai Pudong et le VOJ est d’environ 4 heures 15. Un arrêt est prévu. Des membres du personnel du NYOGOC pouvant s'exprimer en

anglais se trouveront dans les bus et des boissons et snacks seront distribués.

Les clients non enregistrés auprès de l'agence de voyage officielle et les autres voyageurs individuels doivent organiser eux-mêmes leur transport entre Nanjing et Shanghai. Un guide de transit pour les CNO en provenance de ou au départ de Shanghai ou Beijing est disponible sur le site Internet officiel de Nanjing 2014.

10.6 Autres ports d'entrée et de sortie

Les participants des CNO qui entreront en Chine ou la quitteront depuis d'autres ports que ceux de Nanjing, Shanghai et Beijing devront organiser eux-mêmes leur transport à destination et en provenance de Nanjing. Le NYOGOC apportera son aide en la matière si nécessaire.



11. Services bancaires

11.1 Présentation

L'Industrial and Commercial Bank of China Limited (ICBC), la banque officielle des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014 installera des agences temporaires au VOJ et au CPM pour offrir des services bancaires étendus conformes à la législation chinoise en matière de taux de change, notamment : change de devise, encaissement de chèques de voyage, virements internationaux, transactions par cartes de crédit, distributeurs automatiques de billets et ouverture/clôture de comptes pour particuliers ou professionnels. L'ouverture et la clôture de comptes professionnels doivent être réalisées à une agence ICBC désignée.

11.2 Opération bancaire individuelle

11.2.1 Encaissement

11.2.1.1 Change de devises

Le change de devises en liquide entre le CNY et les devises suivantes pourra être réalisé par ICBC au taux du jour :

- dollar américain (USD)
- dollar de Hong-Kong (HKD)
- yen japonais
- euro
- livre sterling
- dollar australien
- dollar canadien
- dollar singapourien
- franc suisse
- nouveau dollar de Taïwan

11.2.1.2 Encaissement de chèques de voyage

L'encaissement des chèques de voyages peut se faire dans les cinq devises suivantes :

- dollar américain (USD)
- euro
- livre sterling
- dollar australien
- dollar canadien

11.2.1.3 Virements internationaux

Le service de virements internationaux est disponible pour les neuf devises étrangères suivantes:

- dollar américain (USD)
- dollar de Hong-Kong (HKD)
- yen japonais
- euro
- livre sterling
- dollar australien
- dollar canadien
- dollar singapourien
- franc suisse

Les clients doivent présenter leur passeport ou leur carte d'identité chinoise aux agences temporaires de la banque ICBC pour les trois types de transactions financières décrits ci-dessus.

11.2.2 Transactions par carte de crédit

Les cartes VISA chinoises et étrangères bénéficieront des services de retrait et de règlement aux points de vente; les cartes VISA chinoises bénéficieront en outre des services de renseignement relatives au compte associé à la carte.

11.2.3 Distributeurs automatiques de billets

Des distributeurs automatiques de billets seront accessibles 24h/24 au sein des agences bancaires temporaires, un service d'assistance sera disponible au numéro d'appel 95588 en chinois et en anglais et un service d'urgence (dans les 2 heures) pourra être composé pour les cartes de crédit et de débit nationales et internationales émises par les succursales ICBC et les cartes VISA.

Conformément à la législation chinoise, les retraits en espèces par carte de crédit sont limités à 20 000 RMB par jour et les retraits par carte de débit sont limitée à 2 000 RMB par jour. Les frais de retrait en espèces seront à la charge du titulaire de la carte; les frais éventuels de paiement par carte dans les magasins autorisés seront à la charge de ces enseignes.

11.3 Ouverture/clôture d'un compte d'épargne personnel

11.3.1 Ouverture d'un compte

Les particuliers non-chinois, munis d'un passeport, peuvent ouvrir un compte d'épargne en plusieurs devises aux agences temporaires de l'ICBC au VOJ ou au CPM. Le compte peut être utilisé pour effectuer des dépôts et des retraits, pour effectuer des opérations de change en RMB et devise étrangère ; les particuliers non-chinois munis d'un passeport peuvent également ouvrir un compte conjoint en plusieurs devises pour deux à cinq personnes. Les devises étrangères disponibles sont : le dollar américain, le dollar de Hong Kong, le yen japonais, l'euro, la livre sterling, le dollar australien, le dollar canadien, le dollar singapourien et le franc suisse.



11.3.2 Réglementations relatives au dépôt en espèces de devises étrangères par des particuliers non-chinois

Les particuliers non-chinois pourront effectuer des dépôts d'espèces en devises étrangères sur leur compte épargne aux guichets temporaires d'ICBC dans la limite d'un montant quotidien cumulé inférieur ou égal à 5 000 dollars américains. Si le montant dépasse la limite susmentionnée, l'opération pourra tout de même être traitée aux guichets temporaires mais le client devra présenter son passeport et le *formulaire de déclaration des bagages et articles pour l'entrée des passagers à la douane de la République populaire de Chine* dûment tamponné par la douane.

11.3.2.1 Réglementations relatives au retrait d'espèces de devises étrangères par des particuliers non-chinois

Les particuliers non-chinois peuvent effectuer des retraits d'espèces en devise étrangère directement aux guichets temporaires d'ICBC si le montant total quotidien est inférieur ou égal à 10 000 dollars américains. Si le montant dépasse 10 000 USD, le client devra présenter son passeport et le client devra remplir une déclaration à l'administration des changes de la province de Jiangsu au préalable pour indiquer l'affectation des sommes retirées. Les clients pourront alors effectuer le retrait auprès du guichet temporaire d'ICBC muni de leur passeport et du *formulaire de retrait d'espèces en devises étrangères* dûment tamponné par l'administration des changes de la province de Jiangsu. Le département des finances du NYOGOC accompagnera le demandeur au siège de l'administration des changes de la province de Jiangsu pour réaliser ces procédures.

11.3.2.2 Réglementations relatives aux opérations de change en devise étrangère pour les particuliers non-chinois

Les transactions de change pour les particuliers non-chinois sont sujettes à un plafond annuel. Le total annuel par personne est l’équivalent de 50 000 dollars américains. Les opérations ne dépassant pas ce montant pourront être traitées aux guichets temporaires d'ICBC sur présentation du passeport. Pour les opérations dont le montant dépasse cette somme, un certificat du montant de la transaction et d'autres pièces justificatives seront nécessaires. Si le total par jour dépasse l'équivalent de 5 000 dollars américains, le formulaire de déclaration des bagages et articles pour l'entrée des passagers à la douane de la République populaire de Chine dûment tamponné par la douane devra être présenté, en plus du passeport.

11.3.3 Clôture d'un compte

Sur présentation de leur passeport, les particuliers non-chinois pourront fermer leur compte épargne en devise étrangère auprès des guichets temporaires d'ICBC avant la fermeture du village olympique de la jeunesse ou du centre principal des médias.

11.4 Ouverture et clôture d’un compte bancaire professionnel

11.4.1 Ouverture d'un compte

Les CNO peuvent faire une demande d'ouverture d'un compte professionnel de type non-résident après leur arrivée à Nanjing. La procédure d'enregistrement de cette opération est estimée à 5 jours. L'agence bancaire désignée pour ces opérations est l'agence Jiangsu Provincial Branch of Industrial and Commercial Bank of China (adresse: No. 408 Zhongshan South Road, Nanjing). Les CNO qui souhaitent ouvrir ce type de compte doivent en informer le responsable désigné d'ICBC 15 jours à l'avance. Le NYOGOC désignera une personne de son équipe pour aider les clients à effectuer les formalités auprès de la banque.

11.4.1.1 Nature du compte

Ce type de compte peut être utilisé pour recevoir des fonds et effectuer des règlements mais ne peut être utilisé pour des retraits en espèces, des opérations de change en CNY ou en devises ni des services bancaires en ligne. Pour les versements, le personnel autorisé du CNO devra se rendre au comptoir de la banque désignée afin de réaliser la transaction. S'il s'agit d'un compte en CNY, toutes les transactions de paiement et d'encaissement devront se faire en CNY. S'il s'agit d'un compte en devise étrangère, toutes les transactions devront se faire dans cette devise.

11.4.1.2 Procédure d'ouverture du compte

Pour ouvrir un compte, les CNO doivent préparer un dossier demandé par la banque et devra suivre la procédure auprès du guichet du Banking Department of Jiangsu Provincial Branch of Industrial and Commercial Bank of China. Le personnel de l'agence vérifiera les documents et aidera les CNO à accomplir les formalités d'enregistrement auprès de l'administration des changes de la province de Jiangsu de la République Populaire de Chine. Cette procédure qui prend environ 5 jours, nécessitera la coopération des personnes mandatées par le CNO.

11.4.1.3 Documents nécessaires pour l'ouverture d'un compte professionnel

(1) Documents à fournir

- documents certifiant l'enregistrement légal et l'établissement du CNO à l'étranger, soit le certificat d'enregistrement professionnel de l'établissement ou la licence professionnelle (photocopie et traduction) ;
- constitution du CNO (photocopie ou original) ;
- passeport du représentant légal du CNO et une photocopie ;
- *lettre de demande d'ouverture d'un compte étranger par un organisme étranger* (original en double exemplaire) ;

(La lettre de demande est un document fourni par la banque. Il peut être directement complété à la banque. Il peut également être imprimé et rempli après que la banque a envoyé au CNO, par e-mail la demande au format PDF).



- la personne autorisée/compétente signe sur la carte fournie par la banque.

(2) Documents à fournir le cas échéant

- Identification de la (des) personne(s) autorisée(s) (original et photocopie) ;

Si la personne autorisée n'est pas chinoise, son document d'identification doit être son passeport; si la personne est de nationalité chinoise, son document d'identification est son certificat chinois de résidence.

- Procuration délivrée par le représentant légal (original et traduction)

11.4.2 Clôture du compte

La personne autorisée par le CNO devra soumettre une demande de clôture du compte et présenter son document d'identité (passeport ou carte de résident chinois) au guichet de la banque. Le compte bancaire sera ensuite directement fermé et le solde du compte sera directement transféré vers le compte d'origine à l'étranger. Le formulaire de demande de clôture du compte est un document qui sera fourni par la banque.

Afin de faciliter les procédures liées aux comptes professionnels des non-résidents, l'Industrial and Commercial Bank of China a désigné une responsable que les CNO :

Opération bancaire individuelle
Contact : Mme SUN Wei
Tél. : +86 25 5285 8870
Portable : +86 138 5151 7399
E-mail : njhstzx_nj@js.icbc.com.cn
Adresse : Room 1206, No. 408, Zhongshan South Road, Nanjing, Chine
Code postal : 210006

Corporate Banking
Contact : Mme LIU Qianqian
Tél. : +86 25 5285 8727
Portable : +86 138 5170 8948
E-mail : liuqianqian_nj@js.icbc.com.cn
Adresse : Floor 3, No. 408, South Zhongshan Road, Nanjing, Chine
Code postal : 210006

12. Cérémonies

12.1 Cérémonies d'ouverture et de clôture

12.1.1 Heure et lieu

Les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été à Nanjing 2014 se tiendront de 20h00 à 21h30, les 16 août et 28 août 2014 respectivement, au Centre des sports olympiques de Nanjing.

12.1.2 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture comprend deux parties : la partie protocolaire et la partie artistique.

Les éléments du protocole sont principalement les suivants : hommage aux jeunes athlètes, exécution de l'hymne national, levée du drapeau de la République Populaire de Chine, défilé des drapeaux des CNO, discours du président du NYOGOC et discours du président du CIO ; déclaration de l'ouverture des Jeux ; levée du drapeau olympique et exécution de l'hymne olympique ; serment des athlètes, serment des entraîneurs, serment des officiels et allumage de la flamme olympique.

12.1.3 Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture comprend deux parties : la partie protocolaire et la partie artistique.

Les éléments du protocole sont principalement l'hommage aux jeunes athlètes ; l'exécution de l'hymne national et la levée du drapeau de la République Populaire de Chine ; le défilé des drapeaux des CNO ; le moment de remerciement des volontaires ; le discours du président du NYOGOC et le discours du président du CIO déclarant la clôture des Jeux ; l'abaissement du drapeau olympique et l'exécution de l'hymne olympique ; la cérémonie de remise du drapeau olympique ; l'exécution de l'hymne national du pays hôte des prochains Jeux et la levée de son drapeau national - Argentine ; la vidéo de la ville hôte des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse ; la transmission du drapeau olympique ; et l'extinction de la flamme olympique.

12.1.4 Organisation des transports pour les cérémonies d'ouverture et de clôture

Les jours des cérémonies d'ouverture et de clôture, des services planifiés seront assurés pour les athlètes et les officiels d'équipe entre le village olympique de la jeunesse et le site de la cérémonie.

12.1.5 Participation des athlètes



Pour la cérémonie d'ouverture, tous les athlètes et officiels d'équipe devront entrer dans le stade avant 19h30 le jour de la cérémonie. Pour le défilé des drapeaux, les drapeaux des NOC participants entreront dans le stade, celui de la Grèce en premier et celui de la Chine en dernier. Chaque délégation devra désigner un athlète qui sera le porte-drapeau de la délégation et qui sera lui-même précédé d'une personne portant un panneau indiquant le nom du CNO. Les formulaires de désignation des porte-drapeaux seront distribués lors de la réunion de présentation lors de l'arrivée des CNO.

Pour la cérémonie de clôture, tous les athlètes et officiels d'équipe devront entrer dans le stade avant 19h30 le jour de la cérémonie. Pour le défilé des drapeaux, les drapeaux des CNO, chacun porté par un athlète, entreront dans le stade, celui de la Grèce en premier et celui de la Chine en dernier.

12.1.6 Billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture

Les Présidents des CNO, les Secrétaires généraux et leurs invités accompagnants, les invités des CNO, les Chefs de Mission, les jeunes ambassadeurs, les officiels d'équipe et tous les athlètes recevront des billets gratuits pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Les officiels d'équipe supplémentaires doivent acheter des billets pour assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture.

12.2 Cérémonies de remise des médailles

Les cérémonies de remise des médailles de Nanjing 2014 seront organisées en accord avec les réglementations prévues dans le *Manuel des Jeux Olympiques de la Jeunesse du CIO*.

Les cérémonies de remise des médailles seront organisées au terme de la finale de chaque compétition, sur le site même de la compétition. Les médaillés seront invités à monter sur les marches du podium pour recevoir leur médaille et la mascotte, dans l'ordre suivant : bronze, argent et or. Lors de la cérémonie, l'hymne national du médaillé d'or sera joué pendant que les drapeaux nationaux des médaillés seront levés. Le drapeau et l'hymne olympiques seront employés pour les épreuves par équipes composées de différents CNO.

12.3 Certificats de participation, diplômes et coffrets des médailles

Les objets suivants seront distribués au point de collecte des médailles et diplômes situé au Centre des services aux CNO du VOJ :

- Certificats de participation des délégations des CNO et athlètes
- Diplômes pour les médaillés
- Coffrets des médailles pour les médaillés

Le titulaire de la carte de procuration ou le Chef de Mission peuvent venir au Centre de collecte des médailles et diplômes pour récupérer les éléments ci-dessus le lendemain.



13. Annuaire des services

13.1 Dates importantes

Phase	Dates importantes	Paiement	Remarques
Fin de la période de réservation	1 au 31 juillet 2014		Aucune nouvelle commande acceptée
Période de réservation pendant les Jeux	1 au 30 août 2014	Paiement immédiat en RMB ou par carte VISA	25% de frais supplémentaires s'appliquent au taux indiqué pour la période normale de réservation (sauf articles spéciaux et articles à l'achat)
Période de remboursement de la caution	Fin du mois d'octobre 2014		En fonction de l'état des articles

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, les périodes de réservation normale et tardive sont terminées et les CNO peuvent envoyer de nouvelles réservations à partir du 1 août, selon les politiques et les procédures de réservation pendant les Jeux.

13.2 Procédures et conditions de réservation

13.2.1 Procédure de réservation

Les CNO pourront effectuer des réservations par fax ou par e-mail adressé au NYOGOC. Pour les détails concernant les procédures de réservation de l'annuaire des services, le traitement des services, les catégories et les prix des articles et des services, veuillez vous référer à *l'annuaire des services* publié sur le site Internet officiel du NYOGOC (www.nanjing2014.org) ou le NOCnet. Il peut être téléchargé avec le formulaire de réservation des services.

13.2.2 Caution

Afin de pouvoir anticiper les éventuels dommages ou pertes d'articles, les CNO devront verser une caution avec les frais de location.

13.2.3 Durée de la location

Tous les articles sont mis en location pour une période de 30 jours (du 1 au 30 août 2014).

13.2.4 Annulation d'une réservation

Il ne sera pas exigé de frais d'annulation pour les annulations signalées pendant la période normale de réservation.

L'annulation d'une commande pendant la période de réservation tardive voire au-delà aura des conséquences pour le NYOGOC. Le NYOGOC se réserve donc le droit d'appliquer des frais d'annulation selon les pourcentages ci-dessous de la valeur de la location (à l'exclusion des articles à la vente):

Date d'annulation	Pénalité au prorata de la location
Du 1 au 30 juin 2014	50 %
Après le 1 juillet 2014	100 %

13.2.5 Comptoir d'assistance de l'annuaire des services

Pendant les Jeux, un comptoir d'assistance de l'annuaire des services sera installé au sein du centre des services aux CNO du VOJ pour gérer les réservations des CNO et organiser la livraison, la maintenance et la récupération des produits.

13.3 Confirmation de commande et paiement

Les CNO peuvent envoyer leurs commandes par fax, e-mail ou remettre en personne les formulaires de réservation au comptoire d'assistance de l'annuaire des services. Après réception et révision des réservations des CNO, le NYOGOC délivrera des factures pro forma par fax, par e-mail ou sur site pour confirmer les réservations.

Tous les prix fixés des produits sont repris dans le catalogue des services en CNY et USD. Veuillez vous reporter au catalogue des services pour des informations détaillées concernant le compte de paiement du NYOGOC.

13.4 Signature/Paiement/Remboursement

Une fois effectué l'enregistrement des CNO à leur arrivée au village olympique de la jeunesse, leurs représentants désignés devront signer toutes les réservations d'articles auprès du comptoir du catalogue des services. Avant de quitter le village, les CNO doivent rendre les articles loués et compléter les procédures de règlement définitif. Si les deux parties s'entendent sur le montant du solde, le NYOGOC le remboursera au CNO et délivrera une facture officielle sur place. Si le montant des indemnisations ne peut être défini, le NYOGOC effectuera le remboursement par virement dans la devise d'origine sur le compte du CNO concerné avant la fin octobre 2014 et il délivrera une facture officielle.

13.5 Coordonnées

Contact : Mme YANG Xiaojing



Tél. : +86 25 5666 1043
Portable : +86 180 2014 0581
Fax : +86 25 5666 1595
E-mail : DOS@nanjing2014.org

14. Restauration

14.1 Services de restauration sur les sites de compétitions

14.1.1 En-cas & rafraîchissements

Des en-cas (biscuits, barres énergétiques et fruits) et des rafraîchissements seront prévus dans les salons des athlètes sur tous les sites de compétition. Rafraîchissements disponibles :

- Coca-Cola,
- Coca-Cola Zero,
- Sprite,
- Jus d'orange Minute Maid,
- Boisson isotonique aromatisée et
- Eau Ice Dew.

14.1.2 Repas chauds simples et en-cas emballés

En principe, tous les athlètes et officiels d'équipe doivent prendre leurs repas au restaurant du Village olympique de la jeunesse. Dans les cas exceptionnels, et si le calendrier des épreuves ne le permet pas, le NYOGOC fournira des services supplémentaires sur les sites. Pour plus d'information, les CNO peuvent se renseigner au comptoir de la restauration au centre des services aux CNO du VOJ.

Des repas chauds simples (sans réservation) seront disponibles pour les athlètes et les officiels d'équipe aux épreuves suivantes :

- Escrime
- Judo
- Voile
- Tennis

Des détails concernant ces repas seront disponibles le jour précédant la compétition.

Des repas emballés, contenant généralement du pain, des biscuits, du fromage, de la configure, des snickers, du boeuf séché, des noix et des fruits, seront mis à la disposition des athlètes et des officiels d'équipe aux épreuves suivantes :

- Tir à l'arc
- Badminton
- Basket-ball 3 contre 3
- Volley-ball de plage
- Canoë
- Golf
- Handball
- Hockey



- Pentathlon moderne
- Gymnastique rythmique
- Tir
- Tennis de table
- Haltérophilie
- Lutte

Seul le Chef de mission ou le titulaire de la carte de procuration peuvent réserver des en-cas emballés pour le lendemain au Centre d'information des événements avant 18h00. Les membres de la délégation seront invités à venir chercher les en-cas emballés commandés au comptoir d'information de la restauration au rez-de-chaussée du restaurant du Village olympique de la jeunesse dans une plage horaire déterminée.

14.2 Services de restauration sur les sites d'entraînement

Des en-cas (biscuits, barres énergétiques et fruits) et des rafraîchissements seront disponibles sur tous les sites d'entraînement. Rafraîchissements disponibles :

- Coca-Cola,
- Coca-Cola Zero,
- Sprite,
- Jus d'orange Minute Maid,
- Boisson isotonique aromatisée et
- Eau Ice Dew.

14.3 Services de restauration sur les sites du PCE

De l'eau potable sera mise à disposition sur les sites du PCE. Il y aura des en-cas (biscuits, barres énergétiques et fruits) sur la Base d'apprentissage expérimentale de Xing Zhi.

14.4 Services de restauration aux hôtels des Jeux Olympiques de la Jeunesse

Pendant la durée des Jeux, les participants accrédités des CNO qui logeront dans les hôtels recommandés par le NYOGOC pourront bénéficier du petit-déjeuner à l'hôtel mais les autres services de restauration seront à leur charge.

15. Assurances

15.1 Assurance personnelle en cas d'accident

Comme mentionné dans le manuel des Jeux Olympiques de la Jeunesse du CIO, le NYOGOC souscrira des assurances personnelles en cas d'accident appropriées pour tous les membres accrédités des délégations des CNO pour la période du 10 au 30 août 2014, pendant leur séjour à Nanjing.

Veuillez vous reporter à la **Section 19.0** pour plus de détails concernant le paiement des frais médicaux.

15.2 Assurance responsabilité professionnelle

Le NYOGOC ne fournira pas d'assurance responsabilité professionnelle pour les activités du personnel médical des délégations des CNO. Le NYOGOC recommande aux délégations des CNO de souscrire une assurance responsabilité professionnelle médicale appropriée pour couvrir toute conséquence d'éventuelles erreurs médicales (y compris les soins dispensés à leurs propres athlètes et aux athlètes d'autres délégations si le personnel y est autorisé) durant les Jeux.

15.3 Assurance des biens

Le NYOGOC a souscrit des assurances de biens pour ses actifs corporels (équipements et installations).

Le NYOGOC recommande aux délégations CNO de souscrire une assurance appropriée pour les biens et le fret afin de couvrir leurs biens personnels (en ce compris mais sans y être limité, leurs bagages et équipements) amenés aux Jeux.

15.4 Assurance responsabilité civile

Comme mentionné dans le manuel des Jeux Olympiques de la Jeunesse du CIO, le NYOGOC a souscrit des assurances responsabilité civile pour couvrir les blessures ou les pertes causées par le NYOGOC.

Le NYOGOC ne fournira pas d'assurance responsabilité civile pour couvrir les activités des délégations des CNO pendant leur séjour à Nanjing, et décline toute responsabilité concernant ces activités.



16. Services linguistiques

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing (NYOGOC) fournira au CIO, aux CNO, aux médias et autres personnes accréditées des services linguistiques en chinois, anglais, français, espagnol, arabe, russe, allemand, portugais, italien, coréen et japonais. Afin de limiter au maximum les obstacles de la langue et de faciliter la communication entre les clients accrédités, les services suivants seront fournis :

- services de traduction
- services professionnels d'interprétation
- services linguistiques par des volontaires
- standard d'interprétation multilingue

16.1 Service de traductions

Les services de traduction seront fournis en anglais et français pour les publications officielles des JOJ, la signalétique sur les sites et les autres documents importants.

Les procès-verbaux des réunions des Chefs de Mission (CdM) seront transmis aux CNO le même jour que la réunion, en anglais et en français.

Le NYOGOC ne propose et ne gère pas de services de traduction payés pour les CNO.

16.2 Services professionnels d'interprétations

Des services d'interprétation simultanée sont proposés pour les activités suivantes :

- Au VOJ :
  Réunions des Chefs de mission, Réunion médicale des CNO, Discussions avec les champions et les séances du CIO avec les jeunes en chinois, anglais, français, espagnol, arabe et russe.

- Au CPM :
  Conférences de presse du NYOGOC en anglais et en chinois ; conférences de presse du CIO en chinois, anglais, français.

Des services d'interprétation consécutive seront proposés en chinois et en anglais pour certains événements programmés, visites officielles et réunions au VOJ, CPM et certains sites de compétition.

16.3 Services linguistiques par des volontaires

Des volontaires parlant chinois, anglais, français, espagnol, arabe, japonais, coréen, italien,

portugais, allemand et russe fourniront aux clients accrédités une assistance linguistique sur les sites de compétition et autres sites importants autres que de compétition tels que le VOJ et le CPM pour certaines activités en fonction des disponibilités.

- Sur les sites de compétition, les volontaires apporteront leur aide pour surmonter l'obstacle de la langue par exemple lors des interviews des médias, les briefings des athlètes et l'assistance générale sur le site.
- Au MPC, ils apporteront leur aide lors des interviews des médias et lors des demandes à caractère général au comptoir des services linguistiques.
- Au VOJ, ils répondront aux demandes quotidiennes émanant de divers postes et équipes tels les comptoirs d'information, les activités du PCE, le contrôle du dopage, les services médicaux, les visites et les événements.
- Les services sur d'autres sites sont fournis sur demande et sont soumis à disponibilité.

16.4 Standard d'interprétation multilingue

Le standard d'interprétation multilingue est un service d'interprétation par téléphone qui offre aux clients accrédités une assistance dans le cadre de leur participation à Nanjing 2014, notamment dans les cas où aucune assistance linguistique directe n'est pas accessible ou ne nécessite pas la demande d'un volontaire linguistique ou d'un interprète

Ce service sera proposé aux officiels des CNO via le personnel du NYOGOC en composant un des numéros ci-dessous en fonction de la langue souhaitée.
Les combinaisons linguistiques prises en charge sont chinois vers anglais, français, espagnol, arabe, russe, allemand, portugais, italien, coréen et japonais.

Le MLSB sera accessible de 7h00 à 22h00 du 10 au 30 août. Au-delà de ces heures, le service est uniquement disponible pour les situations d'urgence.

Les numéros sont les suivantes :

- Anglais + 86 400 647 8511
- Français + 86 400 647 8512
- Espagnol + 86 400 647 8513
- Russe + 86 400 647 8514
- Arabe + 86 400 647 8515
- Portugais + 86 400 647 8516
- Italien + 86 400 647 8517
- Allemand + 86 400 647 8518
- Coréen + 86 400 647 8519
- Japonais + 86 400 647 8520

17. Fret international et logistique

17.1 Dates importantes

Dates importantes	Activités
16 juillet 2014	Confirmation avec les CNO de la *Liste du matériel à l'importation* et de la personne de contact responsable pour chaque CNO.
16 août 2014	Dernier délai pour toute aide apportée aux CNO par le NYOGOC pour terminer les procédures de dédouanement à l'importation.
Trois jours avant le départ des CNO	Empaquetage par les CNO des marchandises pour l'exportation hors de Chine ; choix du prestataire de service et procédures douanières d'exportation.

17.2 Principes généraux pour le fret international et les formalités douanières

17.2.1 Procédures de fret international et de formalités douanières

- L'avis pour les formalités de douane applicables en Chine aux marchandises de Nanjing 2014 (désigné ci-après *avis pour les formalités douanières*) s'applique aux formalités douanières, à la perception des droits et tarifs de douane retenus par la douane pour l'importation et l'exportation de marchandises pour Nanjing 2014. L'*avis pour les formalités douanières* s'applique pour la période du 16 février au 28 novembre 2014. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au *Guide du fret et des douanes* sur le site officiel des Jeux de Nanjing 2014 (http://www.nanjing2014.org/a/20140319/012885.htm) et sur le NOCnet (http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/FirearmsandAmmunitionManagement.aspx).

- Une fois les colis distribués, les CNO sont priés de fournir le nom et les coordonnées du fournisseur de services de fret international en plus de transmettre la lettre de transport aérien/maritime à l'équipe en charge de la logistique du NYOGOC (logistics_center@nanjing2014.org). Le prestataire de services sera responsables de la gestion des autres formalités douanières, avec l'aide du NYOGOC. Si la *liste du matériel à l'importation* n'est pas transmise dans les délais impartis, les formalités pour le matériel temporairement importé devront être gérées par les CNO seuls. Dans de tels cas, le NYOGOC fera tout son possible pour aider les CNO.

- Les marchandises importées temporairement en Chine devront être exportées de Chine suivant la réglementation des douanes chinoises. Les CNO doivent désigner des personnes chargées de l'empaquetage, de la collecte et de la gestion des objets avant le départ des délégations du village olympique de la jeunesse, et doivent indiquer au prestataire de services logistiques de transférer ces objets au centre logistique des JOJ. De plus, pour terminer les procédures, les CNO doivent choisir le port de sortie des marchandises et régler tous les frais d'agence et de fret international. Veuillez vous reporter au *Guide du fret et des douanes* pour

plus d'information.

- Les marchandises, telles que le matériel sportif, qui seront importées temporairement en Chine sous forme de fret, devront suivre la procédure décrite ci-dessus. Les marchandises devront être déclarées ; elles seront autorisées à l'entrée en Chine après vérification des lettres par la douane ainsi que de la liste, lorsque les marchandises auront été soumises à la procédure d'importation temporaire.

17.2.2 Prestataires de services recommandés pour le fret international et les formalités douanières

Le NYOGOC recommandera aux CNO des fournisseurs de services spécifiques pour le fret international et les formalités douanières. Le NYOGOC recommande vivement aux CNO de choisir les mêmes fournisseurs de services de fret international et de formalités de douane pour l'entrée et pour la sortie des biens. Les CNO sont libres de choisir les prestataires de services recommandés par le NYOGOC ou tout autre prestataire de services de leur choix. Si un CNO choisit son propre prestataire de services de fret international, il doit fournir les coordonnées de ce prestataire au NYOGOC et indiquer l'aide dont il pourrait avoir besoin de la part du NYOGOC avant le 16 juillet 2014. Si un CNO ne transmet pas au NYOGOC les coordonnées du prestataire dans les délais requis, le NYOGOC ne peut garantir l'assistance et les services demandés par le CNO.

Société: **Jiangsu Uniwill Logistics Co., Ltd.**
Contact : Mme WAN Yiwen
Tél. : +86 139 1301 5941
Fax : +86 25 5666 1266
E-mail : yiwen.wan@uniwill56.com

Société: **Hongkang Customs Clearance & Logistics (Jiangsu) Co., Ltd.**
Contact : Mme ZHANG Yajuan
Té. : +86 138 5192 0980
Fax: +86 25 8681 9218
E-mail : zhangyajuan@hkscm.com

Les CNO doivent couvrir les frais d'importation/exportation du fret et les frais des formalités douanières.

17.2.3 Réexportation des marchandises hors de Chine

Les marchandises importées temporairement en Chine devront être réexportées hors de Chine dans les six mois à partir de la date d'entrée. En cas de nécessité de reporter la sortie des marchandises, quelle qu'en soit la cause, les procédures devront être effectuées au moins un mois avant la fin de la période des six mois. Dans tous les cas, les marchandises devront quitter la Chine au plus tard le 28 février 2015.



Si des marchandises achetées en Chine doivent être exportées du pays en tant que fret, les CNO sont libres de choisir un prestataire de services recommandé par le NYOGOC, mais devra lui-même en couvrir les frais.

17.3 Inspection et quarantaine

Les échantillons, cadeaux, marchandises approuvés pour une importation temporaire en Chine et les autres articles non négociables sont exemptés d'inspection au moment de l'importation, sauf indication contraire dans la législation chinoise et les règlements administratifs.

Les piles, produits électriques et mécaniques usagés, aliments, cosmétiques à usage personnel et autres produits qui requièrent une certification obligatoire seront soumis à une procédure spéciale : présentation de certificats émis par le NYOGOC pour les formalités d'enregistrement. Ces marchandises ne devront pas rester en Chine, ni y être utilisées ou vendues après les Jeux.

Les aliments, les plantes, les animaux et les produits apportés en Chine et non transportés comme bagage personnel doivent être déclarés. Dans le cas contraire, ils seront confisqués et détruits.

Pour les exigences détaillées en matière d"inspection et de quarantaine, veuillez consulter l'*avis d'inspection et de quarantaine pour l'entrée et la sortie du personnel ou du matériel destiné aux 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de Nanjing 2014* (ci-après dénommé l'*avis d'inspection et de quarantaine*) dans le *Guide du fret et des douanes*.

17.4 Dédouanement

Le département des douanes de la République populaire de Chine fournira des services complets et de qualité pour Nanjing 2014. Le département des douanes exécutera l'inspection et le contrôle du matériel à l'importation pour Nanjing 2014 conformément à la législation et à la réglementation chinoises.

17.4.1 Procédure de dédouanement

Le NYOGOC fournira des documents tels que la *lettre de garantie générale, la lettre de certificat du matériel à l'importation* et autres documents de dédouanement ainsi que l'aide nécessaire. Les objets temporairement importés pour Nanjing 2014 qui requièrent des garanties émises par le NYOGOC seront tous transférés aux douanes de Jinling pour les formalités d'entrée.

Les documents de dédouanement à envoyer à l'avance par les CNO comprennent la *Liste du matériel à l'importation* et la *Lettre d'engagement pour l'utilisation de la caution bancaire*.

Le connaissement doit être envoyé aux coordinateurs régionaux des CNO du NYOGOC ou au personnel du centre logistique (logistics_center@nanjing2014.org), au moins trois jours avant l'arrivée des marchandises.

Le NYOGOC fournira la *lettre de caution bancaire générale*, la *lettre de certificat du matériel à l'importation*, la *lettre d'autorisation de déclaration de douane*, la *lettre d'autorisation pour inspection et quarantaine* et d'autres documents de dédouanement sur la base des informations fournies au NYOGOC

17.4.2 Ports d'importation/d'exportation du fret

Les ports suivants ont été désignés par le NYOGOC comme port d'importation/d'exportation du fret :

- **Port de transport aérien**
  - Aéroport international de Lukou à Nanjing
- **Port de transport maritime**
  - Port Longtan de Nanjing.

A ces ports, un service spécial sera mis sur pied par le NYOGOC pour proposer des services de dédouanement complets. Nous recommandons aux CNO de choisir ces ports désignés comme première option pour l'importation/l'exportation de leurs marchandises.

- **Trois ports d'importation/d'exportation possibles**
  - Aéroport international de Shanghai Pudong
  - Port de Shanghai Waigaoqiao
  - Port de Shanghai Yangshan

17.4.3 Réglementation des formalités douanières des marchandises nécessitant une autorisation particulière

L'administration générale des douanes de la République populaire de Chine a publié les règles pour l'entrée et la sortie de marchandises destinées à Nanjing 2014. Celles-ci concernent principalement les marchandises importées temporairement, les marchandises exonérées de droits de douane, les marchandises requérant une approbation spéciale pour l'entrée et la sortie conformément à la législation et les marchandises interdites d'entrée.

Les documents appropriés doivent être fournis pour les formalités douanières des marchandises soumises à des restrictions légales en Chine.

Il est recommandé d'emporter avec soi les médicaments destinés à un usage personnel, en quantité suffisante. Les grandes quantités de médicaments ou le matériel médical onéreux doivent être déclarés avant le 28 mars 2014. L'utilisation de ces médicaments devra être limitée aux membres de la délégation du CNO (ou d'autres délégations en cas d'accord écrit préalable). Les médicaments non utilisés devront quitter la Chine dans le mois qui suit la fin des Jeux. Veuillez trouver les détails concernant les réglementations générales sur le site Internet officiel du NYOGOC (http://www.nanjing2014.org/a /20140102/009415.htm).



Contact : M. FANG Kang
Centre d'assistance médicale du NYOGOC
Tél. : +86 25 5666 1265
E-mail : fangkang@nanjing2014.org

Veuillez vous reporter au *Guide du fret et des douanes* pour plus d'information.

17.4.4 Garantie bancaire générale pour les marchandises de Nanjing 2014

Pour les marchandises importées temporairement pour Nanjing 2014 qui exigent des garanties pertinentes pour la douane : Le NYOGOC fournira une garantie ou caution bancaire globale équivalente aux droits à l'importation réels. Pour les produits qui répondent aux exigences des garanties : Les douanes géreront les formalités connexes conformément aux règlements.

Pour les marchandises qui ne passent pas par les formalités douanières comme requis : les douanes chinoises traiteront ces cas conformément à la législation chinoise pertinente.

17.5 Services de fret domestique et d'entreposage

17.5.1 Fournisseur général de services logistiques pour Nanjing 2014

China Merchants Logistics Holding Co., Ltd. (CML) est le fournisseur général de services logistiques pour Nanjing 2014. Il fournira des services complets allant du transport à la livraison aux CNO, en passant par l'entreposage.

Contact : Mme QI Xiang
Tél. : +86 180 6177 9116
Fax : +86 25 6878 9496
E-mail : logistics_centre@nanjing2014.org

17.5.2 Service de stockage et de transport gratuit

17.5.2.1 Services de livraison pour les équipements sportifs spéciaux amenés par les athlètes

- Les règles concernant les sites d'entreposage des équipements sportifs sont exposées au point 3.4.2.
- Des véhicules du département logistique seront prévus pour le transport, selon les sites d'entreposage des équipements sportifs.
- Les équipements sportifs spéciaux comprennent : les vélos, les perches, les rames et les pagaies, les javelots et les lits de massage.
- Ports d'entrée/de sortie officiels:

Ports d'entrée/de sortie officiels à Nanjing : l'aéroport international de Nanjing Lukou, la gare de Nanjing et la gare ferroviaire du sud de Nanjing.

Ports d'entrée/de sortie recommandés à Shanghai : Aéroport international de Shanghai Pudong

Une fois arrivés aux ports d’entrée/de sortie, les bagages et les équipements sportifs des CNO sont censés être livrés directement au village olympique et conservés par les CNO.

Pour les équipements sportifs qui ne sont pas entreposés au VOJ et le matériel pour lequel une assistance du département logistique est requise, l’équipe en charge des arrivées et départs (responsable du port de Nanjing) ou l’agence de voyage officielle (responsable du port de Shanghai) s’occuperont du transport. Ces deux ports auront des équipes désignées à disposition pour aider les CNO à étiqueter leur équipement et à remplir le *formulaire de demande pour services logistiques locaux* qui sera disponible aux ports d'entrée et au comptoir d'assistance logistique au Centre des services aux CNO du VOJ. Comme preuve de la réception de l’équipement, les CNO conserveront une copie du formulaire signé. Le département logistique ou l’agence officielle de transport se chargeront de livrer l’équipement et le matériel au site correspondant ou au VOJ. Il incombe aux CNO de s’assurer que l’empaquetage des équipements sportifs répond aux exigences pour le transport, étant donné que le département logistique ne sera tenu responsable que pour le paquet et non pour l’équipement qu’il contient.

Les CNO devront présenter leur CAJOJ et une copie du *formulaire de demande pour services logistiques locaux* aux responsables de l’équipement au site de compétition ou d’entrainement pour récupérer l’équipement sportif. Si le lieu de distribution est au village, l’équipement peut être récupéré directement de l’entrepôt de la logistique au village sur présentation de leur CAJOJ et de la copie du CNO du *Formulaire de demande pour services logistiques locaux*.

Pour l’importation et l’exportation d’armes à feu et de munitions, veuillez vous référer à la **Section 17.6** de ce *manuel*.

- Autres ports d’entrée et de sortie

En cas d’entrée ou de sortie du territoire par un port autre que Nanjing ou Shanghai, il incombera aux CNO d’arranger le transport de leurs équipements sportifs en respectant les procédures des ports d’entrée/sortie après leur transit à Nanjing.

- La procédure de départ détaillée pour les équipements sportifs spéciaux sera clarifiée lors des Réunions des Chefs de mission pendant les Jeux.

17.5.2.2 Services d’entreposage gratuits

Le NYOGOC établira un entrepôt de logistique et de supervision douanière pour Nanjing 2014, afin d’offrir des services d’entreposage gratuits aux CNO dans le centre principal de logistique.

17.5.2.3 Services de livraison locale gratuits

Le NYOGOC offrira des services de logistique et de distribution gratuits, couvrant les services de transport de fret des CNO entre le centre de logistique, les sites et le village olympique de la



jeunesse. Pour effectuer des réservations, les CNO doivent soit transmettre leur demande sous forme papier au comptoir logistique au Centre des services aux CNO dans le village, soit contacter les coordinateurs régionaux au moins 24 heures à l'avance.

Remarque : les services de transport et de livraison locaux seront fournis pour les marchandises ou les équipements sportifs qui ne peuvent être transportés dans les navettes (plus de 50 kg ou plus de 4 mètres de long).

17.5.2.4 Services de transport locaux gratuits aux ports désignés

Le NYOGOC offrira des services de fret locaux gratuits (principalement pour le fret des CNO) depuis les ports désignés (aéroport international de Nanjing Lukou et port de Nanjing Longtan) vers les sites de Nanjing 2014 ou les sites désignés. Pour effectuer des réservations, les CNO doivent soit transmettre leur demande sous forme papier au comptoir logistique au Centre des services aux CNO dans le village, soit contacter les coordinateurs régionaux au moins 24 heures à l'avance.

La période de fonctionnement de l'entreposage et du transport gratuits s'étendra du 15 juillet au 15 septembre 2014.

17.5.3 Services payés réservés à d'autres ports

Pour les services de transport de fret depuis les ports autres que les ports désignés jusqu'au centre de logistique de Nanjing 2014, aux sites de compétition, aux sites autres que de compétition et autres lieux.

Les CNO doivent contacter les coordinateurs régionaux des services aux CNO au moins 48 heures à l'avance pour effectuer des réservations. Les coûts de ces services seront à charge des CNO.

17.5.4 Formalités concernant la sécurité

- Les formalités concernant la sécurité devront être réglées à l'avance si les CNO utilisent leurs propres fournisseurs de services. Dans ces cas, tous les frais de transport seront pris en charge par les parties concernées. Si le fournisseur de services du CNO a besoin de laissez-passer pour les véhicules et le personnel, les demandes doivent être soumises 48 heures à l'avance au centre de logistique de Nanjing 2014 par l'intermédiaire du coordinateur régional du CNO. Cependant, l'approbation des demandes n'est pas garantie.

- Si les CNO utilisant leurs propres fournisseurs de services ne parviennent pas à obtenir de laissez-passer pour les véhicules et le personnel:
  Après avoir terminé les formalités de dédouanement aux ports désignés, les CNO peuvent remettre les marchandises et documents au fournisseur de services logistiques désigné par le NYOGOC et faire transporter les marchandises aux endroits voulus après avoir payé les frais nécessaires. Le NYOGOC ne peut garantir que ces objets seront livrés en temps

voulu.

17.6 Armes à feu et munitions

Pour l'entrée et la sortie d'armes à feu pour les Jeux, une autorisation doit être obtenue auprès des autorités chinoises telles que l'administration générale du Sport et le ministère de la Sécurité publique. Pour obtenir les documents nécessaires au transport, certaines procédures devront être accomplies au point d'inspection des frontières et auprès du bureau des douanes du port d'entrée/sortie. Le bureau des douanes gérera les formalités douanières après avoir vérifié les documents délivrés par les autorités chinoises.

L'aéroport international de Nanjing a été désigné comme port d'entrée/de sortie officiel pour les armes à feu et les munitions.

Les autres ports d'entrée/sortie officiels recommandés sont :

- l'aéroport international de Beijing-Capital,
- l'aéroport international de Shanghai Pudong,
- l'aéroport international de Guangzhou Baiyun, et
- l'aéroport international d'Urumqi Diwopu.

REMARQUE :

- Les armes à feu doivent être transportées séparément des munitions et des personnes.
- Les armes à feu pour les Jeux et les munitions non utilisées doivent être réexportées de Chine après les Jeux. Les armes à feu et les munitions ne devront être vérifiées qu'au premier aéroport en Chine.
- Pour les armes à feu et les munitions qui entreront en Chine par les ports de Beijing, Guangzhou et Urumqi, le personnel de l'équipe de gestion des armes à feu et des munitions du NYOGOC fournira une assistance pour tout ce qui concerne les procédures de transfert.
- Les armes à feu et les munitions seront transportées directement jusqu'aux sites de compétition.

Pour les procédures d'entrée/sortie des armes à feu et munitions, veuillez vous reporter au *Guide de la gestion des armes à feu et des munitions*, publié sur le site Internet officiel du NYOGOC. (http://www.nanjing2014.org/en/info_en/infoFire_en.htm).

Contact : Mme LIU Minnan
Équipe de gestion des armes à feu et des munitions
Tél. : +86 189 1383 1107
E-mail : yogshooting@nanjing2014.org



18. Opérations médias

18.1 Diffuseurs télévision

18.1.1 Diffuseur hôte

Le Comité International Olympique (CIO) a désigné les services olympiques de radio-télévision en tant que diffuseur hôte pour Nanjing 2014.

Le CIO est propriétaire de tous les droits de diffusion et d'exploitation pour la télévision, la radio, Internet, la téléphonie mobile et les autres plateformes des nouveaux médias.

18.1.2 Couverture de la diffusion

Les services olympiques de radio-télévision couvriront la retransmission des cérémonies d'ouverture et de clôture et une sélection de 18 sports en direct dont:

- Tir à l'arc,
- Natation et le plongeon,
- Athlétisme,
- Badminton,
- Basket-ball 3 contre 3,
- Volley-ball de plage,
- Boxe,
- Football,
- Gymnastique,
- Handball,
- Hockey,
- Judo,
- Rugby,
- Tennis de table,
- Taekwondo,
- Tennis,
- Haltérophilie et
- Lutte.

Les autres sports seront couverts par les équipes ENG.

La production comptera neuf chaînes de sport en direct simultanées, une chaîne des Jeux Olympiques de la Jeunesse avec diffusion 24 heures sur 24 et trois caméras fixes présentant le paysage de Nanjing.

La chaîne des Jeux Olympiques de la Jeunesse présentera à un public jeune les retransmissions en direct ou quasi-direct, les profils des athlètes, des histoires culturelles, de la musique, des

interviews et les meilleurs moments de la journée.

Toutes les vidéos officielles des meilleurs moments seront disponibles sur la chaîne YouTube du CIO.

18.2 Service d'information olympique de la jeunesse

Pendant la durée des Jeux, le site Internet officiel de Nanjing 2014 (www.nanjing2014.org) sera la seule source officielle d'information et de nouvelles officielles. Les résultats officiels, les listes de départ, les informations générales, les détails techniques sur les compétitions et les sites, les informations rédigées par une équipe de reporters professionnels ainsi que les biographies des athlètes seront disponibles sur le site Internet officiel.

Des articles écrits en chinois et en anglais par des professionnels du Service d'information olympique des JOJ seront disponibles sur le site Internet officiel de Nanjing 2014 (www.nanjing2014.org), sous forme de textes, photos et vidéos.

18.3 Service photo

Le NYOGOC, en collaboration avec le département de photographie de l'agence de presse Xinhua, fournira des services photo olympiques qui comprennent la couverture photographique complète de tous les sports tous les jours de compétition, les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que les activités du Programme Culture et Éducation. Des photographies en haute résolution seront disponibles au téléchargement et à la publication sur le site Internet officiel (www.nanjing2014.org) et Flikr. Ces images seront disponibles aux médias, aux CNO et aux FI, gratuitement et pour une utilisation à des fins éditoriales uniquement (et non commerciales).

18.4 Centre principal des médias (CPM)

Le centre principal des médias de Nanjing 2014 se trouve au sein du centre sportif olympique de Nanjing et accueille le centre international de radio-télévision et le centre principal de presse. Le centre d'accréditation des médias se situe à proximité immédiate du centre principal des médias.

Le centre international de radio-télévision est le centre principal des opérations ainsi que le quartier général des diffuseurs titulaires de droits. Pendant Nanjing 2014, le centre offrira des installations et services au radiodiffuseur hôte et aux diffuseurs détenteurs des droits.

Le centre principal de presse est le lieu de travail principal des journalistes accrédités, des photographes, des diffuseurs non-détenteurs de droits et des jeunes reporters. Pendant la durée des Jeux, le centre principal de presse fournira les services et équipements nécessaires pour les personnes mentionnées ci-dessus et servira également de quartier général des opérations médias des équipes du CIO et du NYOGOC.

18.4.1 Dates importantes

Le centre principal des médias sera en mode test opérationnel à partir du 1 août 2014. Il sera en service officiellement à partir du 12 août et fermera ses portes le 30 août après avoir été opérationnel pendant une période totale de 30 jours.

Horaires d'ouverture du centre principal de presse

Date	Horaires
1 - 11 août 2014	09h00 - 18h00
12 - 28 août 2014	07h00 - 02h00 (lendemain)
29 août 2014	09h00 - 18h00

Horaires d'ouverture du centre international de radio-télévision

Date	Horaires
1 - 11 août 2014	09h00-18h00
12 août 2014	A partir de 09h00
13 - 29 août 2014	24 heures
30 août 2014	Fermeture à 18h00

18.4.2 Accès

Le personnel accrédité avec les droits d'accès au centre principal de presse et au centre international de radio-télévision pourra entrer par les voies d'accès désignées sur présentation de la CAJOJ pendant les horaires de fonctionnement du centre principal des médias. Les journalistes accrédités, photographes, diffuseurs non-détenteurs des droits et les jeunes reporters n'auront accès qu'au centre principal de presse, tandis que le personnel accrédité des diffuseurs hôtes et des diffuseurs détenteurs de droits pourront accéder à la fois au centre principal de presse et au centre international de radio-télévision.

Les officiels d'équipe, athlètes, invités et autres personnes sans droit d'accès pourront accéder au centre principal des médias avec une carte « Plus », un laissez-passer journalier ou un laissez-passer pour invités, lequel devra être demandé à l'avance.

18.4.3 Matériel

Tout matériel apporté au centre principal des médias devra être en conformité avec les règles régissant l’entrée et l’installation du matériel.

18.4.4 Installations du centre principal des médias

18.4.4.1 Installations et services du centre principal de presse

- Comptoir d’information du centre principal de presse

Le comptoir d’information du centre principal de presse fournira des informations et assurera la

distribution des publications ainsi que tout autre service pour les liémédias accrédités.

- Salle de travail des médias

Une salle de travail des médias pouvant accueillir 100 personnes est prévue au centre principal des médias. Un comptoir d'information est prévu dans la salle de travail des médias qui sera équipée en conséquence avec des terminaux pour la recherche d'informations. Chaque station de travail sera équipée de branchements électriques et d'accès Internet filaire et Wifi gratuit. De plus, des casiers seront disponibles pour les médias accrédités souhaitant entreposer leurs effets personnels.

- Laboratoire photo

Le laboratoire photo permettra aux photographes accrédités d'accéder à des services de réservation de postes photo, de systèmes d'accès supplémentaires et de locations de casiers.

Les centres de services professionnels Canon et Nikon fourniront aux photographes accrédités des services de location et de maintenance de leur équipement.

- Salle de conférence de presse du centre principal de presse

La salle de conférence de presse est située au sein du centre principal de presse et accueillera les conférences de presse des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing. La salle de conférence sera équipée d'une estrade pouvant accueillir huit personnes (assises sur un rang), ainsi que des équipements nécessaires, installations techniques, matériel audio, réglage acoustique, éclairage et services d'interprétation.

Les CNO et les institutions souhaitant tenir une conférence de presse devront remplir le formulaire de réservation en indiquant la date, l'heure, le nombre de participants, le thème, les invités, les équipements nécessaires ainsi que toute autre information pertinente pour la conférence et le remettre au guichet d'information de la salle de conférence de presse 24h à l'avance. Le personnel de la salle de conférence de presse organisera les séances en fonction des demandes quotidiennes et confirmera ensuite l'organisation avec les organisateurs. Les informations sur la conférence de presse seront publiées sur le site Internet officiel et sur les talbeaux d'affichage internes ainsi que dans les bulletins d'information quotidiens du centre principal de presse.

Le personnel de la salle de conférence de presse transmettra le programme des conférences de presse du lendemain au responsable des services d'interprétation pour l'affectation des interprètes sur site. Si nécessaire, les organisateurs peuvent fournir leurs propres hôtesses, animateurs et personnes chargées de passer les micros.

D'autres équipements et services seront également prévus pour les médias accrédités au centre principal de presse, notamment des services commerciaux et des salons de repos des médias.

18.4.4.2 Installations et services du centre international de radio-télévision

Le centre international de radio-télévision est le centre des opérations de diffusion et le quartier général des détenteurs des droits de diffusion. Il a été conçu par le diffuseur hôte et fournira des équipements et services adéquats au diffuseur hôte ainsi qu'aux diffuseurs détenteurs des droits de diffusion pour Nanjing 2014.

18.4.5 Transport et parking au centre principal des médias

Le centre sportif olympique de Nanjing, où se trouve le centre principal des médias, compte plusieurs stations de navettes des JOJ, navettes urbaines et transports en commun, qui assurent la liaison entre les hôtels des médias, les sites de compétition, le village olympique de la jeunesse et l'hôtel du CIO. Une station de taxi spéciale (dépose et prise de clients) se trouve à faible distance à pied du centre principal des médias.

18.5 Centre annexe des médias du village olympique de la jeunesse (VOJ)

Le centre annexe des médias du Village olympique de la jeunesse (VOJ) se situe sur la place du VOJ et est ouvert aux médias accrédités, aux officiels d'équipes ainsi qu'aux athlètes invités pour des interviews. Les médias accrédités ne sont pas autorisés à entrer dans la zone résidentielle du VOJ à moins d'y être invités par un CNO et d'être en possession d'un laissez-passer pour invité de CNO. Plus de détails sur cette procédure seront communiqués ultérieurement.

Le centre annexe des médias comporte une salle d'interview, un bureau du système d'information olympique des JOJ, une salle de travail des médias, un salon de repos des médias et un bureau des services olympiques de radio-télévision, et propose des interfaces réseaux, un accès WiFi gratuit, des alimentations électriques, des téléphones, des télécopieurs, des imprimantes et des copieurs. Les médias accrédités seront autorisés à entrer sur la place du VOJ avec des équipements vidéo et photo pour des interviews. Le centre annexe des médias et le Village olympique de la jeunesse sont ouverts au même moment de 08h00 à 20h00 à l'exception des jours des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Aucune conférence de presse ne sera organisée dans le centre annexe des médias et toutes les conférences de presse seront organisées au centre principal des médias.

Le centre annexe des médias est chargé de la réservation et de l'organisation des interviews, et fournit le soutien nécessaire aux médias accrédités pour assurer la retransmission des différentes manifestations du village olympique de la jeunesse.

18.6 Centres des médias sur les sites de compétition

Des centres des médias de différentes tailles sont prévus pour offrir des installations et des services adéquats pour les médias accrédités. Cela comprend des salles de travail des médias, des tribunes pour les médias, des zones mixtes, des emplacements pour les photographes et pour les caméras et salons des médias, pour répondre aux besoins des médias accrédités pour leur

permettre d'assister aux épreuves, de réaliser des interviews et de travailler. Sur les sites de diffusion en direct, des bureaux du service olympique de radio-télévision seront prévus ainsi qu'une zone de diffusion, des postes pour les commentateurs et des salles de contrôle des commentateurs. Aucune salle de conférence de presse n'est prévue dans les centres annexes des médias des sites de compétition. Toutes les conférences de presse seront organisées au centre principal des médias.

18.6.1 Installations pour les médias

18.6.1.1 Comptoir d'information des médias

Un comptoir d'information sera installé au sein du centre des médias de chaque site de compétitions afin de fournir des informations, distribuer des publications, louer des casiers et assurer d'autres services pour les médias accrédités.

18.6.1.2 Tribune des médias

Des tribunes pour les médias et les diffuseurs seront prévues sur chaque site de compétition. La plupart des tribunes des médias ne seront pas équipées de pupitres. Des accès Wi-Fi gratuits réservés seront installés dans les tribunes des médias et diverses prises d'alimentation seront disponibles au niveau des tribunes des médias sur les sites de compétition.

18.6.1.3 Salle de travail des médias

Des postes de travail seront prévus pour les médias accrédités dans la salle de travail des médias. Ils seront équipés de prises d'alimentation et d'une connexion Internet câblée gratuite.

La zone de travail des médias de chaque site de compétition (y compris les salles de travail des médias, les tribunes des médias, la zone mixte, les postes photos et caméra et le salon de repos des médias) sera équipée d'un accès Wi-Fi gratuit réservé.

18.6.1.4 Salle de conférence de presse

Aucune salle de conférence de presse ne sera prévue sur les sites de compétition. Toutes les conférences de presse seront organisées au centre principal des médias.

18.6.1.5 Zone mixte

Une zone mixte sera prévue sur chaque site de compétition afin de faciliter les interviews des athlètes par les médias.

Tous les athlètes devront quitter l'aire de compétition par la zone mixte dans le but d'être interviewés par les médias, mais ils ne seront pas obligés de répondre aux questions s'ils ne le souhaitent pas. Les attachés de presse des CNO munis du brassard délivré par le NYOGOC seront



autorisés à être présents aux côtés des athlètes dans la zone mixte pour aider les athlètes.

Si l'entraînement sur un site de compétition est ouvert aux médias, la zone mixte sera opérationnelle après l'entraînement pour faciliter les interviews.

L'ordre de priorité dans la zone mixte est le suivant :

1. Diffuseur hôte
2. Diffuseurs détenteurs de droits
3. Équipe du service d'information olympique de la jeunesse
4. Presse

18.6.1.6 Services photo

Les photographes accrédités pourront prendre des photos depuis les postes photo et seront susceptibles de devoir porter des autorisations supplémentaires pour accéder aux zones de postes photo réservées telles que les aires de compétition.

Les photographes accrédités pourront rejoindre les postes réservés au pool de photographes sur le site à condition de porter les autorisations supplémentaires désignées. Les photographes accrédités travaillant pour les FI et les CNO pourront également demander des postes réservés au pool de photographes.

Avant le début des compétitions, tous les photographes accrédités devront valider leur carte d'accréditation des Jeux Olympiques de la Jeunesse et recevoir les autorisations supplémentaires dans la salle de travail des médias du centre principal des médias.

18.6.2 Matériel des médias

Le matériel photographique professionnel porté par les photographes accrédités et les équipements d'enregistrement vidéo certifiés du diffuseur hôte et des détenteurs de droits de diffusion sont autorisés sur les sites. Les diffuseurs non-détenteurs de droits de diffusion ne sont pas autorisés à apporter des équipements vidéo professionnels dans les centres des médias des sites de compétition.

Tous les médias sont autorisés à amener des équipements photo et vidéo professionnels dans le CPP et sur la place du VOJ pour filmer librement.

18.7 Programme des jeunes reporters

Le CIO organise pour la deuxième fois le programme des jeunes reporters du CIO, un programme de formation au journalisme sportif, pendant les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing.
Le programme des jeunes reporters a pour objectif d'amener à Nanjing 35 jeunes reporters

originaires des cinq continents, leur offrant l'occasion de vivre au village olympique de la jeunesse avec les athlètes et d'avoir accès à tous les sports ainsi qu'à des formations spécialisées sur les médias dispensées par des journalistes sportifs expérimentés.
Les participants à ce programme devront être de jeunes aspirants reporters âgés de 18 à 24 ans représentant les continents africain, américain, asiatique, océanien et européen. Ils seront rejoints par des jeunes reporters de Chine, de Lillehammer (2016) et de Buenos Aires (2018).

Le NYOGOC aidera le CIO en fournissant un support logistique pour le programme, comme les bureaux, l'accréditation, le transport, l'hébergement.

18.8 Hébergement des médias

Le NYOGOC propose quatre hôtels officiels aux médias : un 3 étoiles, deux 4 étoiles et un 5 étoiles.

Les médias peuvent réserver leur hébergement sur le site Internet officiel de Nanjing 2014 à tout moment avant le 16 juin 2014. Les informations de réservation resteront disponibles après la fermeture du système de réservation. Le système fermera définitivement le 31 août 2014.

18.9 Accréditation des médias

La procédure d'accréditation des médias pour Nanjing 2014 est maintenant clôturée.

Les médias ayant complété la procédure d'accréditation recevront leur carte provisoire au mois de juin. Cette carte servira de visa d'entrée en Chine valable pour une période de un mois avant et un mois après les Jeux de Nanjing 2014.

Pour plus de détails concernant l'accréditation des médias, veuillez vous reporter au *Manuel d'instruction sur l'accréditation des médias* sur le site Internet officiel de Nanjing 2014.

Accès des attachés de presse

Les attachés de presse ont été accrédités de deux manières : soit en tant que membre d'une délégation, soit comme officiel d'équipe (catégorie CNO « TO »), soit en tant que membre de la presse (catégorie « E »).

Tous les médias accrédités de catégorie « E » peuvent accéder à la place du VOJ où se trouve le centre annexe des médias.

Les attachés de presse « E » auront droit à une carte « Plus », qui leur permettra d'accéder à la zone résidentielle du VOJ. D'autres dispositifs pour l'accès à la zone mixte permettront aux attachés de presse d'être aux côtés des athlètes dans la zone mixte.

Ces cartes « Plus » seront distribuées les 13, 14 et 15 août 2014 de 14h à 17h au bureau des jeunes



reporters du CIO au centre principal de presse (contact : Sue Graham sue.graham@olympic.org).

Les dispositifs d'accès à la zone 4 et au centre principal de presse pour les attachés de presse accrédités « TO » seront distribués aux chefs de mission de CNO à l'arrivée de la délégation.

18.10 Filmer sur les sites

- Les CNO sont autorisés à filmer depuis la tribune sport avec du matériel non-professionnel
- L'accès à la zone mixte pour la diffusion des interviews n'est pas autorisé ;
- Tout le contenu filmé doit uniquement servir à un usage privé ou technique et ne peut être en aucun cas utilisé dans un but commercial.

Pour plus d'informations sur les opérations et services des médias, veuillez consulter le *Guide des services des médias*, publié par le NYOGOC au mois de juillet.

19. Services médicaux

19.1 Accord médical des CNO

Selon les exigences du NYOGOC, le président ou le secrétaire général du CNO doit signer le *formulaire de l'accord médical des CNO* et le retourner au NYOGOC. Les délégations des CNO doivent s'assurer que les professionnels de la santé (y compris les docteurs, les infirmiers et les physiothérapeutes) qui les accompagnent possèdent toutes les qualifications requises pour pratiquer leur métier, ainsi qu'une couverture d'assurance de responsabilité civile médicale adéquate.

19.2 Médecins d'équipe des CNO

19.2.1 Inscription des médecins des CNO

L'ensemble du personnel qui voudra exercer des activités médicales en Chine devra remplir le *formulaire de demande d'enregistrement de l'exercice de la médecine* pour obtenir un permis. Tous les médecins d'équipe des CNO qui fourniront des services médicaux à des membres de délégations de CNO autres que la leur devront disposer d'accords bilatéraux valides sur les services médicaux.

Le NYOGOC sera chargé de l'enregistrement des professionnels de la santé et des formalités administratives pour les médecins des CNO qui auront rempli une demande d'inscription et possèdent les qualifications requises pour l'exercice de la médecine, en accord avec les réglementations chinoises.

19.2.2 Enregistrement de la responsabilité des professionnels de la santé

Le NYOGOC décline toute responsabilité médicale et légale pour les professionnels de la santé enregistrés des CNO. L'assurance fournie par le NYOGOC ne couvre pas les erreurs résultant de l'exercice de la médecine des professionnels de la santé enregistrés des CNO.

19.3 Entrée/sortie de matériel médical et de médicaments

Les membres des délégations des CNO pourront entrer en Chine avec des médicaments pour leur usage personnel, l'usage de leur propre CNO ou celui d'autres CNO avec lesquels ils auront signé un accord. Le *formulaire de demande d'importation de médicaments* doit être rempli pour tous les médicaments à importer en Chine.

Le *formulaire de demande d'importation de médicaments* sera exigé lorsque les CNO souhaiteront importer du matériel médical ou autre matériel en Chine.



Les CNO qui souhaitent importer du matériel médical en Chine devront suivre les formalités nécessaires en fonction des exigences et des règlements mentionnés dans le *guide du fret et des douanes* ainsi que des exigences des douanes chinoises.

Veuillez consulter le *Guide des Services médicaux* pour plus de détails sur l'entrée/sortie de médicaments et le matériel médical.

19.4 Services médicaux

19.4.1 Services médicaux au Village olympique de la jeunesse

Le centre médical au sein du Village offrira des services médicaux ambulatoires et d'urgence complets. Le centre médical sera opérationnel dès la pré-ouverture du village, 24h/24 pour les services d'urgence et le transfert en ambulance. Le centre médical est composé des départements suivants :

- Médecine interne
- Chirurgie
- Médecine sportive
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie (oreilles, nez et gorge)
- Stomatologie (dentiste)
- Ultrasons
- Physiothérapie
- Radiographie
- Électrocardiogramme
- Laboratoire d'analyse
- Pharmacie

Pour les services de kinésithérapie, une réservation est nécessaire. Les patients souffrant d'une maladie ou d'une blessure grave, pour laquelle les médecins du centre médical estiment nécessaire de faire des examens complémentaires, de demander l'avis d'experts ou de prévoir une hospitalisation, seront transférés, accompagnés de leur médecin d'équipe ou de membres de leur équipe, vers un hôpital désigné des JOJ pour traitement.

Un cabinet d’assistance psychologique sera également ouvert dans le Village pour les athlètes.

Le centre médical du Village sera officiellement opérationnel du 10 au 30 août 2014 (c'est-à-dire de la pré-ouverture du Village jusqu'à sa fermeture), avec un service de médecine ambulatoire disponible de 08h00 à 22h00 tous les jours et un service d’urgence et de transfert en ambulance vers les hôpitaux désignés des JOJ, disponible 24h/24.

19.4.2 Services médicaux sur les sites de compétition

Des antennes médicales (y compris des services de premiers secours sur les aires de compétition) seront prévues pour les officiels d’équipe, les athlètes et les spectateurs sur les sites de compétition

avec pour mission de prodiguer les premiers soins et d'assurer le transfert en ambulance.

19.4.3 Services médicaux sur les sites d'entraînement

Des antennes médicales (y compris des services de premiers secours sur les aires de compétition) seront prévues pour les officiels d'équipe et les athlètes sur les sites d'entraînement avec pour mission de prodiguer les premiers soins et d'assurer le transfert en ambulance.

19.4.4 Services médicaux sur les sites PCE

Des antennes médicales fourniront les premiers soins sur les sites.

19.4.5 Services médicaux sur les autres sites

Des antennes médicales seront prévues sur les sites autres tels que l'hôtel du CIO et le CPM pour fournir les services de premiers secours et le transfert en ambulance.

Les services médicaux et les secours seront dispensés par des médecins, des infirmiers ou des étudiants bénévoles dans les autres hôtels désignés des Jeux et des ambulances en attente ou mises à disposition par les services d'urgence de la ville assureront les services de transfert d'urgence.

Lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, des antennes médicales seront installées sur le site des cérémonies et des ambulances seront prévues pour les premiers soins et le transfert d'urgence des participants accrédités des CNO, artistes et spectateurs.

19.4.6 Services médicaux dans les hôpitaux désignés

Le NYOGOC a désigné 28 hôpitaux (hôpitaux officiels, hôpitaux pour les transferts d'urgence), couvrant tous les départements afin de fournir les soins ambulatoires et d'urgence, les consultations spécialisées et l'hospitalisation. Veuillez vous référer au *Guide des services médicaux* pour connaître les services spécifiques.

19.5 Politique en matière de dépenses médicales

Pendant la période des Jeux, les participants accrédités des CNO auront droit à des services médicaux gratuits, fournis par le NYOGOC, y compris en cas de maladie aigüe, de blessure ou de transfert en ambulance. Les CNO bénéficieront d'une couverture d'assurance de base nationale, leur garantissant les mêmes prestations que tout citoyen chinois.

Tout service médical relatif à un bilan de santé, des services supplémentaires et des maladies chroniques ou préexistantes sera à la charge des CNO. Dans les cas où une maladie chronique ou préexistante devait s'aggraver, le NYOGOC sera responsable du patient pendant la durée des Jeux seulement.

Par services supplémentaires, on entend des cas de patients qui n'auraient pas suivi les instructions

des docteurs en fonction, auraient choisi un autre hôpital ou nécessiteraient des contrôles supplémentaires.

19.6 Divers

Les formulaires *de l'accord médical des CNO, d'inscription pour l'exercice de la médecine, de demande d'importation de médicaments* et *de demande d'importation de matériel médical* devaient être envoyés avant le 15 avril. Le NYOGOC ne peut garantir l'inscription des professionnels de la santé, ni l'importation du matériel médical et des médicaments si ces documents n'ont pas été soumis dans les temps impartis.

Comme l'exige l'administration d'inspection et de quarantaine chinoise, toute personne en provenance de régions touchées par la fièvre jaune devra présenter un certificat de vaccination valide contre la fièvre jaune aux services d'inspection et de quarantaine au moment d'entrer sur le territoire (la période de validité est de dix ans, à compter du dixième jour après l'administration du vaccin). Veuillez vous référer aux informations disponibles sur le site de l'OMS (http://www.who.int/ith/chapters/ith2012en_annexes.pdf?ua=1).

La commission médicale du CIO, en collaboration avec le NYOGOC, tiendra une conférence pour les professionnels de la santé des équipes au Village olympique, le 14 août, et présentera les services médicaux, la politique antidopage et les différentes procédures de Nanjing 2014. Les équipes médicales des CNO recevront une invitation officielle, avec l'heure et le lieu de la conférence.

19.7 Antidopage

19.7.1 Règles antidopage du CIO

Les responsabilités du CIO, telles que spécifiées dans les *Règles antidopage du CIO* (les Règles) applicables aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing, sont conformes à celles spécifiées dans le *Code mondial antidopage*. Les Règles comprennent la *Liste des substances interdites 2014* publiée par l'Agence mondiale antidopage (AMA). Le CIO publiera les Règles avant le début des Jeux.

19.7.2 Programme de contrôle du dopage

L'équipe en charge du contrôle du dopage à Nanjing 2014 sera chargée de la rédaction et de l'application du programme antidopage aux JOJ en accord avec le *Code mondial antidopage*, les *Règles antidopage du CIO* et les autres normes internationales en vigueur.

Le Programme antidopage mentionnera les activités à mener pendant les Jeux, les procédures, la collecte d'échantillon, l'entreposage et le transport vers les laboratoires de l'Agence de contrôle du dopage de Chine accrédité par l'Agence mondiale antidopage. Des services de transport (le cas

échéant), des services d'escorte et une assistance linguistique seront fournis pour chaque athlète, en accord avec les règlements en vigueur de l'AMA.

Selon les règles du CIO, les athlètes peuvent être contrôlés inopinément dès leur arrivée à Nanjing, avant ou pendant les compétitions.

Le programme a pour but de maintenir la dignité du Mouvement olympique et de protéger les droits fondamentaux des athlètes à participer à des Jeux sans dopage afin de promouvoir la santé, la justice et l'égalité entre les athlètes participant à des événements sportifs.

Pendant les compétitions, des échantillons biologiques (urine et prélèvements sanguins) seront prélevés sur des athlètes sélectionnés à partir de la date d'ouverture officielle du village jusqu'à la cérémonie de clôture de Nanjing 2014 (12 au 28 août 2014). Tous les échantillons seront envoyés au laboratoire de l'Agence antidopage chinoise pour analyse.

Veuillez consulter le NOCnet pour de plus amples informations.
http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/Medical.aspx



20. Sécurité

20.1 Présentation

20.1.1 Mesures de sécurité

Des barrières de sécurité et des vigiles actifs 24h/24 seront prévus sur l'ensemble des sites de compétition, à l'hôtel du CIO, au centre principal des médias (CPM) et au Village olympique de la jeunesse (VOJ).

Des points de contrôle des personnes et des véhicules seront installés à l'entrée des zones sécurisées. Toutes les personnes et tous les véhicules devront se soumettre aux contrôles de sécurité et présenter leur permis ou carte d'accès avant de pouvoir entrer sur les sites.

Des passages séparés seront prévus pour les piétons et les véhicules. Des entrées principales et des entrées réservées sont prévues sur tout le périmètre des sites de compétition.

Le personnel de sécurité sera déployé sur tout le périmètre afin d'y assurer les services de sécurité.

20.1.2 Contrôle des personnes

Des équipements de contrôle de la sécurité, machines à rayon x, portiques de sécurité et détecteurs de métaux manuels seront utilisés aux points d'entrée des sites de compétition, de l'hôtel du CIO, du CPM et du VOJ pour contrôler les personnes et leurs effets personnels. Tout individu détenteur d'objets interdits ou soumis à restriction se verra refuser l'entrée. (Veuillez consulter la liste des articles interdits et soumis à restriction dans la **Section 20.2** du présent dossier**)**.

20.1.3 Contrôle des véhicules

Les véhicules entrant dans les zones fermées, à l'exception des navettes des JOJ traversant ces zones, doivent emprunter le passage aux entrées pour se soumettre au contrôle de sécurité.

Les véhicules en provenance de zones non-fermées et accédant aux sites de compétitions, à l'hôtel du CIO, au CPM et au VOJ doivent suivre les procédures de contrôle de sécurité. Tous les passagers des véhicules doivent en descendre avec leurs affaires pour être contrôlés. Tous les véhicules doivent être munis de leur permis d'accès et de stationnement des véhicules (VAPP) pour Nanjing 2014 pour accéder aux sites.

Des systèmes d'inspection automatique seront utilisés pour vérifier le châssis des véhicules. La carrosserie, l'intérieur et le moteur des véhicules seront inspectés de façon méthodique et rigoureuse.

Des systèmes de blocage des véhicules seront installés à l'entrée du périmètre pour empêcher les

véhicules de forcer l'entrée.

Les passagers doivent sortir du véhicule (à l'exception des navettes des JOJ traversant ces zones) et se soumettre à un contrôle de sécurité individuel.

20.2 Articles interdits et articles soumis à restriction

20.2.1 Articles interdits sur les sites de compétitions et d'entraînement

Les articles interdits désignent tout article ou substance interdit par les lois et règlements de la République populaire de Chine. S'ils sont découverts, les articles interdits et la/les personne(s) concernée(s) seront soumis aux lois et règlements de la République populaire de Chine. Les articles interdits sur les sites de compétitions sont les suivants :

(1) Armes, munitions et explosifs (à l'exception des armes et munitions de sport approuvées pour utilisation durant les compétitions) ;
(2) Armes à feu factices, arcs, poignards (à l’exception des arcs, flèches et fleurets approuvés pour les compétitions) et autres instruments réglementés, tels poignards, couteaux acérés (y compris les poinçons pour utilisation mécanique), couteaux à cran d'arrêt et autres lames simples similaires, à double tranchant ou pointes triples dont la production, la vente et le port sont sous contrôle selon les lois chinoises (ces mesures visent la sécurité des citoyens et la prévention de l'usage criminel)
(3) Feux d'artifices, essence, alcool et autres substances explosives ou inflammables ;
(4) Produits chimiques dangereux hautement toxiques ou corrosifs et substances radioactives ;
(5) Préparations biologiques nocives, agents pathogènes de maladies infectieuses et autres substances dangereuses ;
(6) Héroïne, cocaïne, marijuana, méthamphétamine et autres drogues illégales ;
(7) Tout autre article ou substance explicitement interdit par les lois et règlements chinois.

20.2.2 Articles soumis à restriction sur les sites de compétitions et d'entraînement

Les articles soumis à restriction désignent tout article ou substance légal mais qui est néanmoins interdit sur les sites. Les restrictions applicables à ces articles peuvent s’écarter de la pratique et des règlements des Jeux passés et visent les articles susceptibles de menacer l'ordre public ou la sécurité sur les sites. Les détenteurs d'articles soumis à restriction devront s'en débarrasser de manière appropriée.

Les articles soumis à restriction sont les suivants :
(1) Boissons alcoolisées ;
(2) Bannières, posters et autres objets de propagande à caractère politique, racial, religieux ou commercial ;
(3) Moyens de transport autres que fauteuils roulant et poussettes, tels que vélos électriques, petites motos, vélos et scooters ;
(4) Animaux (à l'exception des chiens guide) ;

(5) Instruments de musique, notamment ceux pour orchestre, les sifflets, cornes et tambours ;
(6) Clubs de golf ou articles pointus susceptibles de causer des blessures physiques telles que des clubs, des parapluies avec une longue poignée ou une extrémité pointue ;
(7) Balles, raquettes, pigeons d'argile et articles similaires (à l'exception de ceux approuvés pour utilisation durant les compétitions et entraînements) ;
(8) Valises, sacs de transport et articles similaires de grande taille et ne pouvant être emportés dans les tribunes ;
(9) Drapeaux autres que ceux des CNO participant aux Jeux Olympiques de la Jeunesse ou dont la taille dépliée est supérieure à 2 mètres sur 1 mètre ;
(10) Articles non autorisés susceptibles de distraire les athlètes, officiels techniques et entraîneurs et interférer avec les signaux électriques et les signaux de rassemblement ou empêchent les autres spectateurs de regarder les compétitions. Ces articles comprennent, entre autres, radios, appareils laser, mégaphones, interphones et équipements radio ;
(11) Autres articles représentant un risque pour la sécurité ou allant à l'encontre des règles énoncées dans l'accord concernant la vente des billets (briquets, allumettes et seringues).

20.2.3 Articles interdits au Village olympique de la jeunesse

Les articles interdits au Village olympique de la jeunesse sont les suivants :

(1) Armes à feu, munitions et explosifs ;
(2) Armes à feu factices, arcs, poignards et autres instruments réglementés (à l'exception des arcs, flèches et fleurets approuvés pour les compétitions) ;
(3) Feux d'artifices, essence, alcool et autres substances explosives ou inflammables ;
(4) Produits chimiques dangereux qui sont des substances hautement toxiques, corrosives et radioactive ;
(5) Préparations biologiques nocives, agents pathogènes de maladies infectieuses et autres substances dangereuses ;
(6) Héroïne, cocaïne, marijuana, méthamphétamine et autres drogues illégales ;
(7) Tout autre article ou substance explicitement interdite par les lois et règlements chinoises.

Veuillez vous référer à la **Section 3** et à la **Section 17** pour plus de détails sur les armes à feu et les munitions.

20.2.4 Articles soumis à restriction au Village olympique de la jeunesse

Les articles soumis à restriction au Village olympique de la jeunesse sont les suivants :

(1) Bannières, posters et autres objets de propagande à caractère politique, racial, religieux ou commercial (à l'exception des articles religieux réservés à l'usage privé) ;
(2) Animaux ;
(3) Boissons alcoolisées et briquets ;
(4) Autres articles pouvant nuire à la sécurité.

20.2.5 Articles interdits et articles soumis à restriction pour les Cérémonies d'ouverture et de

clôture

Pour la réglementation relative aux articles interdits et soumis à restriction pour les Cérémonies d'ouverture et de clôture, veuillez vous reporter à la règlementation applicable aux sites de compétitions (à l'exception de la nourriture et des boissons dans un contenant souple/rigide).



21. Services aux présidents des CNO, secrétaires généraux, dignitaires internationaux et invités des CNO

21.1 Présidents des CNO, secrétaires généraux et invités accompagnants

21.1.1 Accréditation

La carte d'accréditation des présidents des CNO, des secrétaires généraux et de leurs invités accompagnants portera la mention de catégorie « NOC » (CNO) qui leur donnera accès à tous les sites et au Village olympique de la jeunesse, y compris la zone résidentielle (R), la zone réservée aux invités (Zone 6) et la tribune des invités sur les sites de compétition.

21.1.2 Hébergement

Le Jinling Hotel est l'hôtel recommandé pour les présidents des CNO, les secrétaires généraux et leurs invités accompagnants. Le Fairmont Nanjing et le Huangpu Hotel ont également été sélectionnés pour couvrir tout besoin supplémentaire. Les hôtels sont situés dans des lieux accessibles par les transports. Ce ne sont pas des sites accrédités, ils restent donc ouverts au public pendant la durée des Jeux. En ce qui concerne les réservations tardives après le 16 juin, veuillez vous référer à la **Section 9** du présent *manuel* pour plus de détails sur les réservations.

21.1.3 Transport

Les navettes et services de transport programmés (PPS) seront fournis aux présidents des CNO, secrétaires généraux et à leurs invités accompagnants pour se déplacer depuis les ports d'arrivée officiels de Nanjing (aéroport international de Nanjing Lukou, gare du sud de Nanjing et gare principale) vers les hôtels recommandés de Nanjing 2014. Veuillez noter que l'aéroport de Shanghai Pudong n'est pas desservi par les PPS.

Pendant les Jeux, les présidents des CNO, les secrétaires généraux et leurs invités accompagnants pourront emprunter les services de navettes communes (CSS) des JOJ ainsi que les transports publics gratuitement, avec leur carte d'accréditation. Ils pourront également demander les services de véhicules partagés avec chauffeur sur présentation des laissez-passer pour transports programmés (véhicules du parc automobile) attribués à leur délégation CNO. Veuillez vous référer à la **Section 24** du présent manuel.

21.1.4 Billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture

Les présidents et secrétaires généraux des CNO, ainsi que leurs invités accompagnants, recevront des billets à titre gracieux pour assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture 2 jours avant celles-ci au bureau d'information du NYOGOC des différents hôtels.

21.2 Dignitaires internationaux

Les CNO sont priés d'informer le NYOGOC à l'avance de la participation de leur chef d'Etat, chef de gouvernement ou ministre des Sports à Nanjing 2014.

21.2.1 Accréditation

Veuillez vous référer à la **Section 6** du présent *manuel* pour plus de détails sur l'accréditation.

21.2.2 Hébergement

Le Jinling Hotel, le Fairmont Nanjing et le Huangpu Hotel sont les hôtels recommandés pour les dignitaires internationaux. En ce qui concerne les réservations tardives après le 16 juin, veuillez vous référer à la **Section** 21.1.2.

21.2.3 Transport

Les chefs d'Etat, chefs de gouvernement et ministres des Sports peuvent utiliser les PPS en fonction de leurs besoins. Ils pourront également utiliser les CSS ainsi que les transports en commun de la ville, avec leur carte d'accréditation. Veuillez vous référer à la **Section 24** du présent manuel.

21.2.4 Assistants

Des assistants volontaires seront assignés aux chefs d'Etat, chefs de gouvernement et aux ministres des Sports. Les assistants aideront à l'organisation des arrivées et des départs et coordonneront les activités en lien avec les Jeux.

21.2.5 Billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture

Les chefs d'État, les chefs de gouvernement et les ministres des Sports recevront des billets à titre gracieux pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

21.3 Invités des CNO - Généralités

21.3.1 Accréditation

Veuillez vous référer à la **Section 6** du présent *manuel* pour plus de détails sur l'accréditation.

21.3.2 Hébergement

Veuillez vous référer à la **Section 21.2.2**.

21.3.3 Transport

Les invités des CNO pourront utiliser les CSS ainsi que les transports en commun sur présentation de leur carte d'accréditation. Veuillez vous référer à la **Section 24** du présent manuel.

21.3.4 Billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture

Les billets offerts à titre gracieux pour les cérémonies d'ouverture et de clôture seront distribués 2

jours à l'avance au bureau d’information du NYOGOC des différents hôtels.

22. Technologie

22.1 Service d'information des Jeux

Les services d'information des Jeux fournis par le NYOGOC comprennent :

- Affichage des résultats des compétitions en temps réel sur les sites de compétitions
- Publication rapide des synthèses des résultats ;
- Chaîne de résultats du site Internet officiel de Nanjing 2014 pour l'affichage en ligne des résultats des compétitions et autres informations y afférentes.

22.2 Services réseaux

22.2.1 Services d'accès à Internet au sein du Village

Le NYOGOC offrira un accès à Internet gratuit dans les appartements et le Centre des affaires des CNO au sein de la zone résidentielle du village olympique et au Centre des services téléphoniques sur la place du VOJ.

Pour accéder à Internet, les clients devront brancher un câble dans le port du terminal de réseau, ouvrir le navigateur Internet et introduire une URL quelconque qui les amènera automatiquement sur la page de connexion ; il suffira alors d'insérer le nom d'utilisateur et le mot de passe (numéro de la carte d'accréditation dans les deux cas) comme demandé.

Il est recommandé aux clients de connecter leur ordinateur portable à Internet via le câble mis à disposition.

22.2.2 Services Wi-Fi au sein du Village

Le Wi-Fi gratuit sera disponible dans les bureaux et les appartements au sein du VOJ pour toutes les délégations des CNO, afin de fournir un accès à Internet pendant les activités du PCE.

Pour utiliser les services Wi-Fi, les clients doivent au préalable ouvrir la fonction WLAN sur leur portable, rechercher le signal nommé « Nanjing 2014 », insérer le nom d'utilisateur et le mot de passe (numéro de la carte d'accréditation dans les deux cas) la première fois, puis accéder à Internet. Ils pourront ensuite se connecter automatiquement. Un compte permet de se connecter sur trois appareils au maximum.

22.2.3 Services Wi-Fi sur les sites

Le Wi-Fi sera disponible pour toutes les délégations des CNO dans la zone des opérations, la zone de circulation du public, la zone de préparation des athlètes, la zone de presse et de diffusion et la zone des invités sur les sites de compétition. La méthode pour accéder aux services est la même qu'au village olympique.



22.2.4 Services Wi-Fi dans la ville

Un réseau sans fil gratuit dénommé « Nanjing 2014 » couvrira les principaux lieux publics, tels que l'aéroport, les gares et les points d'intérêt. La méthode pour accéder aux services est la même qu'au village olympique.

22.3 Services de communication

22.3.1 Couverture du réseau mobile à Nanjing

Les normes de téléphonie mobile disponibles en Chine sont les suivantes: 3G (CDMA2000), 3G (WCDMA), 3G (TD-SCDMA) et GSM900/1800MHz. Elles offrent un vaste réseau de couverture à Nanjing et fournissent une plateforme solide pour les services de communications mobiles pour toutes les délégations des CNO.

22.3.2 Services de téléphone fixe à l'intérieur du VOJ

Des téléphones fixes seront prévus dans les chambres des Chefs de mission. (les appels nationaux en Chine seront gratuits ; des appels internationaux pourront être passés avec des cartes de téléphone prépayées qui pourront être achetées au Centre des services téléphoniques sur la place du village). Des téléphones publics, avec cartes de téléphone prépayées, seront également disponibles dans certaines zones au sein du village olympique.

Les tarifs sont précisés dans le tableau suivant.

Type d'appel	Tarif (RMB)	Remises
Appels locaux à Nanjing	0,22 pour les trois premières minutes, puis 0,11 par minute suivante	N°
Appels longue distance	0,07 par 6 secondes	40 % de moins entre 22h00 et 7h00 le lendemain matin, soit 0,04 par tranche de 6 secondes
Appels vers Hong Kong, Macao et le Taipei chinois	0,20 par tranche de 6 secondes	N°
Appels internationaux	0,80 par tranche de 6 secondes	40 % de moins entre 22h00 et 7h00 le lendemain matin, soit 0,48 par tranche de 6 secondes Japon, États-Unis, Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande, France, Grande-Bretagne, Italie, Thaïlande, Malaisie, Allemagne, Canada, Corée du Sud, Indonésie, Philippines

China Telecom mettra 13 téléphoniques publics en place (qui fonctionneront grâce aux cartes à puce de China Telecom pour les appels nationaux et internationaux), dont 6 seront situés dans les Centres des résidents de la zone résidentielle et 7 sur la place du village olympique et dans la zone des opérations.

Le Centre des services téléphoniques sur la place du VOJ vendra des cartes à puce et la procédure sera la suivante : démonter le téléphone → insérer la carte avec la puce face vers le haut → composer le préfixe d'appel longue-distance + le numéro.

Les tarifs sont précisés dans le tableau suivant :

Type d'appel	Tarif (RMB)
Appels nationaux	0,1 par minute
Appels vers Hong Kong, Macao et le Taipei chinois	1 par minute
Appels vers les États-Unis, le Canada et Singapour	1 par minute
Appels vers d'autres pays/territoires	8 par minute

22.3.3 Location de téléphone portable au Village olympique de la jeunesse

Il sera possible de louer des téléphones portables auprès du Centre de téléphonie de la place du village. Le *Guide de location des téléphones portables* (disponible en chinois, en anglais et en français) présentera la marche à suivre pour la location ainsi que les tarifs de location.

Type de téléphone portable disponible à la location :

N°	Fonctions de base	Caution (RMB)
1	Téléphones autres que les smartphones ; passer des appels, envoyer des SMS, etc.	300
2	Smartphones ; passer des appels, envoyer des SMS, accéder à Internet, etc.	600
3	Smartphones ; passer des appels, envoyer des SMS, accéder à Internet, etc.	900

Procédure de location :

- Choisir le type de téléphone portable
- Faire une photocopie de la pièce d'identité ou de la CAJOJ
- Payer la caution (qui sera rendu si le téléphone portable n'est pas endommagé)
- Récupérer le téléphone portable et le recharger

Tarifs :

20 RMB par jour au minimum, dont seront déduits les appels normaux, les frais d'itinérance, les SMS et les frais GPRS ; 300 Mb GPRS par jour gratuitement, tout en notant que ce qui n'est pas utilisé ne sera pas transféré au lendemain.



Les tarifs pour les différents services sont les suivants :

Entretien	Tarifs (RMB)
Appels nationaux	0,15 par minute
SMS nationaux	0,1
Message multimédia national	0,3
SMS en dehors de la Chine continentale	0,8
GPRS	0,3/Mo au-delà de 300 Mo
Appels vers Hong Kong, Macao et le Taipei chinois	0,2 par 6 secondes
Appels vers d'autres pays/territoires	0,8 par 6 secondes
40 % de moins entre 22h00 et 7h00 le lendemain matin, soit 0,48 par tranche de 6 secondes pour des appels internationaux vers 15 pays : Japon, États-Unis, Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande, France, Grande-Bretagne, Italie, Thaïlande, Malaisie, Allemagne, Canada, Corée du Sud, Indonésie, Philippines	0,48 par 6 secondes

22.3.4 Services pour les téléphones portables personnels des CNO

22.3.4.1 Services d'itinérance pour les téléphones portables apportés en Chine par les CNO

Il est recommandé aux CNO qui souhaitent apporter leur propre téléphone portable de confirmer avec leur opérateur dans leur pays/région d'origine si les services d'itinérance internationaux sont pris en charge en Chine.

22.3.4.2 Vente de cartes UIM/SIM

Les CNO qui souhaitent apporter leur propre téléphone portable peuvent acheter des cartes UIM/SIM au Centre des services téléphoniques sur la place du village olympique et utiliser les services de l'opérateur China Telecom.

Les cartes standard CDMA2000 suivront les mêmes tarifs que pour les téléphones portables en location, tels que définis à la section 22.3.3.

Les tarifs pour les cartes standard GSM/WCDMA sont les suivants :

- Forfait 100 RMB, comprenant 1 Go de données de communication gratuit dans la province du Jiangsu (0,001 RMB/Ko au-delà de 1 Go)
- 100 minutes d'appels gratuits depuis Nanjing vers d'autres endroits en Chine (excepté Hong Kong, Macao et le Taipei chinois) et 45 RMB pour les autres appels ;
- 0,15 RMB par minute pour les appels depuis Nanjing vers d'autres endroits en Chine
- 0,39 RMB par minute pour des appels en itinérance depuis l'extérieur de Nanjing vers d'autres endroits en Chine (excepté Hong Kong, Macao et le Taipei chinois) ; et
- 0,8 RMB par tranche de 6 secondes pour les appels internationaux (les appels de moins de 6 secondes seront facturés comme durant 6 secondes) ; les appels reçus à Nanjing sont gratuits et les services d'identification aussi.

22.4 Demande de fréquence radio et enregistrement

Tout matériel de transmission radio utilisé pendant les Jeux devra être conforme aux *Règlements de la République populaire de Chine en matière de fréquences radio* et autres lois et réglementations. Les utilisateurs de matériel radio doivent déposer une demande pour un *Permis d'utilisation de matériel radio pour Nanjing 2014* sur le site Internet officiel de Nanjing 2014.

Les fréquences utilisées doivent répondre aux exigences spécifiées dans les *Instructions d'utilisation pour les fréquences utilisées par le matériel radio*. Pour de plus amples informations quant aux fréquences à utiliser, veuillez vous référer au site officiel de Nanjing 2014 (http://www.nanjing2014.org). http://www.nanjing2014.org

22.4.1. Demande de fréquence radio

Le Bureau de gestion des radios de Nanjing a commencé à traiter les demandes de fréquence radio dès le 1 mars 2014. Il faut compter cinq jours ouvrables pour obtenir une réponse. Les résultats seront publiés sur le site officiel de Nanjing 2014 et seront envoyés aux demandeurs par e-mail. Une fois qu'une demande a été acceptée, le demandeur peut imprimer le *Permis d'utilisation de matériel radio pour Nanjing 2014* directement depuis le site officiel du NYOGOC et l'utiliser ensuite en tant que certificat pour les douanes chinoises.

Les demandes introduites après le 31 juillet 2014 ne seront pas acceptées. Si, pour des raisons particulières, il est impossible de déposer une demande avant le délai imparti, le client peut remplir un formulaire de demande au moment du test de matériel.

22.4.2 Test du matériel

Après avoir apporté leur matériel de transmission radio dans les endroits correspondants du village olympique, les utilisateurs devront apporter leur matériel aux endroits désignés afin qu'il soit testé (veuillez vous référer à la section 22.4.3). Le matériel de transmission radio qui a passé le test sera étiqueté avec un *Permis d'utilisation de matériel radio pour Nanjing 2014* de couleur verte, le seul permis qui permette d'accéder aux endroits désignés. Le matériel doit être utilisé en accord avec le règlement indiqué dans le *Permis d'utilisation de matériel radio pour Nanjing 2014*.

Tout matériel de transmission radio qui ne porte pas le *Permis d'utilisation de matériel radio pour Nanjing 2014* ne pourra pas être utilisé sur les sites de compétition, sur les zones spéciales des Jeux ou sur les activités liées aux Jeux.

22.4.3 Lieu et date du test de matériel

Tout matériel de transmission radio pour Nanjing 2014 sera testé entre le 1 juin et le 16 août 2014. Le NYOGOC installera trois sites de test :

- Porte nord du Centre des sports olympiques de Nanjing (N °222, Jiangdong Middle Road,



Jianye District, Nanjing)

- Entrée du Centre d’accueil du village olympique
- 5e étage de la Zhujiang Mansion (N °280, Zhujiang Road, Xuanwu District, Nanjing)

23. Billetterie

23.1 Présentation

Les CNO peuvent acheter des billets auprès du NYOGOC pour les familles et les amis des athlètes et tout autre spectateur de leur pays ou région. Veuillez lire attentivement l'ensemble des clauses des conditions de vente des billets pour Nanjing 2014.

23.2 Dates clés

Dates clés	Activités
1 mai - 15 juin	Les CNO remplissent les formulaires de commande en fonction de leurs demandes de billets et les soumettent au NYOGOC
15 juin - 30 juin	Le NYOGOC alloue les billets en fonction des demandes des CNO. Toute modification de commande est encore acceptable.
1 juillet - 10 juillet	Le NYOGOC envoie les billets accordés aux CNO. Confirmation par les CNO de la commande finale et règlement du paiement complet.
1 août - 15 août	Distribution des billets par le NYOGOC/Les CNO peuvent récupérer leurs billets.

23.3 Vente des billets avant la période des Jeux

23.3.1 Acceptation de la demande d'achat

En tant que groupe de clients particuliers de la Famille olympique, les CNO pourront acquérir des billets par un canal qui leur est réservé. La vente de billets aux CNO a débuté en mars 2014 et continuera jusqu'au mois d'août inclus.

23.3.2 Attribution de billets

Du 15 au 30 juin 2014, le NYOGOC attribuera les billets sur la base des demandes soumises par les CNO. Toute modification sera encore prise en compte pendant cette période et jusqu'à ce que les commandes finales soient confirmées par le CNO et le NYOGOC.

23.3.3 Confirmation de commande et paiement

Les CNO sont priés d'effectuer le règlement entre le 1 et le 10 juillet 2014 et de renvoyer la preuve de paiement scannée à l'adresse e-mail indiquée par le NYOGOC (noctickets@nanjing2014.org), sans quoi les commandes finales seront annulées.
Tous les paiements devront être effectués par virement en RMB ou USD. Afin de confirmer le paiement à temps, assurez-vous que les informations telles que le numéro de commande et la personne de contact ont été transmises dans le format requis au moment du paiement.



Assurez-vous que le montant versé suffise à couvrir frais bancaires.

Les coordonnées du compte bancaire sont les suivantes :

Nom du titulaire du compte : Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing 2014
Banque titulaire du compte : Banking Department of Nanjing Chengnan Sub-branch, Jiangsu Provincial Branch of Industrial and Commercial Bank of China
Numéro de Compte : 4301012919100775626
Code de SWIFT : ICBKCNBJJSP

23.3. 4 Retrait des billets

Les billets achetés par les CNO seront distribués par le NYOGOC, chaque jour, du 1 au 16 août 2014, entre 09h00 et 18h00. Veuillez vous rendre au centre de billetterie (adresse : 228-1, Yangtse Avenue, Nanjing Greenery Expo Park, Nanjing). Le centre de billetterie se trouve au deuxième niveau du bâtiment nord du siège du NYOGOC.
Les documents suivants sont nécessaires pour retirer les billets :

1. copie de la commande finale avec confirmation du paiement
2. passeport et photocopies du passeport de la personne qui vient retirer les billets.

23.4 Vente de billets pendant les Jeux

23.4.2 Achat des billets

Pendant la durée des Jeux, les CNO pourront acheter des billets de Nanjing 2014 des quatre manières suivantes :

- Réservation sur le site officiel de la billetterie de Nanjing 2014 : http://tickets.nanjing2014.org/en/;
- Achat au guichet de billetterie prévu par le NYOGOC au bureau de poste du VOJ ;
- Achat auprès des guichets de billetterie prévus par le NYOGOC sur les sites ;
- Achat au centre des services de billetterie du NYOGOC.

La liste détaillée des lieux de ventes des billets et leurs heures d'ouverture sera publiée sur le site Internet de la billetterie officiel en juillet.

23.4.3 Paiement

Pendant la durée des Jeux, les billets achetés d'une des quatre manières susmentionnées peuvent être payés par carte VISA (libellée en RMB, paiement effectué en RMB ou USD). Les paiements en espèces sont également acceptés, sauf pour les paiements en ligne.

23.4.4 Annulation des commandes

Si un événement est annulé ou déplacé à une autre date, les CNO peuvent retourner leurs billets. Les remboursements seront effectués sur le compte d'origine du paiement. Les frais supplémentaires résultant du remboursement seront à charge du NYOGOC.

Lorsque les CNO auront confirmé leurs commandes et effectué leur paiement, le NYOGOC n'acceptera aucune demande de remboursement résultant de raisons propres aux CNO.

23.5 Billets pour athlètes spectateurs d'un autre sport

Les athlètes spectateurs d'un autre sport doivent présenter leur billet et leur carte d'accréditation des Jeux Olympiques de la Jeunesse pour pouvoir accéder aux tribunes qui leur sont réservées. Les CNO peuvent déposer leur demande et retirer leurs billets dans les casiers des CNO au Centre des services aux CNO au Village olympique de la jeunesse.

Veuillez vous référer à la **Section** 8.4.4.1 de ce manuel pour les modalités précises.



24. Transport

24.1 Généralités

Les services de transport de Nanjing 2014 seront opérationnels du 10 au 30 août 2014. À partir du 10 août, les services de transport pour les arrivées et les départs fonctionneront sur la base des informations fournies. Du 16 au 28 août, les services de transport des Jeux seront entièrement opérationnels. Des services de transport entre les sites seront assurés pour le CIO, les CNO et les médias accrédités. Pour de plus amples informations concernant les services de transport des Jeux, référez-vous au *guide des transports de Nanjing 2014*, qui sera disponible pour consultation ou téléchargement sur le site officiel de Nanjing 2014 et sur NOCnet en juillet.

24.2 Concept de fonctionnement des transports

En accord avec les principes des Jeux Olympiques de la Jeunesse, les services de navettes en commun et les transports en commun de la ville seront les moyens de transport privilégiés pour Nanjing 2014. Des services de transports programmés et des services de véhicules partagés avec chauffeur viendront compléter l'offre.

24.3 Services de navettes en commun

Ce service de transport est proposé à tous les clients accrédités et sera opérationnel du 10 au 30 août 2014.

Des informations complètes et mises à jour seront disponibles au guichet des transports du Village olympique, ainsi que sur le site Internet officiel de Nanjing 2014. Veuillez accorder une attention particulière aux informations concernant les transports, étant donné que les horaires et la fréquence des navettes peuvent être modifiés.

Le service de navette en commun partira de trois points principaux :

- L'esplanade des transports du village olympique de la jeunesse (YTM)
- Le centre de transport des sports olympiques (OSCI)
- L'esplanade des transports citadins (CTM)

Le service de navette en commun comprend les trois services suivants :
Le service de navettes des JOJ assurera la majeure partie des transports entre les sites. Ces navettes offriront des services de transport pratiques de l'esplanade des transports du village vers tous les sites de compétition et d'entraînement de Nanjing 2014.

Les navettes citadines font partie des services des navettes. Le service urbain, qui comprend les navettes urbaines, englobera le VOJ, les sites de compétition, l'hôtel du CIO, les hôtels des présidents et des secrétaires généraux des CNO, les hôtels pour les officiels d'équipe supplémentaires et les autres hôtels recommandés pour les JOJ.

Le service de navettes des métros, qui relie les stations de métros au village olympique et à certains sites de compétition. Les clients accrédités pourront emprunter ces moyens de transport gratuitement sur présentation de leur carte d'accréditation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (CAJOJ).

Pour les horaires de départ et la fréquence spécifiques des navettes, veuillez vous reporter au *guide des transports* à paraître en juin 2014.

24.4 Fonctionnement de l'esplanade des transports du village olympique de la jeunesse

Les bus au départ de l'esplanade des transports du village desserviront :

- Tous les sites de compétition et d'entraînement
- L'hôtel du CIO
- le CPM

24.5 Fonctionnement du centre de transport des sports olympiques (OSCI)

Les bus au départ du centre de transport des sports olympiques desserviront :

- la plupart des sites de compétition
- l'hôtel du CIO
- le CPM

24.6 Fonctionnement de l'esplanade des transports urbains (CTM)

Les bus au départ de l'esplanade des transports urbains desserviront :

- le VOJ
- la plupart des sites de compétition
- l'hôtel du CIO
- le CPM
- les hôtels des présidents et des secrétaires généraux des CNO, les hôtels des officiels d'équipe supplémentaires
- les autres hôtels recommandés pour les JOJ

24.7 Transports en commun

Pendant les Jeux, les transports en commun de Nanjing, comprenant le métro, les bus et les ferries, offriront des services de transport pratiques aux clients accrédités et aux spectateurs. Tous les clients accrédités et les spectateurs peuvent utiliser ces services gratuitement, sur présentation respectivement de leur CAJOJ ou d'un billet valable pour la journée.

24.8 Services programmés

Les services programmés compléteront les services de navette en commun. Ils seront assurés pour



les activités suivantes :

- Arrivées & départs
- Cérémonies d'ouverture et de clôture
- Activités du PCE
- Sports collectifs
- Compétitions/entraînements sur des sites distants

24.8.1 Arrivées et départs

Les services programmés et les services de véhicules partagés avec chauffeur seront proposés pour les arrivées et les départs.

Les services suivants seront disponibles depuis les ports d'arrivée officiels à Nanjing (aéroport international de Nanjing Lukou, gare ferroviaire du sud de Nanjing et gare de Nanjing) jusqu'au Centre d'accueil du village olympique et jusqu'aux hôtels recommandés. Veuillez noter que ces services peuvent être modifiés selon les informations des arrivées et départs qui auront été transmises par les CNO et les autres clients.

Lieu d'arrivée et de départ	Itinéraire	Arrêts	Remarques
Aéroport international de Lukou à Nanjing	DJ1	Aéroport international de Nanjing Lukou -Westin Nanjing-Xuanwu Hotel-Sofitel Galaxy Nanjing-Phoenix Palace Hotel	Période d'exploitation : 10 au 15 août Premier vol : 09h00 Dernier vol : 23h30 Fréquence : toutes les 30 minutes
	DJ2	Aéroport international de Nanjing Lukou -Central Hotel-Jinling Hotel **(hôtel CNO)**	
	DJ3	Aéroport international de Nanjing Lukou -Zhongshan Hotel-Huangpu Hotel **(hôtel CNO)**-Yuyuan Hotel	
	DJ4	Aéroport international de Nanjing Lukou -Fairmont Nanjing **(hôtel CNO)**-Han Yue Lou Hotel-Wanda Hilton-Zhenbao Holiday Hotel	
	DJ5	Aéroport international de Nanjing Lukou -Shuangmenlou Hotel **(hôtel officiels d'équipe supplémentaires)**-Nanjing Fangyuan Jinling Plaza **(hôtel officiels d'équipe supplémentaires)**-Jinling Jingyuan Hotel	
	DJ6	Aéroport international de Nanjing Lukou -International Expo Centre Hotel-Jinling Riverside Hotel-Hilton Nanjing	

Lieu d'arrivée et de départ	Itinéraire	Arrêts	Remarques
		Riverside	
	DJ7	Aéroport international de Nanjing Lukou -**VOJ**-Dingye Kaiyuan Hotel	
	DJ8	Aéroport international de Nanjing Lukou -Crowne Plaza Nanjing Jiangning-Novotel Nanjing East Suning Galaxy-Arcadia International Hotel	
	DJ9	Aéroport international de Nanjing Lukou -ZTE Hetai Hotel-Mingfa International Hotel-Nanjing New Town Hotel	
Gare ferroviaire du sud de Nanjing	DN1	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-Westin Nanjing-Xuanwu Hotel-Sofitel Galaxy Nanjing-Phoenix Palace Hotel	Période d'exploitation : 10 au 15 août Premier vol : 09h00 Dernier vol : 23h30 Fréquence : toutes les 30 minutes
	DN2	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-Central Hotel-Jinling Hotel **(hôtel CNO)**	
	DN3	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-Zhongshan Hotel-Huangpu Hotel **(hôtel CNO)**-Yuyuan Hotel	
	DN4	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-Fairmont Nanjing **(hôtel CNO)**-Han Yue Lou Hotel-Wanda Hilton-Zhenbao Holiday Hotel	
	DN5	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-Shuangmenlou Hotel **(hôtel officiels d'équipe supplémentaires)** Nanjing Fangyuan Jinling Plaza **(hôtel officiels d'équipe supplémentaires)**-Jinling Jingyuan Hotel	
	DN6	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-International Expo Centre Hotel-Jinling Riverside Hotel-Hilton Nanjing Riverside	
	DN7	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-**VOJ**-Dingye Kaiyuan Hotel	
	DN8	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-Crowne Plaza Nanjing Jiangning-Novotel Nanjing East Suning Galaxy-Arcadia International Hotel	
	DN9	Gare ferroviaire du sud de Nanjing-ZTE	



Lieu d’arrivée et de départ	Itinéraire	Arrêts	Remarques
		Hetai Hotel-Mingfa International Hotel-Nanjing New Town Hotel	
Gare de Nanjing	DH1	Gare de Nanjing-Westin Nanjing-Xuanwu Hotel-Sofitel Galaxy Nanjing-Phoenix Palace Hotel	Période d’exploitation : 10 au 15 août Premier vol : 09h:00 Dernier vol : 23h30 Fréquence : toutes les 30 minutes
	DH2	Gare de Nanjing-Central Hotel-Jinling Hotel **(hôtel CNO)**	
	DH3	Gare de Nanjing-Zhongshan Hotel-Huangpu Hotel **(hôtel CNO)**-Yuyuan Hotel	
	DH4	Gare de Nanjing-Wanda Hilton-Zhenbao Holiday Hotel-Fairmont Nanjing **(hôtel CNO)**-Han Yue Lou Hotel-Nanjing New Town Hotel	
	DH5	Gare de Nanjing-Shuangmenlou Hotel **(hôtel officiels d' équipe supplémentaires)**-Nanjing Fangyuan Jinling Plaza **(hôtel officiels d' équipe supplémentaires)**-Jinling Jingyuan Hotel-Hilton Nanjing Riverside	
	DH6	Gare de Nanjing-Jinling Riverside Hotel-International Expo Centre Hotel	
	DH7	Gare de Nanjing-**VOJ**-Dingye Kaiyuan Hotel	
	DH8	Gare de Nanjing-Novotel Nanjing East Suning Galaxy-Arcadia International Hotel	
	DH9	Gare de Nanjing-ZTE Hetai Hotel-Mingfa International Hotel-Crowne Plaza Nanjing Jiangning	

Si les services de navettes ne peuvent répondre aux besoins des utilisateurs, le NYOGOC fournira des services programmés, pour autant que des informations d’arrivée précises aient été transmises, aux ports d'arrivée officiels à Nanjing (aéroport international de Nanjing Lukou, gare ferroviaire du sud de Nanjing et gare de Nanjing) jusqu’au Centre d’accueil du VOJ et aux hôtels recommandés.

Des services de navettes pour les départs seront disponibles depuis le Centre d’accueil du VOJ jusqu’à l’aéroport international de Nanjing Lukou.

Le NYOGOC fournira également des services programmés, pour autant que des informations

d'arrivée précises aient été transmises, depuis le Centre d'accueil du VOJ et les hôtels recommandés vers les ports de départ officiels à Nanjing (aéroport international de Nanjing Lukou, gare ferroviaire du sud de Nanjing et gare de Nanjing). Les informations y relatives seront disponibles aux guichets des transports des Centres de services aux CNO et dans les hôtels recommandés.

En outre, les clients accrédités peuvent prendre le métro gratuitement vers la Gare de Nanjing, la Gare ferroviaire du Sud et l'aéroport International de Nanjing Lukou.

Veuillez vous référer au *guide des transports* pour davantage d'informations.

24.8.2 Cérémonies d'ouverture et de clôture

Les services programmés seront proposés aux athlètes et officiels d'équipe participant aux cérémonies d'ouverture et de clôture depuis le VOJ jusqu'au Centre des sports olympiques de Nanjing. Ce service sera également mis à la disposition des autres clients accrédités depuis les hôtels recommandés pour Nanjing 2014.

24.8.3 Activités du Programme culture et éducation

Les services programmés seront proposés, selon les horaires des activités du PCE, aux athlètes et aux officiels d'équipe depuis le VOJ jusqu'aux sites du PCE.

24.8.4 Sports collectifs et compétition/entraînement sur des sites distants

Les services programmés transporteront les athlètes et les officiels d'équipe depuis le VOJ jusqu'aux sites pour les sports collectifs vers deux sites de compétition et d'entraînement distants.

Les sports collectifs sont les suivants :
- Football
- Handball
- Hockey
- Rugby

Les sites distants sont les suivants :
- Site du Lac Jinniu (voile)
- Laoshan (cyclisme)

Veuillez vous référer au *guide des transports* pour davantage d'informations.

24.9 Services de véhicules partagés avec chauffeur

Les services de véhicules partagés avec chauffeur complètent les services de navette en commun et les services programmés. Le service de véhicules partagés avec chauffeur sera disponible de



07h00 à 23h00, du 10 au 28 août 2014. Le service sera fourni dans les 30 minutes suivant la confirmation de la demande. Aucune réservation n'est possible.

24.9.1 Attribution des cartes pour véhicule partagé

Les cartes seront distribuées aux chefs de mission lors des réunions de présentation des CNO. Ces cartes sont transférables entre les membres d'une délégation CNO, y compris le président et le secrétaire général du CNO. Cependant, ces cartes ne peuvent pas être transférées à d'autres délégations de CNO ou groupes de clients. Les principes suivants sont observés pour l'attribution des cartes à chaque délégation de CNO :

Nombre d'athlètes	Nombre de cartes pour véhicule partagé
1 - 4	1
5 - 30	2
31 - 50	3
51 - 70	4
Plus de 71	5

Veuillez noter que, en accord avec les principes des JOJ, aucun véhicule de fonction ne sera fourni aux CNO.

24.9.2 Utilisation des cartes pour véhicule partagé

Chaque titulaire d'une carte de transport pour véhicule partagé avec chauffeur a le droit d'utiliser un tel service. Un véhicule partagé avec chauffeur peut accueillir 4 personnes au maximum, dont une doit posséder une carte de transport spécifique à cette catégorie. Le titulaire d'une telle carte peut demander ce service aux guichets des transports du Centre d'accueil, auprès du Centre des services aux CNO, aux sites de compétition et aux hôtels recommandés. La demande d'un véhicule exigera la présentation de la carte de véhicule partagé et de la CAJOJ. Ce service ne s'applique que pour des allers simples. Les véhicules partagés avec chauffeur n'attendront pas sur les sites. Tout trajet retour ou autre trajet devra faire l'objet d'une nouvelle demande. Des informations détaillées concernant l'emplacement des guichets des transports sont disponibles dans le *guide des transports*. Les véhicules partagés avec chauffeur ne circuleront qu'entre les sites de compétition ou d'entraînement, le VOJ et les hôtels recommandés ainsi que les sites officiels des JOJ.

24.10 Guichets des transports

Des guichets des transports seront aménagés au VOJ, sur tous les sites de compétition et dans les hôtels recommandés. Ils fourniront des informations sur les itinéraires des transports en commun navettes, les horaires et les arrêts, et géreront les demandes et services de véhicules partagés ainsi que les appels de taxi payant pour les clients.

Le guichet des transports du Centre d'accueil du VOJ sera ouvert tous les jours de 07h00 à 23h00 et les guichets des transports du Centre des services aux CNO, de 07h00 à 22h00. Les guichets sur les sites de compétition seront ouverts tous les jours de 07h00 à 23h00 (les guichets des sites de compétition ferment à la même heure que le site) ; les autres guichets seront ouverts tous les jours de 07h00 à 23h00. Le personnel du NYOGOC sera présent pour vous aider et vous renseigner.

24.11 Taxi

Des stations de taxis seront installées au VOJ (en-dehors du périmètre de sécurité du VOJ, environ à 150 mètres du Centre d'accueil), sur les sites de compétition et aux hôtels recommandés des JOJ. Ce service est payant et à charge de l'utilisateur. Les clients peuvent s'adresser aux guichets des transports pour des réservations par téléphone.

Réservation de taxi : +86-25-5233 6905

24.12 Véhicules sans chauffeur

Le NYOGOC déconseille aux CNO de conduire des véhicules pendant la durée des Jeux. La réglementation concernant les permis de conduire étrangers et tout autre documents y relatif est disponible dans le *guide des transports*.

24.13 Location de véhicules

Le NYOGOC fournira des informations sur les différentes sociétés de location de véhicules aux CNO. Pour plus d'information sur les procédures, veuillez vous reporter au *guide des transports*. Nous soulignons par ailleurs que le NYOGOC décline toute responsabilité et n'offre aucune couverture d'assurance en ce qui concerne la location de véhicules et aucun accès aux véhicules et aucune autorisation de stationnement ne seront délivrés pour les sites de compétition et/ou le VOJ.

24.14 Voies réservées des Jeux Olympiques de la Jeunesse

Pendant les Jeux, 17 voies JOJ, sur une distance de 114 kilomètres au total, seront prévues. Les véhicules disposant de laissez-passer JOJ pourront emprunter ces voies.



25. Sites

25.1 Sites de compétition et d'entraînement

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing se dérouleront sur un total de 35 sites pour toutes les compétitions et les entraînements des 28 disciplines sportives prévues. Les 35 sites se composent de 27 sites de compétition (servant également de sites d'entraînement) et de 8 sites réservés à l'entraînement.

25.2 Sites de compétition et d'entraînement

<table>
<tr><th>N°</th><th>Site</th><th>Sous-site</th><th colspan="2">Compétition</th><th>Partagé avec</th><th>Entraînement</th></tr>
<tr><td>1</td><td rowspan="7">Centre des sports olympiques de Nanjing</td><td>Stade</td><td colspan="2">Athlétisme</td><td>Cérémonies d'ouverture et de clôture</td><td>Athlétisme</td></tr>
<tr><td rowspan="2">2</td><td rowspan="2">Gymnase</td><td rowspan="2">Gymnastique</td><td>Artistique</td><td></td><td rowspan="2">Artistique, Rythmique</td></tr>
<tr><td>Rythmique</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="3">3</td><td rowspan="3">Natatorium</td><td rowspan="2">Sports aquatiques</td><td>Plongeon</td><td rowspan="2">Pentathlon moderne</td><td>Plongeon</td></tr>
<tr><td>Natation</td><td>Natation</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Pentathlon moderne</td><td>Natation</td><td>Natation</td><td></td></tr>
<tr><td>4</td><td>Site de pentathlon moderne</td><td>Course et tir combinés</td><td></td><td>Pentathlon moderne/Course et tir combinés</td></tr>
<tr><td>5</td><td>Site d'athlétisme 8 x 100 m de la Route de Yanshan</td><td></td><td colspan="2">8 x 100 m relais par équipe mixte</td><td></td><td>8 x 100 m relais par équipe mixte</td></tr>
<tr><td>6</td><td rowspan="3">Wutaishan</td><td>Stade</td><td colspan="2">Football</td><td></td><td>Football</td></tr>
<tr><td>7</td><td>Gymnase</td><td colspan="2">Tennis de table</td><td></td><td>Tennis de table</td></tr>
<tr><td>8</td><td>Site de basket-ball</td><td colspan="2">Basket-ball 3 contre 3</td><td></td><td>Basket-ball 3 contre 3</td></tr>
<tr><td rowspan="5">9</td><td rowspan="5">Centre des expositions international de Nanjing</td><td rowspan="2">Hall D</td><td colspan="2">Boxe</td><td>Taekwondo</td><td>Boxe</td></tr>
<tr><td colspan="2">Taekwondo</td><td>Boxe</td><td>Taekwondo</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Hall E</td><td colspan="2">Escrime</td><td>Pentathlon moderne/escrime</td><td rowspan="2">Escrime
Pentathlon moderne/escrime</td></tr>
<tr><td colspan="2">Pentathlon moderne/escrime</td><td>Escrime</td></tr>
<tr><td>Hall F</td><td colspan="2">Haltérophilie</td><td></td><td>Haltérophilie</td></tr>
<tr><td>10</td><td>Gymnase de Longjiang</td><td></td><td colspan="2">Judo</td><td>Lutte</td><td>Judo</td></tr>
</table>



<table>
<tr><th>N°</th><th>Site</th><th>Sous-site</th><th colspan="2">Compétition</th><th>Partagé avec</th><th colspan="2">Entraînement</th></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td colspan="2">Lutte</td><td>Judo</td><td colspan="2">Lutte</td></tr>
<tr><td>11</td><td rowspan="2">Institut des sports de Nanjing</td><td>Gymnase</td><td colspan="2">Badminton</td><td></td><td colspan="2">Badminton</td></tr>
<tr><td>12</td><td>Académie de tennis de Chine</td><td colspan="2">Tennis</td><td></td><td colspan="2">Tennis</td></tr>
<tr><td rowspan="2">13</td><td rowspan="2">Site de canoë-kayak du Lac Xuanwu</td><td rowspan="2"></td><td colspan="2">Canoë-kayak</td><td>Aviron</td><td colspan="2">Canoë-kayak</td></tr>
<tr><td colspan="2">Aviron</td><td>Canoë-kayak</td><td colspan="2">Aviron</td></tr>
<tr><td>14</td><td>Site de triathlon du Lac Xuanwu</td><td></td><td colspan="2">Triathlon</td><td></td><td colspan="2">Triathlon</td></tr>
<tr><td>15</td><td>Site d’équitation de Xinzhuang</td><td></td><td colspan="2">Équitation</td><td></td><td colspan="2">Équitation</td></tr>
<tr><td>16</td><td rowspan="2">Laoshan</td><td>Course cycliste sur route</td><td rowspan="3">Cyclisme</td><td>Route</td><td></td><td rowspan="3">Cyclisme</td><td>Route</td></tr>
<tr><td>17</td><td>Parcours de VTT</td><td>VTT</td><td></td><td>VTT</td></tr>
<tr><td>18</td><td rowspan="4">Parc des sports olympiques de la jeunesse</td><td>Site de BMX</td><td>BMX</td><td></td><td>BMX</td></tr>
<tr><td>19</td><td>Terrain de hockey</td><td colspan="2">Hockey</td><td></td><td colspan="2">Hockey</td></tr>
<tr><td>20</td><td>Terrain de rugby</td><td colspan="2">Rugby à sept</td><td></td><td colspan="2">Rugby</td></tr>
<tr><td>21</td><td>Site de volley-ball de plage</td><td colspan="2">Volley-ball de plage</td><td></td><td colspan="2">Volley-ball de plage</td></tr>
<tr><td>22</td><td>Site de voile du Lac Jinniu</td><td></td><td colspan="2">Voile</td><td></td><td colspan="2">Voile</td></tr>
<tr><td>23</td><td>Club de golf international de Zhongshan</td><td></td><td colspan="2">Golf</td><td></td><td colspan="2">Golf</td></tr>
<tr><td>24</td><td rowspan="2">Centre sportif de Jiangning</td><td>Stade</td><td colspan="2">Football</td><td></td><td colspan="2">Football</td></tr>
<tr><td>25</td><td>Gymnase</td><td colspan="2">Handball</td><td></td><td colspan="2">Handball</td></tr>
<tr><td>26</td><td rowspan="2">Fangshan</td><td>Terrain de tir à l'arc</td><td colspan="2">Tir à l'arc</td><td></td><td colspan="2">Tir à l'arc</td></tr>
<tr><td>27</td><td>Hall de tir</td><td colspan="2">Tir</td><td></td><td colspan="2">Tir</td></tr>
</table>

25.3 Sites d'entraînement dédiés

N°	Site	Entraînement Sport / discipline
28	Site d'entraînement du Centre des sports olympiques de Nanjing	Athlétisme
29	Sites d'entraînement de Wutaishan	Natation, Tennis de table
30	École des sports de Qingliangshan	Football (pour les arbitres)
31	Site d'entraînement du Village olympique de la jeunesse	Basket-ball 3 contre 3, Taekwondo
32	Site d'entrainement du Centre des sports olympiques de Nankin	Gymnastique artistique, Gymnastique rythmique, Triathlon, Pentathlon moderne, Équitation, Badminton
33	École des sports catégorie lourds	Boxe, Judo, Lutte
34	Site d'entraînement Centre des sports de Jiangning	Handball
35	Base d'entraînement de football de Jiangning	Football

25.4 Plan directeur des sites

Veuillez vous référer à la **Section 29.0** du présent *manuel* pour le plan directeur des sites.



25.5 Distances entre les sites

N°	Site	Sous-site	Aéroport international de Lukou à Nanjing	Hôtel du CIO	Village olympique de la jeunesse	Site pour les cérémonies d'ouverture et de clôture (Centre des sports olympiques de Nanjing)	Centre principal des médias	Hôtels pour les présidents et secrétaires généraux des CNO		
								Jinling Hotel	Huang pu Hotel	Fairmont Nanjing
			km	km	km	km	km	km	km	km
1	Centre des sports olympiques de Nanjing	Stade	41	1	3	0	0	12	14	1,5
2		Gymnase	41	1	3	0	0	12	14	1,5
3		Natatorium	41	1	3	0	0	12	14	1,5
4		Site de pentathlon moderne	41	1	3	0	0	12	14	1,5
28		Site d'entraînement	41	1	3	0	0	12	14	1,5
5	Site d'athlétisme 8 x 100 m de la Route de Yanshan		40	4	0,6	3	3	14	16	3
6	Wutaishan	Stade	42	9	11	10	10	2	5	11
7		Gymnase	42	9	11	10	10	2	5	11
8		Site de basket-ball	42	9	11	10	10	2	5	11
29		Site d'entraînement	42	9	11	10	10	2	5	11
9	Centre des expositions international de Nanjing		39	4	2	2	2	13	15	2
10	Gymnase de		47	7	9	8	8	6	8	7

N°	Site	Sous-site	Aéroport international de Lukou à Nanjing	Hôtel du CIO	Village olympique de la jeunesse	Site pour les cérémonies d'ouverture et de clôture (Centre des sports olympiques de Nanjing)	Centre principal des médias	Hôtels pour les présidents et secrétaires généraux des CNO		
								Jinling Hotel	Huangpu Hotel	Fairmont Nanjing
			km	km	km	km	km	km	km	km
	Longjiang									
11	Institut des sports de Nanjing	Gymnase	50	19	21	19	19	9	6	19
12		Académie de tennis de Chine	50	19	21	19	19	9	6	19
32		Site d'entraînement	50	19	21	19	19	9	6	19
13	Site de canoë-kayak du lac Xuanwu		42	14	19	16	16	6	3	16
14	Site de triathlon du Lac Xuanwu		44	11	15	13	13	4	6	13
15	Site d'équitation de Xinzhuang		45	17	22	19	19	8	5	19
16	Laoshan	Course cycliste sur route	70	20	21	21	21	26	29	22
17		Parcours de VTT	70	20	21	21	21	26	29	22
18	Parc des sports olympiques de la jeunesse	Site de BMX	50	13	14	13	13	19	22	14
19		Terrain de hockey	50	13	14	13	13	19	22	14
20		Terrain de rugby	50	13	14	13	13	19	22	14
21		Site de volley-ball de	50	13	14	13	13	19	22	14



N°	Site	Sous-site	Aéroport international de Lukou à Nanjing	Hôtel du CIO	Village olympique de la jeunesse	Site pour les cérémonies d'ouverture et de clôture (Centre des sports olympiques de Nanjing)	Centre principal des médias	Hôtels pour les présidents et secrétaires généraux des CNO		
								Jinling Hotel	Huang pu Hotel	Fairmont Nanjing
			km	km	km	km	km	km	km	km
		plage								
22	Site de voile du Lac Jinniu		110	83	80	83	83	73	70	82
23	Club de golf international de Zhongshan		50	24	35	23	23	15	11	23
24	Centre sportif de Jiangning	Stade	34	25	29	25	25	29	24	24
25		Gymnase	34	25	29	25	25	29	24	24
34		Site d'entraînement	34	25	29	25	25	29	24	24
26	Fangshan	Terrain de tir à l'arc	32	23	27	23	23	27	22	22
27		Hall de tir	32	23	27	23	23	27	22	22
30	École des sports de Qingliangshan		44	8	12	10	10	5	7	10
31	Site d'entraînement du Village olympique de la jeunesse		40	7	0	3	3	12	17	3
33	École des sports catégorie lourds		42	14	19	15	15	6	2	15

N°	Site	Sous-site	Aéroport international de Lukou à Nanjing	Hôtel du CIO	Village olympique de la jeunesse	Site pour les cérémonies d'ouverture et de clôture (Centre des sports olympiques de Nanjing)	Centre principal des médias	Hôtels pour les présidents et secrétaires généraux des CNO		
								Jinling Hotel	Huang pu Hotel	Fairmont Nanjing
			km	km	km	km	km	km	km	km
35	Base d'entraînement de football de Jiangning		40	30	35	30	30	32	30	29



25.6 Sites du Programme Culture et Education (PCE)

Les sites du Programme Culture et Education (PCE) accueilleront les activités prévues par le PCE. Les sites du PCE de Nanjing 2014 sont les suivants : Village olympique de la Jeunesse (VOJ), parc national forestier de Laoshan, muraille de la ville de Nankin de la dynastie des Ming et base d'apprentissage expérimentale de Xing Zhi. Les activités spécifiquement prévues sont les suivantes :

Nom du site	Public cible	Sites	Distance du VOJ (km)		Description
			km	min.	
VOJ	Athlètes, officiels d'équipe, jeunes ambassadeurs, jeunes reporters, athlètes modèles, jeunesse locale	Avenue Binjiang	0	0	Présentation, Village des cultures du monde et autres activités à thème
Parc national forestier de Laoshan	Athlètes, officiels d'équipe, jeunes ambassadeurs, athlètes modèles, jeunesse locale	Fork Road of Pukou	21	40	Activités d'extérieur, orientation, expédition
Muraille de la ville de Nanjing de la dynastie Ming	Athlètes, officiels d'équipe, jeunes ambassadeurs, athlètes modèles, jeunesse locale	No. 8, Jiefang Gate	18	40	Visite des remparts de la dynastie Ming, fabrication de briques et gravure, fabrication de cerfs-volants, activités d'extérieur
Base d'apprentissage expérimentale de Xing Zhi	Athlètes, officiels d'équipe, jeunes ambassadeurs, athlètes modèles, jeunesse locale	No. 6, Wenchang Road, Pukou District	17	25	Expériences de l'agriculture
Musée olympique de Nanjing	Athlètes, officiels d'équipe, jeunes ambassadeurs, athlètes modèles, jeunesse locale	Niveau 1 JOJ entre la Rue du JOJ internationale et le Centre de conférences	1	3	Informations sur l'histoire des Jeux olympiques et les JOJ à travers des images, des vidéos, des installations interactives, de la technologie 3D, etc.

Site des sports de démonstration de Nanjing 2014	Athlètes, officiels d'équipe, jeunes ambassadeurs, athlètes modèles, jeunesse locale	Parc Fishmouth Westland, Nanjing Hexi New Town	4	10	Démonstrations et événements interactifs de Wushu, d'escalade, de roller et de skateboard. Initiation aux sports pour la jeunesse locale et présentation des sports et divertissement avec des athlètes de pointe dans ces disciplines

25.7 Site des festivités en ville

Pendant la durée des Jeux, les festivités en ville se dérouleront au Wanda Plaza. L'accès au site est gratuit pour le public, qui pourra assister à la diffusion des JOJ et participer aux activités interactives. Les marchandises et produits sous licence des JOJ y seront disponibles à la vente. Des présentations et promotions des sponsors ainsi que des activités d'initiation au sport auront également lieu aux alentours du site. Les athlètes modèles (dont de nombreux champions du monde) recommandés par les Fédérations Internationales (FI) se joindront au public pour des activités culturelles et éducatives ainsi que pour l'initiation au sport.

Veuillez vous référer à la section 29.11 pour obtenir le calendrier des événements (sous réserve de modifications avant les Jeux).

26. Initiatives vertes

26.1 Concept vert

« Des JOJ verts » est l'un des trois concepts sur lesquels se fonde Nanjing pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le NYOGOC tient à organiser des Jeux écologiques, suivant le principe du développement durable, avec de faibles émissions de carbone et des économies d'énergie. Le NYOGOC a, pour ce faire, intégré les facteurs environnementaux dans le travail des différents secteurs fonctionnels via son système de gestion de l'environnement. L'objectif est d'incarner le concept « vert » dans tout les processus des Jeux, afin d'atteindre l'objectif de « JOJ verts ».

Centrés sur le concept de « JOJ verts », les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing ont choisi « de faire leur la nature, avec un ciel bleu et une eau pure » en guise de thématique environnementale. Ce thème reflète la détermination de la ville de Nanjing, qui profite de cette opportunité pour améliorer la qualité de l'environnement urbain, promouvoir le bien-être public, populariser les technologies vertes et défendre un mode de vie à faible consommation de carbone. Tout au long des Jeux Olympiques de la Jeunesse et avec les jeunes en tant que leaders, Nanjing s'attellera à sensibiliser la société à l'environnement pour créer un environnement urbain sain et durable et construire une image de ville « où il fait bon vivre ».

26.2 Objectifs en matière de qualité environnementale

26.2.1 Qualité de l'air

Pour Nanjing 2014, la qualité de l'air devra atteindre le niveau II de la norme de Qualité de l'air en Chine et satisfaire ainsi aux critères fixés pour la tenue de manifestations sportives internationales.

26.2.2 Qualité de l'eau

Pour Nanjing 2014, la qualité de l'eau des lacs Xuanwu et Jinniu devra satisfaire aux critères fixés pour la tenue de manifestations sportives internationales. De plus, la qualité de l'eau potable en ville devra répondre aux normes en vigueur et la qualité de l'eau dans les zones autour des sites de Nanjing 2014 et des résidences devra atteindre les normes de l'eau naturelle.

26.2.3 Informations sur la qualité de l'eau et de l'air

Les informations sur la qualité de l'eau et de l'air seront publiées quotidiennement sur le site Internet officiel de Nanjing 2014 (http://www.nanjing2014.org) pendant toute la durée des Jeux.

26.3 Initiatives vertes

26.3.1 Système de gestion de l'environnement

Le NYOGOC a mis en place un système de gestion de l'environnement qui a satisfait aux exigences ISO 14001 et obtenu la certification idoine. Le NYOGOC a développé la politique et les objectifs de la gestion de l'environnement et a formulé un programme de gestion de l'environnement pour la tenue de Jeux Olympiques de la Jeunesse écologiques. Pour assurer la mise en œuvre du programme, des mesures de contrôle ont été définies et un mécanisme d'évaluation a été mis en place, afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Le but est d'atteindre le développement durable des manifestations sportives.

26.3.2 Construction

Le NYOGOC utilisera au maximum les sites et installations existants de la ville. Tous les projets de construction ou de rénovation de sites devront être conformes aux lois et règlements pour la protection de l'environnement.

26.3.3 Circulation « verte »

Avant le début de Nanjing 2014, le quota de véhicules propres de la ville sera augmenté dans les transports en commun et les normes d'émission pour les autobus et les taxis seront renforcées. Tous les véhicules des Jeux devront être conformes aux normes fixées.

26.3.4 Traitement des déchets

Pendant Nanjing 2014, les déchets solides générés sur les sites seront triés avant d'être évacués. Tous les déchets seront ramassés, triés et transportés dans des conteneurs spéciaux pour une élimination ou un recyclage sans danger et en toute sécurité.

26.3.5 Marketing

Le NYOGOC a établi un *guide du développement durable pour les appels d'offre* à l'attention des fournisseurs. Les sponsors des Jeux Olympiques de la Jeunesse, les fournisseurs et les partenaires sous licence devront respecter les exigences en matière d'environnement spécifiées dans ce document au cours de leur procédure d'appels d'offre et lors de leurs activités en tant que fournisseurs.

26.4 Communication sur l'environnement et éducation

Les activités du Programme Culture et Education de Nanjing 2014 prévoient la promotion du concept de protection de l'environnement. Un comptoir dédié à la protection de l'environnement sera mis en place au cœur du Village olympique de la jeunesse, présentant une série d'activités, d'ateliers et de jeux interactifs en lien avec le développement durable. Par l'ajout des éléments « naturels, respectueux de l'environnement, écologiques et à faible émission », ces activités permettront de promouvoir le concept de durabilité de manière récréative et d'encourager un mode de vie durable.



27. Directives concernant l'utilisation de la marque

27.1 Utilisation de l'emblème et de la marque de Nanjing 2014

Les CNO ont le droit d'utiliser l'emblème et la marque de Nanjing 2014 sur leurs uniformes. De manière générale, l'emblème et la marque de Nanjing 2014 :

- doivent être fournis par le NYOGOC directement
- ne doivent pas être utilisés à des fins commerciales y compris, mais sans y être limité des marchandises sous licence ou copie
- ne doivent être utilisés qu'une fois par pièce de vêtement avec une taille maximum de 20 cm$^{2.}$
- ne doivent être reproduits qu'en entier, en utilisant la police et les couleurs officielles du NYOGOC et la police générique « Futura ».
- ne doivent pas être utilisés sur d'autres articles que ceux autorisés dans les présentes directives.

Pour plus d'informations concernant « l'utilisation de l'emblème et de la marque de Nanjing 2014 » ou les « identifications autorisées », veuillez vous reporter aux documents suivants :

- *Recommandations sur les normes d'utilisation des combinaisons d'emblèmes à usage non commercial* (pour les CNO) développés par le NYOGOC et approuvé par le CIO (disponible sur le site Internet officiel de Nanjing 2014 http://www.nanjing2014.org/).

- *Réglementations du CIO concernant les identifications autorisées* (qui sera disponible sur le NOCnet du CIO : http://extranet.olympic.org/nocnet/en/Pages/default.aspx).

Les CNO devront remplir le *formulaire de demande d'utilisation non-commerciale des marques des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de 2014 à Nanjing* (voir annexe de cette section) avant d'utiliser l'emblème, la marque ou autre signe de Nanjing 2014.

27.2 Partenaires sous contrat et leurs catégories de produits

Les partenaires actuels et leurs catégories de produits exclusifs sont repris ci-dessous. Le soutien des CNO pour les partenaires sera grandement apprécié.

TOPs



















Partners










Exclusive Suppliers













Suppliers














Titre	Nom de l'entreprise	Catégorie
TOP	The Coca-Cola Company	Boissons non-alcoolisées
	Atos	Technologie de l'information
	Dow	La société chimique officielle
	General Electric Company	Produits et services sélectionnés parmi les activités de GE en matière d'énergie, de soins, de transports, d'infrastructures, de consommation et industrie, de matériaux de pointes et de services d'équipements
	McDonald’s Corporation	Alimentation de détail
	Omega	Services de chronométrage et de résultats sur site
	P&G	Soins personnels et produits ménagers
	Panasonic Corporation	Matériel audio/TV/vidéo
	Samsung Electronics Co. Ltd.	Équipements de communication sans fil
	Visa International Service Association	Systèmes de paiement
Partenaires	361 Degrees International Limited. (Chine)	Vêtements de sport



Titre	Nom de l'entreprise	Catégorie
	China Telecommunications Corporation	Services de télécommunication
	Industrial and Commercial Bank of China Limited	Services bancaires
	Suning Appliance of China	Produits électroniques
	Shanghai Automotive Industry Corporation (Groupe)	Automobile et bus
	Tencent, Inc.	Services Internet
Fournisseurs exclusifs	Beijing Crystal Digital Technology Co., Ltd	Service d'imagerie numérique
	Dongguan Grevol Furniture Co., Ltd	Ameublement
	PwC Consulting (Shenzhen) Co., Ltd	Services de conseils financiers
	Nanjing Hightone Exhibition Service Co., Ltd	Services créatifs et de marque
	Nanjing Joymain Sci & Tech Development Co., Ltd	Literie
	Beijing CTVLM Advertising Co., Ltd	Services de publicité extérieure en ville
	Shandong Taishan Sports Equipment Co., Ltd	Équipements sportifs
	Vatti Corporation Limited	Utilisation industrielle de torches et de poêles au gaz
Fournisseurs	Jiangsu JinlingSports Equipment Co. Ltd	Équipements sportifs
	Nanjing Gulou New Oriental School	Formation en langues
	G&D Law Firm	Services juridiques
	Jiangsu Sundy Law Firm	
	China Translation & Publishing Corporation	Services de traduction
	NOVOBABEL	
	mangocity.com.	Services de réservation d'hôtel
	Times Bright Education Development CO., Ltd LTD	Services de formation
	Nanjing Lubao Electric Vehicle & Vessel Co. Ltd	Véhicules des opérations sur site

Annexe : Formulaire de demande pour usage non-commercial des marques des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing

Date de demande	Nombre (à remplir par le NYOGOC)

Formulaire de demande

<table>
<tr><th>Information</th><th>Contact (1)</th><th>Contact (2)</th></tr>
<tr><td>Nom</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Poste</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>CNO</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Téléphone</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Fax</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>E-mail</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Marques demandées</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="3">Raison de l'utilisation :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Couverture médias ? Si oui, merci de préciser:</td></tr>
<tr><td colspan="3">Support (ex. : uniformes d'équipe, banderole, site Internet, etc.) et emplacement (ex. : sur le mur d'un centre communautaire, www.xxx.cn, etc.) :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Autres organisations impliquées (veuillez préciser leur rôle, par exemple : partenaire, coorganisateur, partenaire) :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description des utilisateurs/tiers exposés à l'équipement :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Date/Période d'utilisation :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Quantité (le cas échéant) :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Commentaires/Remarques/Questions (le cas échéant) :</td></tr>
</table>



(verso)

Accord (à remplir par le demandeur) : Le demandeur accepte par la présente que si sa société ou lui-même utilise les marques des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de 2014 à Nanjing de toute autre manière que celle signée et approuvée ou de toute manière qui crée une association non-autorisée avec un tiers, l'autorisation accordée par le NYOGOC par la présente sera immédiatement révoquée et le demandeur devra prendre toutes les mesures raisonnables pour mettre fin à l'utilisation des marques de Nanjing 2014. Déclaré par la présente	
Signature :	**Date :**

Formulaire d'accord

Date de réception :	
☐ **Accord**	☐ **Rejet**
Signature : **Date :**	**Signature :** **Date :**
☐ **La demande est rejetée pour la/les raison(s) suivante(s) :**	
☐ **Veuillez reformuler la demande après avoir apporté les modifications suivantes :**	

Remarques :
Les CNO devront envoyer ce formulaire (accompagné d'un schéma indiquant le support, ainsi qu'un exemple de l'utilisation et les dimensions de la marque en hauteur et largeur) au NYOGOC par écrit au moins 10 jours ouvrés avant la date d'échéance de la livraison du produit.

Contact : Mme LI Yunhua
Tél. : +86 25 5666 1629
Fax: +86 25 5666 1188
E-mail : liyunhua@nanjing2014.org
Adresse : NYOGOC Marketing Department, 2F North Building, 228-1 Yangtse Avenue, Nanjing, Jiangsu Province, China, 210019

28. Site Internet officiel

28.1 Introduction

Le site Internet officiel des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing (« Nanjing 2014 ») fournit toutes les informations importantes dont le public et les clients accrédités ont besoin avant et durant la période des Jeux. Il constitue ainsi la principale source d'information des CNO. Le site officiel (http://www.nanjing2014.org) est disponible en trois versions (chinois, anglais et français) et est accessible aux internautes du monde entier. Les utilisateurs de téléphones portables peuvent également accéder au site officiel à l'adresse http://m.nanjing2014.org.

28.2 Contenu

Le site officiel permet aux CNO d'accéder facilement aux informations relatives à Nanjing 2014, telles que les calendriers des compétitions et des activités du Programme Culture et Education (PCE), ainsi que les règlements et procédures concernant le transport et l'hébergement. Les principaux contenus publiés sur le site Internet officiel sont les suivants :

28.2.1 Informations sur les différents services

- Inscriptions sportives (disponible en mai 2014), accréditation des médias (formulaires d'accréditation à télécharger) et services d'accréditation pour tous les clients.
- Informations relatives au fret international et à la logistique (notamment le dédouanement du matériel sportif et des autres marchandises), l'hébergement, la sécurité, les communications, les services bancaires, les annuaires des services (DOS).
- Informations relatives au transport et à l'emplacement des sites, au transport entre les sites, aux réseaux de transport urbains et aux plans des sites.
- Guides, manuels, documents et formulaires à télécharger
- Annonces, notamment en matière de marketing, de droits de propriété intellectuelle et de recrutement des bénévoles.

28.2.2 Informations sur les Jeux

- Calendriers et résultats des compétitions, notamment le calendrier général, le calendrier par jour et le calendrier par discipline. Le calendrier et les résultats des compétitions par session seront publiés à partir du 14 août 2014. Le rapport des résultats est disponible au format PDF.
- Présentation des différents sports. Une présentation détaillée des différentes disciplines sportives ainsi que les *Brochures explicatives des sports* sont disponibles au téléchargement.
- Biographie des athlètes. Des informations sur les délégations du CNO et les athlètes seront disponibles dès la mi-juillet.

28.2.3 Communiqués de presse et informations du PCE



- Le PCE est une composante essentielle des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le calendrier détaillé de l'actualité et des activités du PCE est disponible sur le site Internet. Les activités interactives avec les jeunes ambassadeurs constitueront un événement phare.
- Actualités sportives durant les Jeux. L'équipe du Service d'information pour les jeunes et l'Agence de presse hôte publieront des rapports d'actualité durant les Jeux.
- Images et photos à télécharger.
- Actualités du Relais de la flamme et des Cérémonies d'ouverture et de clôture.

28.2.4 Informations sur les services généraux

Les informations sur les services généraux pour les clients non-accrédités sont disponibles sur le site Internet officiel, notamment les informations relatives à la billetterie, l'hébergement, le transport etc.

- Billetterie et boutique en ligne. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs chinois et étrangers, un service de billetterie en ligne optimisé a été mise en place. Les informations du service de billetterie vont de pair avec les informations relatives aux événements et aux sites.
- Produits autorisés. Divers produits illustrés et détaillés sont disponibles à la vente en ligne.
- Informations relatives aux transports publics et à l'hébergement et présentation des sites touristiques.
- Interface interactive. Les liens vers les différents portails et réseaux sociaux sont disponibles.
- Le Guide des spectateurs à télécharger.

29. Annexe

29.1 Glossaire

Acronyme	Définition
AMA	Agence mondiale antidopage
CAJOJ	Cartes d'accréditation olympique de la jeunesse
CIO	Comité international olympique
CIRTV	Centre international de radio et télévision
CNO	Comité national olympique
CPM	Centre principal des médias
CPP	Centre principal de presse
ICBC	Industrial and Commercial Bank of China (banque)
FI	Fédération internationale
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
NYOGOC	Nanjing Youth Olympic Games Organising Committee (Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014)
OBS	Olympic Broadcasting Services (Services olympiques de radio-télévision)
PCE	Programme culture et éducation
RMB	RMB (monnaie chinoise)
VOJ	Village olympique de la jeunesse

29.2 Programmes et quotas sportifs

29.3 Calendrier des compétitions par session

29.4 Calendrier des compétitions par épreuve

29.5 Programme entraînement

29.6 Calendrier des réunions techniques et des réunions avec les chefs d'équipe

29.7 Calendrier général des activités du Programme Culture et Éducation

29.8 Calendrier des activités du Programme Culture et Éducation par sport

29.9 Plan directeur des sites de Nanjing 2014

29.10 Plan directeur du VOJ

29.11 Calendrier des épreuves



分享青春 共筑未来

Share the Games Share our Dreams